

2024 – 2025



Rapport
annuel



*Palais des congrès de **Montréal***

Table des matières

- 1 → **Mission et vision**
- 1 → **Déclaration de la présidente-directrice générale**
- 2 → **Lettres**
- 3 → **Message de la présidente du conseil d'administration**
- 4 → **Message de la présidente-directrice générale**
- 6 → **Faits saillants 2024-2025**
- 10 → **Revue de l'année**
- 62 → **Suivi du *Plan stratégique 2023-2027***
- 74 → **Utilisation des ressources**
 - 75 Ressources humaines
 - 81 Gestion des effectifs et renseignements relatifs aux contrats de service
 - 83 Ressources informationnelles
- 84 → **Gouvernance**
 - 85 Conseil d'administration
 - 101 L'équipe de direction au 31 mars 2025
- 104 → **Développement durable**
 - 105 Un engagement qui évolue
 - 106 Les actions environnementales
 - 111 L'engagement social
 - 113 La reddition de comptes en matière de développement durable
- 122 → **Autres exigences légales**
- 130 → **États financiers au 31 mars 2025**
- 158 → **Index des tableaux et des graphiques**

→ Mission

Contribuer à l'essor économique québécois et au progrès sociétal en favorisant l'échange du savoir et du savoir-faire, dans une perspective de développement durable.

→ Vision

Avoir un impact significatif sur le tourisme d'affaires et au sein des communautés en agissant de façon audacieuse, créative et innovante pour la transformation événementielle.

Déclaration de la présidente-directrice générale

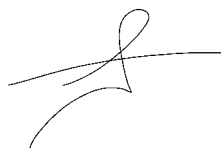
Les informations contenues dans le présent rapport annuel relèvent de ma responsabilité. Cette responsabilité porte sur la fiabilité des données contenues dans le rapport et des contrôles afférents.

Les résultats et les données du rapport annuel 2024-2025 de la Société du Palais des congrès de Montréal présentent fidèlement :

- la mission, les mandats, les valeurs et les orientations stratégiques de la Société;
- les objectifs, les indicateurs, les cibles à atteindre et les résultats;
- des données exactes et fiables.

Je déclare que les données contenues dans le rapport annuel de gestion 2024-2025 de la Société du Palais des congrès de Montréal ainsi que les contrôles afférents à ces données sont fiables et qu'ils correspondent à la situation telle qu'elle se présentait au 31 mars 2025.

À Montréal, le 20 juin 2025



Emmanuelle Legault
Présidente-directrice générale

Lettres

Lettre à la présidente de l'Assemblée nationale du Québec

Nathalie Roy
Présidente de l'Assemblée nationale du Québec
Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A3

Madame la Présidente,

Nous avons l'honneur de vous présenter le rapport annuel de la Société du Palais des congrès de Montréal pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2025.

Veuillez recevoir, Madame la Présidente, nos salutations distinguées.



Amélie Dionne
Ministre du Tourisme

Lettre à la ministre

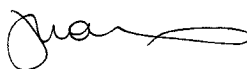
Amélie Dionne
Ministre du Tourisme
900, boulevard René-Lévesque Est,
bureau 400
Québec (Québec) G1R 2B5

Madame la Ministre,

Au nom du conseil d'administration de la Société du Palais des congrès de Montréal, j'ai le plaisir de vous transmettre le rapport annuel de l'année financière du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2025.

Vous y trouverez les activités et les réalisations de la Société au cours de cette période, de même que les états financiers dûment audités.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma plus haute considération.



Josée Noiseux
Présidente du conseil d'administration

Message de la présidente du conseil d'administration

Naviguant dans un contexte économique mondial empreint d'incertitude, la Société du Palais des congrès de Montréal a su garder le cap sur l'accomplissement de sa mission tout au long de l'année 2024-2025. Les excellents résultats obtenus en sont d'ailleurs l'illustration. Face à la nouvelle année financière qui s'annonce tout aussi imprévisible, nous demeurons optimistes. Les congrès et les expositions sont au rendez-vous, les demandes des clients affluent toujours. Nous continuons de suivre de près les variations des marchés et les changements susceptibles de se produire. Si nous avons réussi à tirer notre épingle du jeu, c'est grâce à de nouveaux outils axés sur la valorisation des données. Ceux-ci nous ont permis de mieux nous adapter au climat ambiant et d'anticiper les changements avec agilité. La mise en place de la Direction de l'innovation et de l'intelligence d'affaires issue de la transformation organisationnelle entamée en 2023-2024 a certes donné des résultats.

Un esprit collaboratif à saluer

L'année écoulée a été marquée par une collaboration exceptionnelle entre le conseil d'administration et l'équipe de direction de la Société. Nous bénéficions d'un rapport de travail dynamique et constructif, fondé sur la confiance, la transparence et une volonté commune de faire avancer l'organisation. Le conseil d'administration appuie pleinement la direction. Nous saluons son énergie, sa rigueur et sa volonté affirmée de pousser plus loin les objectifs de la Société, tout en assurant une gestion responsable et alignée sur son *Plan stratégique 2023-2027*. Conscients de notre rôle en matière de saine gouvernance, nous exerçons nos responsabilités de façon rigoureuse avec un souci constant d'optimisation des ressources et de rentabilité. Cette vigilance s'accompagne d'une grande fierté, celle de contribuer activement, aux côtés de la direction, à divers comités stratégiques. Ensemble, nous avons revu le modèle d'affaires de même que les indicateurs de risque et réfléchi à la vision d'avenir de l'organisation, toujours dans une perspective d'amélioration continue et de performance durable. Merci aux membres du conseil pour

leur engagement soutenu et fidèle, la richesse de leur expertise et leur appui sans faille dans la poursuite de nos objectifs.

Moderniser et préserver pour mieux accueillir

En générant des retombées économiques, intellectuelles et sociétales, la Société constitue un moteur de l'essor du Québec. Sa contribution exemplaire permet encore à Montréal de se hisser au premier rang des villes d'accueil d'événements internationaux dans les Amériques. Cette reconnaissance internationale est source de grande fierté pour l'ensemble des acteurs de l'écosystème du tourisme d'affaires de la métropole. Le Palais des congrès de Montréal peut être fier de sa contribution remarquable au dynamisme de la métropole depuis plusieurs décennies. Cependant, comme toute grande infrastructure, nos installations portent aujourd'hui le poids des années. Cette réalité nous rappelle l'importance de poursuivre nos efforts de préservation et de modernisation.

Nous choisissons de voir dans ce défi une occasion de croissance: celle de renforcer notre compétitivité et de réaffirmer notre rôle de moteur économique et touristique. En agissant dès maintenant, nous posons les jalons d'un avenir solide et inspirant, fidèle à l'ambition qui a toujours guidé le Palais.



A stylized, handwritten signature in black ink, appearing to read 'Josée'.

Josée Noiseux

Présidente du conseil
d'administration

Société du Palais des congrès
de Montréal

Message de la présidente-directrice générale

La Société du Palais des congrès de Montréal a franchi des jalons importants au cours de l'année financière 2024-2025. Dans un contexte économique instable, notre équipe s'est mobilisée avec rigueur pour atteindre – et dans plusieurs cas dépasser – les objectifs fixés, en cohérence avec notre ambition: créer de la richesse pour le Québec.

À l'aide d'un pilotage efficient et responsable, nous avons déployé des solutions ciblées pour accroître nos revenus tout en exerçant un contrôle serré sur nos dépenses. Les résultats sont tangibles: nos revenus autonomes ont bondi de 14,75 %, dépassant largement les objectifs fixés. Quant au déficit anticipé de 6,2 millions de dollars, il a été réduit de façon notable pour s'établir à 1,5 million de dollars, nous laissant envisager un retour à l'équilibre budgétaire plus rapide que prévu.

La réflexion approfondie que nous avons engagée sur notre modèle d'affaires porte fruit sur les événements réservés à court terme. Au cours des prochaines années, cet effet positif se fera également sentir au sein du marché des congrès où les confirmations se font dans un horizon de trois à sept ans. De plus, les ententes conclues au cours des derniers mois laissent déjà entrevoir des retombées économiques de l'ordre de 311 millions de dollars pour les années à venir.

En tant que société d'État à vocation commerciale, nous portons une grande responsabilité envers la population québécoise – une responsabilité qui prend encore plus de sens dans un contexte économique difficile. En tout temps, les actions que nous entreprenons doivent générer des retombées, qu'elles soient économiques, intellectuelles ou sociétales. Au fil de l'année, les 300 événements que nous avons accueillis ont généré plus de 241,7 millions de dollars en retombées économiques, contribuant ainsi concrètement à l'essor de notre communauté.

Conjuguer vision stratégique et agilité concurrentielle

Pour faire face à la concurrence, nous sommes sans cesse appelés à adapter nos stratégies, mais en toute circonstance, nous restons fidèles à notre mission. Ce faisant, nous réussissons à atteindre nos objectifs en agissant sur plusieurs fronts.

Dans un souci de maximisation des bénéfices pour notre organisation et de retombées pour le Québec, nous avons priorisé les événements offrant un fort potentiel économique et touristique, et créé des partenariats stratégiques en lien avec les secteurs de pointe de l'économie de la métropole. Un grand merci à tous les partenaires de l'écosystème montréalais avec qui nous avons travaillé sans relâche pour renforcer le rayonnement de la métropole sur la scène internationale. Sans oublier les membres du Club des Ambassadeurs du Palais des congrès qui, grâce à leur expertise reconnue dans le monde entier, nous aident à nous démarquer dans le cadre de candidatures internationales.

Avec la mise en place d'une Direction de l'innovation et de l'intelligence d'affaires, nous avons été en mesure de prendre des décisions stratégiques basées sur la rentabilité des événements et sur le choix d'événements alignés sur les secteurs prioritaires du Québec, tels que l'aérospatiale, l'énergie, le transport, l'innovation technologique et l'intelligence artificielle.

Par ailleurs, nous avons mis en œuvre des mesures d'optimisation pour nous assurer de l'efficacité de nos processus internes et faire de réels gains en temps et en productivité.

Agir en collaboration avec la Ville de Montréal sur des projets structurants

En 2024-2025, nos actions pour un avenir durable se sont concrétisées au-delà des enjeux écologiques ou économiques, pour englober le bien-être des communautés et la justice sociale. En effet, nous avons fait de l'engagement social la clé de voûte de nos actions en matière de développement durable.

Nous nous positionnons comme un partenaire incontournable de la Ville de Montréal, travaillant sur divers projets structurants pour la collectivité. Cela fait plusieurs années que la Société s'investit dans des actions communautaires en collaboration avec des organismes du milieu. En 2024-2025, nous avons pris pleinement conscience du rôle que nous pouvons jouer en tendant la main vers des organismes qui, dans l'accomplissement de leur mission, pourraient tirer profit de nos installations.

S'ouvrir à la communauté, c'est aussi savoir construire des relations harmonieuses avec l'ensemble de la population qui vit dans un environnement en mouvance. De concert avec ses voisins, la Société a contribué à trouver des solutions pour faire face à la situation d'itinérance qui impacte les immeubles du centre-ville de Montréal. Nous avons la volonté de créer un contact respectueux avec la population itinérante tout en assurant la sécurité de toutes les personnes qui fréquentent nos installations. Grâce à notre proactivité, nous sommes heureux de constater que la situation s'est nettement améliorée au sein de notre galerie commerciale cette année.

Renforcer la résilience de la Société

Assurer la pérennité de la Société du Palais des congrès de Montréal passe inévitablement par une transformation en profondeur. Cette nécessaire métamorphose s'est poursuivie méthodiquement en 2024-2025, soigneusement guidée par notre vision de l'avenir.

Nous poursuivons notre travail avec l'objectif d'attirer dans nos installations des événements porteurs, en phase avec les priorités et les intérêts de notre communauté. En 2024-2025, nous avons confirmé la venue dans les années à venir de 300 événements, parmi lesquels on compte 38 congrès dans des domaines de pointe.

Se transformer pour mieux durer

Au-delà des processus, notre ambition s'étend aussi à nos installations vieillissantes. Bien présent dans notre ligne de mire, cet enjeu nous incite à prendre les décisions qui s'imposent pour continuer à servir pleinement nos ambitions et celles du Québec.



Emmanuelle Legault
Présidente-directrice
générale
Société du Palais des
congrès de Montréal



Faits saillants 2024-2025



→ IMPULSION, Sommet international des transports électriques et intelligents (TEI).
© Palais des congrès de Montréal

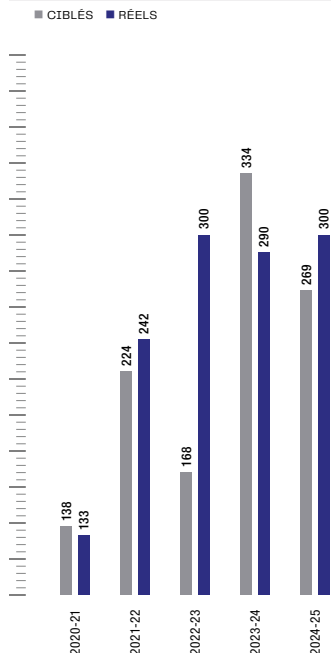
	2025	2024
Activités		
Événements tenus	300	290
Ententes conclues	300	343
Participant-e-s et visiteur-euse-s	872 038	776 896
Nuitées générées	133 317	175 655
Retombées économiques ¹	241 701 289 \$	311 025 203 \$
Résultats des activités		
Revenus autonomes	36 923 672 \$	32 177 213 \$
Frais d'événements et d'exploitation	46 700 313 \$	42 264 145 \$
Taxes municipales et scolaires	9 002 491 \$	9 350 294 \$
Frais financiers	1 910 070 \$	2 924 122 \$
(Déficit)/Excédent de l'exercice	(1 552 455 \$)	(3 686 439 \$)
Situation financière		
Actifs financiers	85 531 801 \$	94 301 634 \$
Actifs non financiers (excluant immobilisations corporelles)	4 160 917 \$	3 479 397 \$
Immobilisations corporelles	173 190 744 \$	174 058 491 \$
Dette à long terme	67 368 952 \$	77 341 358 \$
Remboursement de la dette à long terme	10 023 643 \$	62 357 114 \$
Excédent cumulé	68 381 542 \$	69 933 997 \$
Subvention du gouvernement		
Fonctionnement (taxes municipales, scolaires et autres)	20 570 321 \$	20 374 265 \$
Immobilisations corporelles	5 864 718 \$	5 516 147 \$
Terrains	0 \$	0 \$
Autres subventions	0 \$	0 \$
Subvention totale	26 435 039 \$	25 890 412 \$
Revenus autonomes par catégorie		
Congrès	8 727 893 \$	11 085 426 \$
Conférences, réunions et galas (CRG)	7 051 840 \$	5 271 914 \$
Expositions	14 287 036 \$	10 468 344 \$
Stationnement	1 706 494 \$	1 627 858 \$
Autres	4 319 546 \$	3 031 788 \$
Intérêts	830 863 \$	691 883 \$
Revenus autonomes totaux	36 923 672 \$	32 177 213 \$

¹ Estimation des recettes émanant des touristes d'affaires venus du Québec et de l'extérieur du Québec.

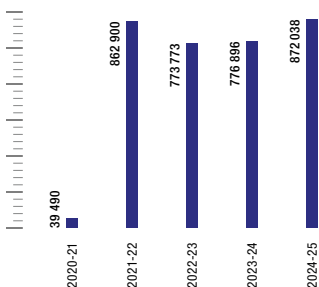
Événements tenus au cours de l'année financière 2024-2025

Type d'événement	Nombre	Participant-e-s	Nuitées	Retombées économiques
Congrès internationaux	15	20 916	58 564	24 274 970 \$
Congrès américains	6	12 244	27 550	15 131 384 \$
Congrès canadiens	6	6 535	15 684	7 479 577 \$
Congrès québécois	8	59 881	31 439	53 724 340 \$
Expositions commerciales	23	76 503	—	44 119 694 \$
Expositions publiques	31	561 981	—	38 284 401 \$
Réunions diverses	148	72 616	80	18 307 643 \$
Événements spéciaux	38	41 664	—	38 609 274 \$
Réceptions	25	19 698	—	1 770 007 \$
Total	300	872 038	133 317	241 701 289 \$

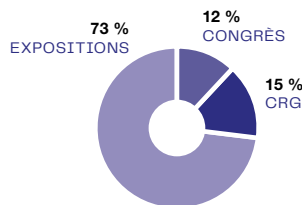
TOTAL DES ÉVÉNEMENTS DE 2020-2021 À 2024-2025



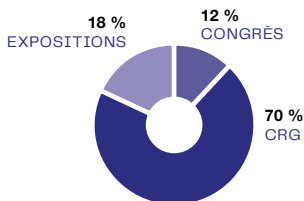
TOTAL DU NOMBRE DE PARTICIPANT-E-S DE 2020-2021 À 2024-2025



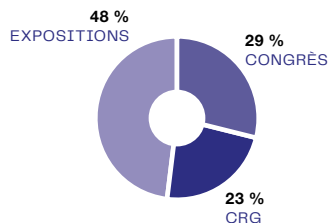
RÉPARTITION DU NOMBRE TOTAL DE PARTICIPANT-E-S PAR MARCHÉ EN 2024-2025



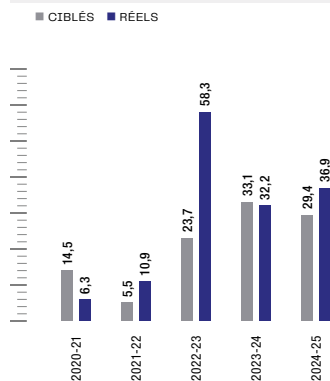
RÉPARTITION DES ÉVÉNEMENTS PAR MARCHÉ EN 2024-2025



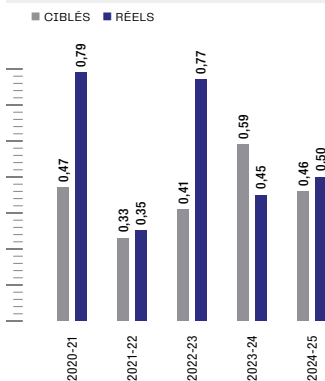
RÉPARTITION DES REVENUS ÉVÉNEMENTIELS PAR MARCHÉ EN 2024-2025



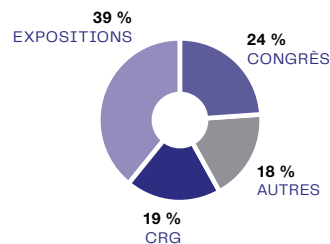
TOTAL DES REVENUS AUTONOMES (EN M\$) DE 2020-2021 À 2024-2025



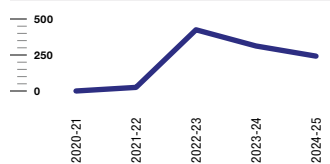
TOTAL DES REVENUS AUTONOMES AU PI² DE 2020-2021 À 2024-2025



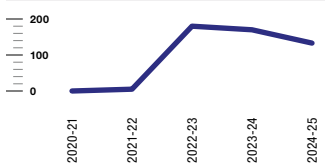
RÉPARTITION DES REVENUS AUTONOMES PAR MARCHÉ EN 2024-2025



RETOMBÉES ÉCONOMIQUES (EN M\$) DE 2020-2021 À 2024-2025



NOMBRE TOTAL DE NUITÉES (EN MILLIERS) DE 2020-2021 À 2024-2025



Ententes conclues au cours de l'année financière 2024-2025

Type d'événement	Nombre	Participant-e-s	Nuitées	Retombées économiques
Congrès internationaux	17	38 802	108 646	48 087 488 \$
Congrès américains	6	22 000	49 502	33 148 223 \$
Congrès canadiens	8	11 701	28 082	12 489 647 \$
Congrès québécois	7	48 200	25 306	38 460 068 \$
Expositions commerciales	27	78 639	—	44 761 438 \$
Expositions publiques	31	681 293	—	45 084 571 \$
Réunions diverses	133	83 558	2 880	23 559 892 \$
Événements spéciaux	44	99 361	—	63 401 381 \$
Réceptions	27	21 392	—	1 984 764 \$
Total	300	1 084 946	214 416	310 977 471 \$



Revue de l'année

→ Participant-e-s au Comiccon de Montréal 2024
dans l'espace de rencontre thématique Le Panorama.
© Pierre Bourgault









→ Accueillir le monde d'ici et d'ailleurs

En 2024-2025, quelque 872 038 personnes se sont retrouvées au Palais des congrès de Montréal pour participer à des événements qui peuvent transformer des parcours et projeter la société vers un avenir meilleur.

En favorisant l'échange du savoir et du savoir-faire au sein d'événements de toutes envergures, le Palais contribue à dynamiser l'économie du Québec et à mettre en valeur la montréalité dans toute sa singularité. Ce faisant, il génère des retombées intellectuelles et sociétales significatives pour la communauté, tout en gardant le cap sur le développement durable.



- 1 → Congrès international sur le tourisme autochtone 2025.
© Palais des congrès de Montréal
- 2 → Participantes au congrès ALL IN par Scale AI.
© Mélanie Olmstead
- 3 → Sommet One Young World 2024.
© Palais des congrès de Montréal



Il se passe toujours quelque chose au Palais!

Voici un aperçu des événements tenus en 2024-2025.



- 1 → 54^e Journées dentaires internationales du Québec 2024. © Joe Alvoeiro
- 2 → La star américaine Cher au Sommet One Young World 2024. © OYW
- 3 → SIAL Canada 2024.
© Palais des congrès de Montréal
- 4 → 2025 Taekwondo National Championships & Canada Open. © Palais des congrès de Montréal

Congrès d'envergure

- **SBI Breast Imaging Symposium**
Congrès international
Avril 2024
1 620 participant-e-s
- **32nd Conference on Intelligent Systems for Molecular Biology (ISMB)**
Congrès international
Juillet 2024
1 610 participant-e-s
- **3rd Joint Congress on Evolutionary Biology**
Congrès international
Juillet 2024
2 140 participant-e-s
- **119th ASA Annual Meeting – The American Sociological Association**
Congrès américain
Août 2024
4 110 participant-e-s
- **2024 IEEE International Conference on Quantum Computing and Engineering**
Congrès international
Septembre 2024
1 540 participant-e-s
- **One Young World 2024**
Congrès international
Septembre 2024
1 900 participant-e-s
- **2024 Annual Meeting – Orthopaedic Trauma Association**
Congrès américain
Octobre 2024
2 700 participant-e-s

→ Des jeunes leaders du monde entier réunis au Palais

Du 18 au 21 septembre, le Palais a reçu le Sommet **One Young World 2024**. Reconnu comme l'un des plus grands rassemblements annuels de jeunes leaders internationaux, cet événement prestigieux a réuni 1 900 personnes provenant de 190 pays et de plus de 250 organisations partout dans le monde.

Au programme: discuter des défis mondiaux les plus urgents et proposer des solutions innovantes pour un avenir plus inclusif et durable en participant à des ateliers et des séances de mentorat avec des visionnaires inspirant-e-s et des expert-e-s de divers domaines.

Deux lauréates et un lauréat du prix Nobel de la paix, Tawakkol Karman, Maria Ressa et Muhammad Yunus, ainsi que le chanteur, auteur-compositeur, auteur et militant politique sir Bob Geldof, la chanteuse et actrice américaine Cher et l'écrivaine canadienne primée Margaret Atwood, font partie des personnalités invitées.

Au-delà des retombées économiques évaluées à près de 6 millions de dollars pour Montréal et le Québec, le Sommet One Young World 2024 a constitué une formidable fenêtre de visibilité et une reconnaissance mondiale pour la vitalité culturelle et l'engagement communautaire de Montréal.

Étant donné l'aspect unique de cet événement, le Palais a convié ses Ambassadrices et Ambassadeurs à un cocktail précédant la cérémonie d'ouverture qui a eu lieu au Centre Bell. Ces hôtes étaient fortement encouragés à se faire accompagner d'une personne représentant la relève dans leur domaine.

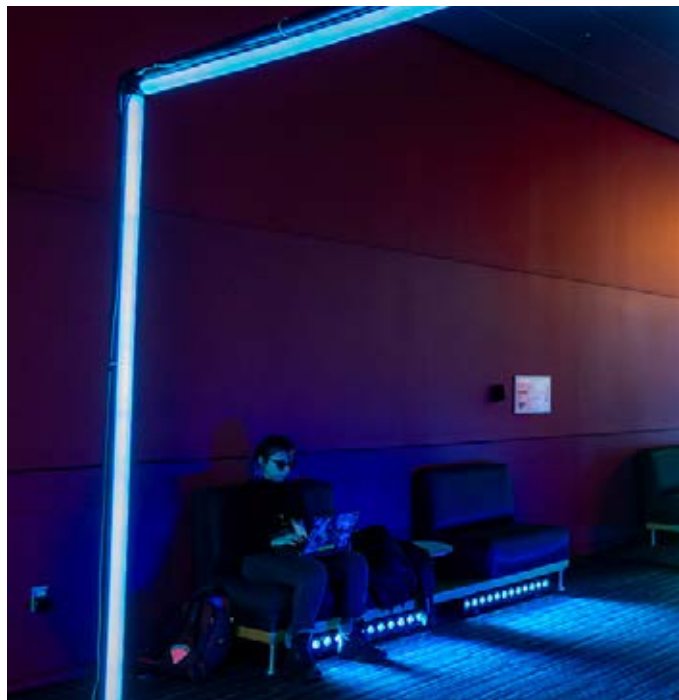
→ Forum InCyber Canada: l'ascension d'un événement à succès

Les 29 et 30 octobre 2024, le Palais des congrès de Montréal a accueilli le **Forum InCyber Canada** pour la troisième année consécutive. Avec près de 3 000 personnes réunies autour du thème « **La cybersécurité à l'ère de l'IA** » et des retombées économiques atteignant plus de 5 millions de dollars, cet événement a confirmé une fois de plus son statut de référence dans le domaine de la cybersécurité. Forts d'un succès indéniable, les membres de l'organisation ont d'ores et déjà entériné la tenue annuelle du Forum InCyber jusqu'en 2027 au Palais, renforçant ainsi l'ancrage de cet événement de premier plan dans la métropole et assurant des retombées économiques globales estimées à environ 30 millions de dollars sur six ans.

Le Forum InCyber Canada, par son succès et son attractivité croissante, solidifie considérablement le positionnement de Montréal sur la scène internationale comme un acteur incontournable de la cybersécurité. Ce rendez-vous annuel consolide non seulement la réputation de Montréal, mais aussi celle du Palais en tant que carrefour de l'innovation technologique à l'échelle mondiale.



→ Accueil du Forum InCyber Canada.
© Forum InCyber Canada



Événements en cybersécurité

- **Cyberconférence 2024**
Réunion
Avril 2024
1 200 participant-e-s
- **GoSec**
Réunion
Septembre 2024
800 participant-e-s
- **Forum InCyber 2024**
Congrès international
Octobre 2024
3 200 participant-e-s

→ Grand rassemblement E-AI 2025.
© E-AI



Événements en intelligence artificielle

- **World Summit AI Americas 2024**
Réunion corporative
Avril 2024
1 150 participant-e-s
- **ALL IN par Scale AI**
Exposition commerciale
Septembre 2024
4 000 participant-e-s
- **SITI 2024 – IT**
Réunion
Novembre 2024
1 000 participant-e-s
- **Grand rassemblement E-AI 2025**
Réunion
Février 2025
500 participant-e-s



→ **E-AI 2025: quand intelligence artificielle et créativité humaine s'enrichissent mutuellement**

Les 26 et 27 février 2025, le Palais des congrès a été l'hôte d'**E-AI**, un événement voué à la convergence entre l'intelligence artificielle et le divertissement.

Placée sous le thème « **À ÉCHELLE HUMAINE: réinventer la créativité, réhumaniser l'IA** », cette édition a réuni les acteurs clés de l'industrie pour explorer l'impact de l'IA sur la créativité et les moyens de préserver une approche humaine dans un monde en pleine transformation technologique.

En tant que premier centre de congrès internationaux des Amériques, le Palais se doit d'innover pour rester à la pointe de l'expérience événementielle. Emmanuelle Legault, présidente-directrice générale de la Société, a d'ailleurs animé une table ronde sur la réinvention des espaces événementiels grâce à l'IA.

L'IA est devenue incontournable, et E-AI agit comme un catalyseur de transformations essentielles. Le Palais est fier d'être le partenaire stratégique de cette initiative qui contribue au positionnement de Montréal comme pôle mondial d'innovation en IA.

- Table ronde animée par Emmanuelle Legault, présidente-directrice générale du Palais.
© Eva Blue

Expositions commerciale

- **SIAL Canada 2024**
Exposition commerciale
Mai 2024
16 140 participant-e-s
- **Salon de la technologie de fabrication de Montréal (STFM)**
Exposition commerciale
Juin 2024
4 400 participant-e-s
- **Advanced Design & Manufacturing Expo Montréal**
Exposition commerciale
Novembre 2024
3 350 participant-e-s
- **ExpoCam**
Exposition commerciale
Février 2025
11 500 participant-e-s
- **Aeromart Montréal 2025**
Exposition commerciale
Mars 2025
1 150 participant-e-s

Expositions publiques d'envergure

- **Comiccon de Montréal 2024**
Exposition grand public
Juillet 2024
65 000 visiteur-euse-s
- **Salon du livre de Montréal**
Exposition grand public
Novembre 2024
90 000 visiteur-euse-s
- **SIAM - Salon International de l'Auto de Montréal 2025**
Exposition grand public
Janvier 2025
163 000 visiteur-euse-s



→ Le Palais souligne les 60 ans du SIAL

L'équipe du Palais a offert ses félicitations au réseau SIAL (Salon International de l'Alimentation) pour son œuvre couvrant 60 ans d'innovation alimentaire, d'échanges et de partenariats.

En l'honneur de ce remarquable parcours, le Palais, lieu d'accueil du SIAL Canada depuis 2001, a tenu à rendre hommage à cette organisation pour sa contribution exceptionnelle au développement de l'industrie alimentaire mondiale.

La remise d'une plaque commémorative a eu lieu pendant le SIAL Canada 2024, qui regroupait plus de 1 000 stands d'exposition ayant amené quelque 16 140 personnes à fouler le sol du salon au mois de mai.

Avec la tenue de sa 21^e édition au Palais, le SIAL Canada a confirmé son rôle de premier accélérateur d'affaires agroalimentaires en Amérique du Nord.

- Entrée du SIAL Canada 2024 au Hall Viger.
© Palais des congrès de Montréal



Encourager les domaines porteurs d'innovation grâce au POLE

Le Programme d'optimisation des locations événementielles (POLE), lancé par le Palais en 2022, soutient les organisateurs d'événements qui contribuent aux avancées et au rayonnement des différents secteurs économiques de Montréal et du Québec.

Cette année, deux événements dans le domaine de l'intelligence artificielle – ALL IN par Scale AI et E-AI 2025 – ont bénéficié de ce programme, ainsi que le Symposium International sur le Métavers et la Santé, organisé par le Quartier de l'Innovation en Santé et le Digital Health Institute for Transformation, et la cinquième édition

d'IMPULSION, Sommet international des transports électriques et intelligents (TEI), organisé par Propulsion Québec.

En investissant dans la création d'événements et le soutien à des rencontres récurrentes ciblées, le Palais se dote d'un levier supplémentaire pour générer des retombées économiques, sociétales et intellectuelles de façon pérenne. Il s'inscrit ainsi, plus que jamais, comme un partenaire clé du développement économique de la métropole.

→ IMPULSION, Sommet international des transports électriques et intelligents (TEI).
© Palais des congrès de Montréal



Les événements autochtones au Palais en 2024-2025

Tout au long de l'année, le Palais a accueilli des événements qui mettaient en avant les peuples autochtones dans divers secteurs d'activités.



Culture

Le 21 juin, Journée nationale des peuples autochtones, est l'occasion de célébrer le patrimoine, la diversité culturelle et les contributions des Premières Nations, des Inuits et des Métis au Canada. Le spectacle télévisé **Le grand solstice** a fait notamment briller la culture musicale autochtone et ses artistes de talent dans différents lieux de tournage, dont le Palais des congrès. Parmi les scènes télédiffusées, les danseurs kanien'kehaka (mohawks) Barbara Kaneratonni Diabo et Marshall Kahente Diabo ont honoré leurs ancêtres dans une fusion de danses de pow-wow et de danse contemporaine, réalisée sous les pommeliers en fleurs de l'Esplanade du Palais et devant la verrière sur la place Jean-Paul-Riopelle.

Politique

Du 7 au 9 juillet, l'**Assemblée des Premières Nations (APN)** a tenu sa 45^e Assemblée générale annuelle sur le thème « Renforcer nos relations ». En tant qu'organisation nationale de défense des intérêts des Premières Nations, cet organisme cherche à faire progresser les droits inhérents et issus de traités des Premières Nations, par l'élaboration de politiques, l'éducation du public et la formulation conjointe de lois. Plus de 1600 personnes – principalement les têtes dirigeantes de Premières Nations d'un océan à l'autre – ont participé à cet événement.

- 1 → Défilé du Collectif Autochtone tenu dans la galerie commerciale du Palais à l'occasion de la Semaine Mode de Montréal.
© Elizabeth Couture
- 2 → Le spectacle *Le grand solstice* réalisé sous les pommeliers en fleurs de l'Esplanade du Palais des congrès de Montréal.
© Priscillia Piccoli
- 3 → Congrès international sur le tourisme autochtone 2025.
© Palais des congrès de Montréal

Mode

Du 19 au 21 septembre, le Palais a accueilli le **Collectif Autochtone**, composé de sept créateurs et créatrices autochtones du Québec, participant à la Semaine Mode de Montréal. La galerie commerciale a été plongée dans l'univers créatif des Premières Nations au moment du premier défilé de mode du Collectif, applaudi chaleureusement par un public de 150 personnes. Également au programme, des conférences ont attiré une centaine de personnes en proposant divers sujets, tels que la mode autochtone contemporaine, l'impact socioéconomique de l'achat de produits authentiques autochtones et l'utilisation de matières premières.

Dans le Marché autochtone installé pour l'occasion, les entreprises Atikuss, Bastien – Artisan Autochtone, Matsheshu Créations, Jolène Robichaud Fashion Designs, MINI TIPI, Mikuniss Collection, et She Holds the Sky Designs ont présenté leurs produits.

Tourisme

Du 25 au 27 février, le **Congrès international sur le tourisme autochtone 2025**, organisé par l'Indigenous Tourism Association of Canada (ITAC), s'est installé au Palais. En tant que plus important congrès du tourisme autochtone au monde, cet événement contribue grandement à l'avancement de l'industrie touristique autochtone. Réunissant des délégations du Canada ainsi que d'autres pays, ce congrès a permis de mettre en lumière les efforts continus visant à propulser le Canada au rang de première destination autochtone au monde. La conférence a également été l'occasion de présenter le travail accompli par l'ITAC en matière de marketing et de développement afin de soutenir les destinations et entreprises touristiques autochtones. À cette occasion, des membres de l'équipe du Palais et de ses fournisseurs ont assisté à un atelier de sensibilisation aux réalités autochtones.



La satisfaction des clients: une grande source de motivation

Être à l'écoute de sa clientèle et imaginer des solutions novatrices pour répondre à ses attentes, voilà ce qui motive l'équipe du Palais au quotidien.

Encore une fois cette année, la satisfaction de notre clientèle atteint un niveau remarquable, avec un taux de 92,1 %, tous critères confondus. Reflétant le savoir-faire, la créativité, l'ouverture et le respect dont sait faire preuve le personnel du Palais, les témoignages reçus en 2024-2025 sont empreints d'enthousiasme et de gratitude.



« Je tiens [...] à te remercier personnellement pour ton professionnalisme et à saluer l'efficacité exceptionnelle de ton équipe. Le trio TKNL, Maestro, et le Palais, c'est vraiment une collaboration d'exception, wow! »

Nous avons été accueillis et guidés de manière exemplaire, avant, pendant et après l'événement. [...] Ce serait un plaisir de retravailler ensemble dans le futur! »

Tuul Batzaya

Chargée de projet événementiel
La Grande Tablée de Montréal –
La Tablée des Chefs

« Je voulais vous remercier au nom de toute l'équipe de One Young World et de MCI pour votre soutien dans les phases de planification et de livraison. »

[...] Lors de la planification, nous avons eu beaucoup de modifications tardives, et nous avons apprécié votre souci du détail et vos rappels pour nous assurer que nous ne manquions pas les dates butoirs. Notre expérience sur place avec vous tous a été fantastique! [...] Notre événement comporte de nombreuses variations qui le rendent difficile et complexe, mais votre équipe s'en est occupée avec une aisance et une compréhension totales.

Merci d'avoir fait partie de One Young World 2024 et d'avoir contribué de manière significative à son succès! »

Lucy Majury

Cheffe
Sommet One Young World

« Vos conseils et votre soutien au cours de l'année écoulée ont été inestimables! Votre souci du détail et votre fiabilité ont assuré le succès de notre conférence. Merci pour votre bienveillance et votre accompagnement. Vous êtes un véritable atout au sein de la communauté d'accueil montréalaise! »

Ellen Snipes

Director of Meetings and Exhibits
American Oil Chemists' Society (AOCS)
2024 AOCS Annual Meeting

« Je pense me faire l'écho de tous en réitérant le plaisir que nous avons eu à travailler avec vous et vos collègues au Palais des congrès. Vous étiez toujours souriants, rien n'était trop difficile, et le professionnalisme dont vous avez fait preuve tout au long de notre collaboration a été exemplaire.

Je vous ai déjà mentionné lors de mon passage à Montréal à quel point tout le personnel du Palais des congrès avait été agréable et serviable, et je dis bien tout le monde – le personnel de sécurité, les techniciens, le service de traiteur, les préposés à l'accueil qui dirigent la foule, vérifient les badges et répondent aux questions – c'est tout à votre honneur et à celui de votre équipe! Veuillez transmettre nos remerciements à l'ensemble du personnel qui a travaillé pendant la session, en unissant leurs forces pour contribuer à son succès. »

Helen Cadwallender

Cheffe du service des conférences
Assemblée parlementaire de l'OTAN
70^e session annuelle de l'Assemblée
parlementaire de l'OTAN



→ **Ouverture d'une nouvelle
salle d'allaitement**

La Société a mis à la disposition des personnes qui participent aux événements un tout nouvel espace entièrement dédié aux besoins des parents et de leurs bébés où règne une ambiance paisible.

Située dans un lieu stratégique à proximité de l'ascenseur menant à tous les niveaux du Palais, cette salle propose deux alcôves d'allaitement confortables et intimes, ainsi qu'une zone centrale équipée d'une table à langer et d'une poubelle.

→ Nouvelle salle d'allaitement du Palais.
© Palais des congrès de Montréal



Gros plan sur le niveau de satisfaction des clients du Palais en 2024-2025

92,1 %

Taux global de satisfaction

- Dépasse l'objectif fixé

72 %

Taux net de recommandation

(Net Promoter Score)

- Illustre le niveau de fidélité des clients qui recommandent le Palais à leur entourage

44 %

Taux de complétion

- En nette augmentation par rapport aux années précédentes



Implanté à la mi-septembre 2024, le nouveau sondage élaboré par la société québécoise Lanla comporte plusieurs améliorations visant à simplifier et à optimiser l'expérience de notre clientèle, les organisateurs d'événements.

La refonte du sondage a atteint les deux objectifs fixés :

- **Augmenter le taux de participation:** le taux de réponse de 44 % présente une augmentation significative par rapport au taux de participation de l'ancien sondage qui variait entre 14 % et 34 %.
- **Cibler les champs d'intervention dans le parcours client:** ceci permet d'envisager plus rapidement les ajustements qui s'imposent.

Entièrement compatible avec les tablettes et les téléphones portables, la nouvelle plateforme est un outil convivial qui offre une expérience fluide, soutenue par un concept dynamique aux couleurs du Palais. En raison du nombre limité de questions et de l'intégration de matrices permettant d'évaluer plusieurs services en une seule réponse, il est possible de répondre au sondage en cinq minutes seulement.



Grâce à l'ajout de nouvelles questions spécifiques à certains services et à une échelle de satisfaction simplifiée, l'équipe du Palais obtient un portrait chiffré et précis du degré de satisfaction des clients selon leurs expériences respectives.

À noter qu'une nouvelle question concernant l'appréciation de l'accompagnement en développement durable a aussi été ajoutée.

Par ailleurs, le Palais profite de l'occasion pour mesurer son positionnement concurrentiel en sondant ses clients à propos des autres centres de congrès qui accueillent leurs événements.

Dans un souci d'efficacité et pour simplifier la participation des clients, le processus d'envoi du sondage de satisfaction a également été modifié. L'automatisation des courriels permet de réduire la charge administrative, tant pour la clientèle que pour l'équipe du Palais, puisque toutes les informations nécessaires sont générées directement par le système Momentus.

→ La zone d'inscription de
l'exposition commerciale ALL IN.
© Mélanie Olmstead



Optimisation de la prestation de services auprès des clients

Toujours soucieuse d'aller au-devant des besoins de ses clients, la Société a entamé une démarche visant à moderniser sa proposition de valeur. Son objectif ultime est de définir une feuille de route de solutions concrètes centrées sur les besoins de la clientèle.

Quatre des cinq étapes de cette démarche ont été complétées au 31 mars 2025:

1. Clarification des personas (clients types)
2. Documentation du parcours client: définition des étapes, reconstitution collaborative à l'aide d'ateliers internes et externes
3. Identification des irritants
4. Identification et sélection des solutions en cocréation avec les partenaires (TKNL, Maestro Culinaire, Yulism, Tourisme Montréal, organisateurs professionnels de congrès, entre autres).

Les solutions envisagées concernent l'amélioration de la proposition visuelle et de l'offre financière, la simplification des contrats, la centralisation des informations et des documents pertinents, la visite personnalisée du Palais, l'offre technologique événementielle et la cohésion dans la prestation de service.

La dernière étape de planification et de mise en œuvre progressive des solutions sera déployée au cours de l'année 2025-2026.



Des partenaires qui contribuent avec brio à l'expérience des clients

TKNL Productions, partenaire officiel du Palais en matière de services audiovisuels, continue d'éblouir les clients avec ses prestations audiovisuelles de haut niveau qui créent des expériences événementielles remarquables. Parmi ses réussites en 2024, TKNL a accompagné de main de maître les organisateurs du Sommet One Young World pour créer une cérémonie d'ouverture d'une créativité inédite. Mettant en lumière la diversité et l'unité de notre communauté mondiale, la soirée d'ouverture a débuté par une cérémonie des drapeaux grandiose et a mis en scène un savant mélange de musique en direct, de performances et de prises de parole captivantes. Parmi les personnalités présentes figuraient l'écrivaine primée Margaret Atwood, la sensation musicale montréalaise Clay and Friends, ainsi que des artistes de cirque, vedettes de numéros prodigieux.

« Sur place, la réactivité, la qualité du travail en commun, la communication et, plus que tout, la qualité des talents composant l'équipe, nous ont absolument époustouflés. »

Lucy Majury

Cheffe du Sommet One Young World

Par ailleurs, pour les clients qui souhaitent une autonomie complète en toute simplicité, le Palais des congrès et TKNL ont lancé **un nouveau service clés en main**, offrant un accès à six salles pré-équipées d'écrans, de projecteurs et de systèmes audio à la pointe de la technologie. Grâce à cette solution tout-en-un, les clients bénéficient d'une expérience remarquable, d'une grande flexibilité et d'une autonomie complète sur le déroulement de leurs présentations, le tout à un tarif forfaitaire concurrentiel.





Maestro Culinaire, partenaire alimentaire exclusif du Palais depuis 2007, s'engage activement dans l'économie bioalimentaire du Québec. Cette démarche a été soulignée cette année par l'obtention de la reconnaissance **Aliments du Québec au menu**, attribuée par l'organisme à but non lucratif Aliments du Québec. En choisissant de travailler avec des producteurs locaux pour son approvisionnement, le chef de file de la restauration des congrès soutient l'économie québécoise tout en réduisant son empreinte environnementale. La distinction **Aliments du Québec au menu** renforce non seulement la réputation de Maestro Culinaire, mais aussi celle du Palais, en tant que partenaire privilégié d'expériences culinaires authentiques et responsables.

De plus, Maestro Culinaire et Équiterre ont conjugué leurs forces pour réduire l'empreinte environnementale des grands événements en élaborant en 2024-2025 un **menu de santé**

planétaire au bénéfice de la clientèle du Palais. Ensemble, les deux organisations ont défini les critères du menu, sélectionné fournisseurs et aliments, puis conçu et testé chaque plat. Adapté aux services à très grand volume, le menu de santé planétaire mise sur la durabilité et l'approvisionnement local pour promouvoir une alimentation saine et responsable.

« Les desserts ont été très appréciés, comme tout le reste de la nourriture. Je n'ai eu que des commentaires positifs à ce niveau et je n'hésiterais pas à refaire affaire avec vous. Pour le reste, les gestionnaires de banquet étaient très réactifs et attentifs, la présentation des stations était très belle et le suivi, excellent. Je me suis sentie en confiance tout le long. Un gros merci ! »

Myriam Nelson

Chargée des événements d'entreprise
Célébration de fin d'année – Pomerleau inc.

1 → L'équipe technique de la plénière
de ALL IN. © Mélanie Olmstead

2 → Création de Maestro Culinaire à partir
de produits locaux. © Virginie Gosselin



Plus que des clients, des chouchous!

Cette année, le programme de reconnaissance de la clientèle a été transformé en fonction des valeurs et de la mission du Palais. Arborant un concept entièrement renouvelé qui considère les clients comme des « chouchous » de l'équipe – un terme qui fait sourire et qui est compris tant par les francophones que les anglophones –, le programme est symbolisé par un cœur inspiré du prisme emblématique de la marque du Palais. Ce symbole de reconnaissance a aussi pour objectif de mettre en lumière le travail d'équipe et la collaboration entre toutes les parties prenantes.

En guise de remerciement, des clients triés sur le volet ont reçu un ensemble de produits du Québec élaborés de façon écoresponsable. Une belle façon de promouvoir des produits locaux soigneusement sélectionnés pour refléter la richesse culturelle de Montréal et la conscience écologique du Palais, et de mettre en valeur des traditions autochtones. Parmi les produits offerts: une tuque, un cabas, des bonbons Candylabs, le crayon d'épices Food Crayon, le chocolat fin Mikhu et une tisane Délice boréal.





Reconnaissance internationale pour les espaces de rencontre thématiques

À l'occasion de la conférence annuelle de l'AIPC – l'Association internationale des centres de congrès – en juillet 2024, le Palais a remporté le prestigieux **Prix Innovation – choix des délégués de l'AIPC** pour ses espaces thématiques mettant à l'honneur l'offre touristique québécoise.

Décernée aux établissements qui démontrent de l'excellence dans l'innovation et la créativité, cette distinction internationale a récompensé l'engage-

ment du Palais à offrir des environnements inspirants à ses congressistes, tout en incarnant des activités touristiques typiquement québécoises qui contribuent à l'attractivité de la destination.

En affirmant ainsi sa volonté de créer un pont entre tourisme d'affaires et tourisme d'agrément, le Palais renforce sa position de leader dans l'industrie des congrès et des événements.



1 → Le Saint-Laurent.
© JF Savaria

2 → La Station.
© JF Savaria

3 → Québec autochtone.
© Palais des congrès de Montréal

→ Au cœur d'un écosystème performant

Montréal maintient, année après année, son statut de destination d'affaires de premier plan à l'échelle internationale.

L'exercice 2024-2025 s'inscrit dans cette continuité, grâce à la mobilisation d'un écosystème dont les efforts assurent le rayonnement de la métropole sur la scène mondiale, au bénéfice du Québec tout entier.



→ Cocktail du 34^e Gala des Ambassadeurs. © Thierry du Bois



Montréal brille au premier rang des classements mondiaux

Montréal a été couronnée meilleure ville dans les Amériques pour les réunions internationales par l'Union of International Associations (UIA) dans son rapport officiel paru en juin 2024. Cette distinction prestigieuse, décrochée pour la septième année consécutive, confirme le pouvoir d'attraction de Montréal en tant que destination de choix pour les événements d'envergure internationale.

Un mois auparavant, selon le classement 2023 établi par l'International Congress and Convention Association (ICCA), la métropole conservait son titre de première destination en Amérique du Nord pour l'accueil d'événements associatifs internationaux, pour une huitième année consécutive.

Le positionnement à l'international de Montréal comme ville de référence pour l'organisation de congrès et de réunions est le résultat des efforts conjoints de Tourisme Montréal, du Palais des congrès de Montréal et de tous les acteurs impliqués dans le développement du tourisme d'affaires. Cette reconnaissance témoigne de l'engagement inébranlable de l'écosystème montréalais d'assurer une expérience d'accueil exceptionnelle. Au-delà des retombées économiques, intellectuelles et sociétales, c'est la créativité, l'ouverture d'esprit et le savoir-faire de Montréal qui continuent de rayonner partout dans le monde grâce à ces efforts concertés.



Quatorze Ambassadrices et Ambassadeurs honorés pour leur contribution au rayonnement de Montréal

Au début de son année financière, le Palais des congrès a fièrement annoncé la nomination de 14 nouveaux Ambassadeurs et Ambassadrices à l'occasion du **34^e Gala des Ambassadeurs**.

Grâce à leur engagement, Montréal sera l'hôte de 12 congrès d'envergure qui ont eu lieu ou auront lieu entre 2024 et 2028, générant des retombées économiques estimées à plus de 70,5 millions de dollars.



1 → Au centre de l'espace, la scène principale.

© Thierry du Bois

2 → De gauche à droite: Marie-Pier Élie, coanimatrice de la soirée, Suzanne Benoit et P^r Hany Moustapha, Grand Ambassadeur du Palais des congrès de Montréal.

© Thierry du Bois

3 → L'équipe technique du Gala.

© Thierry du Bois

4 → L'une des stations de la Symphonie gastronomique.

© Thierry du Bois



Les événements d'affaires n'appartiennent pas qu'à une institution, ils concernent une collectivité. Les équipes du Palais des congrès et d'Événements d'affaires Montréal collaborent d'ailleurs étroitement depuis plusieurs années afin de promouvoir Montréal comme destination de choix pour les congrès internationaux.

Le Gala des Ambassadeurs 2024 a donc aussi honoré quatre personnalités dont les événements internationaux se tiendront hors des murs du Palais. Tout comme les sommités dont les congrès auront lieu au Palais, ces personnalités sont intronisées au sein du Club des Ambassadeurs, rejoignant ainsi les rangs de plus de 350 personnes dont l'expertise s'est démarquée au sein des secteurs scientifique, universitaire et de la recherche.

Cette soirée mémorable a été organisée sous le signe de la haute gastronomie montréalaise, mettant en lumière le talent de chefs montréalais dans une Symphonie gastronomique orchestrée par Maestro Culinaire et 10 grands hôtels de la métropole.



Félicitations aux personnalités honorées en 2024!

→ Grand Ambassadeur

P^r Hany Moustapha,
École de technologie supérieure (ÉTS)

En reconnaissance de son engagement exemplaire envers la mission du Palais des congrès au fil des années et de sa contribution significative au rayonnement de Montréal à l'international.

→ Ambassadrices et Ambassadeurs intronisés

Kathy Baig,
École de technologie supérieure (ÉTS)
8th World Engineers Convention WEC 2027
(Cet événement a été annulé par l'organisateur.)

D^{re} Elena Bennett,
Université McGill
PECS-3: Pathways to Sustainability
(Cet événement a eu lieu au Centre Mont-Royal.)

Eric Blond,
Eric Blond Consultant
13th International Conference on Geosynthetics (13 ICG)

P^r Adel Francis,
École de technologie supérieure (ÉTS)
La 20^e conférence de la Société internationale pour l'informatique dans le génie civil et le bâtiment (Cet événement aura lieu à l'École de technologie supérieure [ÉTS].)

P^r Dominic Frigon,
Université McGill
EDAR7 – 7th Environmental Dimension of Antimicrobial Resistance Conference
(Cet événement a eu lieu à l'Hôtel Bonaventure.)

Jean Habimana, Hatch
André Rancourt, Cima-
ITA – AITES World Tunnel Congress 2026

P^r David Juncker,
Université McGill
28th International Conference on Miniaturized Systems for Chemistry and Life Sciences – MicroTAS 2024



→ Les Ambassadrices et Ambassadeurs du Palais des congrès de Montréal honorés en 2024 (de gauche à droite): P^r David Juncker, P^r Adel Francis, D^{re} Elena Bennett, P^r Karim Zaghib, P^r David Widory, D^r Martin Olivier, Eric Blond, Diane Séguin, D^r Momar Ndao, Kathy Baig, Brian Mustard, P^r Dominic Frigon, André Rancourt, Jean Habimana, et P^r Hany Moustapha, Grand Ambassadeur. © Thierry du Bois

Brian Mustard,
Ernst & Young
80th Congress of the International Fiscal Association

D^r Momar Ndao, Université McGill
D^r Martin Olivier, Université McGill
ICOPA XVI – 16th International Congress of Parasitology 2026

Diane Séguin,
ministère de la Sécurité publique
Congress of the International Society for Forensic Genetics – ISFG 2026
(Cet événement aura lieu à l'Hôtel Bonaventure.)

P^r David Widory,
Université du Québec à Montréal
2026 Goldschmidt Conference

P^r Karim Zaghib,
Université Concordia
23rd International Meeting on Lithium Batteries – IMLB 2026



**COLLECTIF
SAVOIR**

→ Le Collectif Savoir prend son envol

Initiative conjointe du Palais des congrès de Montréal et d'Événements d'affaires Montréal lancée en avril 2024, le Collectif Savoir perpétue l'esprit du Club des Ambassadeurs en le projetant vers l'avenir. Ce guichet unique offre un accompagnement personnalisé et des ressources concrètes visant à simplifier le parcours des spécialistes d'une discipline donnée dans l'attrait d'événements internationaux à Montréal. Grâce au soutien et à l'accompagnement du Collectif Savoir, recevoir ses collègues du monde entier dans le cadre d'un congrès d'envergure devient plus facile.

Un plan d'action soigneusement élaboré a été suivi par de premiers contacts avec les personnes clés identifiées dans les établissements d'enseignement supérieur et l'organisation de présentations en personne ou en visioconférence. Au cours de l'année, sept rencontres ont eu lieu avec des représentants du Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM), de l'École de technologie supérieure (ÉTS), de l'École des sciences de la gestion de l'UQAM (ESG UQAM), de HEC Montréal, du Neuro (Institut-hôpital neurologique de Montréal), de l'Université de Montréal, et de l'Université du Québec à Montréal (UQAM).



D'excellents résultats pour l'avenir

Malgré le climat d'incertitude qui s'est installé à la fin de l'exercice 2024-2025 partout sur la planète, l'équipe du Palais a su tirer son épingle du jeu en confirmant 300 événements pour les années à venir. Ces excellents résultats obtenus en 2024-2025 en matière d'ententes conclues confirment l'intérêt des clients pour l'offre du Palais.

Ces 300 événements se répartissent selon les marchés suivants:

- 38 congrès, dont 17 congrès internationaux, 6 congrès américains, 8 congrès canadiens et 7 congrès québécois
- 58 expositions (commerciales et publiques)
- 204 réunions diverses, événements spéciaux et réceptions

Les retombées économiques estimées à près de 311 millions de dollars pour ces événements proviennent principalement des marchés des congrès (132 millions de dollars) et des expositions (près de 90 millions de dollars).

ÉVÉNEMENTS MAJEURS CONFIRMÉS

Parmi les événements majeurs confirmés, on note:

- **ARVO 2030 Annual Meeting**
11 000 délégué-e-s
56,7 millions de dollars en retombées économiques
- **The 41st Annual AAAI Conference on Artificial Intelligence**
3 500 délégué-e-s
24 millions de dollars en retombées économiques

- **Congrès national 2026 du Parti libéral du Canada**
3 500 délégué-e-s
9,6 millions de dollars en retombées économiques
- **19th World Conference on Earthquake Engineering**
4 500 délégué-e-s
21,5 millions de dollars en retombées économiques
- **International Congress of Parkinson's Disease and Movement Disorders**
4 000 délégué-e-s
12,6 millions de dollars en retombées économiques
- **WCN'28 – World Congress of Nephrology 2028**
4 500 délégué-e-s
14,2 millions de dollars en retombées économiques
- **World Sleep 2027**
4 000 délégué-e-s
12,6 millions de dollars en retombées économiques
- **Colloque de l'Alliance des professeures et professeurs de Montréal 2026**
4 000 délégué-e-s
2,5 millions de dollars en retombées économiques
- **Rendez-vous Formation continue, AGA et congrès annuel de l'OIIQ 2026**
3 000 délégué-e-s
3,7 millions de dollars en retombées économiques

Un écosystème qui s'étend d'un océan à l'autre

Pour remporter cinq événements d'affaires de grande envergure en 2024-2025, le Palais des congrès et Tourisme Montréal ont pu compter sur le soutien du Fonds d'attraction de congrès internationaux (FACI) de Destination Canada.

Ce soutien a pris la forme d'engagements de financement dans le cadre de candidatures déposées par les deux partenaires montréalais et a permis d'attirer dans la métropole cinq événements d'envergure :

- **Le Congrès annuel de 2026 de l'American Comparative Literature Association**
2 500 délégué-e-s
4,9 millions de dollars de retombées économiques
- **Le Congrès international de 2026 sur les interactions humain-ordinateur**
1 700 délégué-e-s
4,8 millions de dollars de retombées économiques

- **Le Congrès annuel de 2027 de l'International Liver Transplant Society**
1 200 délégué-e-s
2,9 millions de dollars de retombées économiques
- **La Conférence mondiale sur le génie parasismique de 2028**
3 000 délégué-e-s
6,6 millions de dollars de retombées économiques
- **Le Congrès annuel 2027 de l'American Society of Pediatric Hematology/Oncology (ASPHO)**
1 500 délégué-e-s
6,5 millions de dollars de retombées économiques

Le FACI a sans aucun doute contribué à faire rayonner la candidature de Montréal et du Palais des congrès à l'échelle internationale pour chacun de ces événements d'affaires. En complément des ressources existantes, ce soutien financier a permis de développer des programmes à fort impact sociétal et intellectuel pour ces événements, tout en générant des retombées économiques importantes pour le Québec et le Canada. Cet effort conjoint laisse un héritage durable qui favorise l'innovation, le partage des connaissances et la croissance de la communauté.





Alliances stratégiques et partenariats: des liens indispensables avec des acteurs clés

Acteur important du tourisme d'affaires au Québec, le Palais des congrès de Montréal établit des alliances stratégiques et des partenariats avec nombre d'organisations, avec l'objectif de renforcer le rayonnement international de la métropole et l'ancrage du Palais au sein de la communauté. La synergie qui se développe au fil des ententes signées contribue à la vitalité d'un écosystème entièrement mobilisé au service du progrès de Montréal et du Québec tout entier.

ALLIANCES STRATÉGIQUES DU PALAIS

- ACFAS
- Air Canada (renouvelée pour 2 ans)
- Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM)
- École des entrepreneurs du Québec
- École de technologie supérieure (ÉTS) (nouvelle alliance)
- Fonds de recherche du Québec (FRQ)
- Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et sécurité du travail (IRSST) (renouvelée pour 3 ans)
- Institut du Nouveau Monde (INM)
- Quartier de l'innovation en santé (QIS)

Et en collaboration avec Événements d'affaires Montréal (Tourisme Montréal):

- Brussels International Association Forum (BIAF)
- Geneva International Association Forum (GIAF)

PARTENAIRES DE L'ÉCOSYSTÈME DU PALAIS

- Chambre de commerce du Montréal métropolitain
- Destination Canada
- Événements d'affaires Montréal (Tourisme Montréal)
- Montréal International
- Ville de Montréal – Service du développement économique (SDE)

PARTENAIRES DU MILIEU UNIVERSITAIRE

- École de technologie supérieure
- HEC Montréal
- Polytechnique Montréal
- Université Concordia
- Université de Montréal
- Université du Québec à Montréal
- Université McGill

PARTENAIRES DE LA RECHERCHE *

- Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ)
- Centre de recherche informatique de Montréal (CRIM)
- Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations (CIRANO)
- Conseil national de recherches Canada (CNRC)
- Institut national de la recherche scientifique (INRS)

* Liste non exhaustive



Un lien direct avec des secteurs d'importance stratégique

Le Comité stratégique multisectoriel (CSM) réunit des leaders issus des principaux secteurs économiques de la métropole, ainsi que des personnes représentant des universités et des centres de recherche dont l'expertise et les réseaux constituent un levier stratégique pour soutenir les efforts de développement d'affaires du Palais.

Les membres de ce comité de haut niveau, qui se sont rencontrés à deux reprises cette année, mettent à profit leur expertise et leur réseau pour identifier des personnes susceptibles de soutenir certaines candidatures internationales liées à des congrès pouvant se tenir au Palais.

Composition du CSM en 2024-2025

Président

- P^r Hany Moustapha, directeur du Réseau SDG Innovation, titulaire de la Chaire de recherche Siemens sur l'intégration des technologies de l'industrie 5.0 et de la Chaire de recherche Pratt & Whitney Canada sur l'intégration et l'optimisation des systèmes de propulsion à l'École de technologie supérieure de Montréal.

Membres

- Frédéric Alberro, président-directeur général de l'Association pour le développement de la recherche et de l'innovation du Québec (ADRIQ)
- Louis-Philippe Allard, directeur général de CargoM
- D^{re} Janice Bailey, directrice scientifique du Fonds de recherche du Québec – Nature et technologies
- Kathy Baig, directrice générale et cheffe de la direction de l'École de technologie supérieure (ÉTS)
- Philippe Beauregard, vice-président aux Communications de l'Université Concordia
- Sofiane Benyouci, associé et vice-président, Consultation & Innovation d'Innovitech
- Léa Berlinguet, conseillère principale, vice-présidence Planification énergétique et stratégie d'Hydro-Québec
- Marco Blouin, directeur général de la science et des partenariats au ministère de l'Économie et de l'Innovation
- D^r Fabrice Brunet, président-directeur général du Quartier de l'innovation en santé (QIS) et vice-recteur associé au Développement des sciences de la santé de l'Université du Québec à Montréal
- Stéphane Cardin, président-directeur général du Bureau du cinéma et de la télévision du Québec
- Pierre Coutu, président d'Aviation Strategies International
- Jacques Deforges, directeur général de Finance Montréal
- Stéphanie Doyle, présidente-directrice générale de Montréal InVivo
- Isabelle Dubé-Côté, présidente et cheffe de la direction d'Écotech Québec
- Mathieu Ferland, directeur, Secteurs stratégiques, Investissements directs étrangers d'Investissement Québec
- Fassi Kafyeye, directeur principal, Technologies stratégiques et innovation de Bombardier Aéronautique
- P^r Fabrice Labeau, vice-président Administration et Finance de l'Université McGill et président de l'IEEE Consumer Technology Society
- Geneviève Latour, vice-présidente, communications et services aux membres de Propulsion Québec
- Mélanie Lussier, présidente-directrice générale d'Aéro Montréal
- Irène Marcheterre, directrice des communications, de l'accès à l'information et du développement des partenariats du Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM)
- P^{re} Catherine Morency, professeure à Polytechnique Montréal, titulaire de la Chaire Mobilité et de la Chaire de recherche du Canada sur la mobilité des personnes, et présidente du Club des Ambassadeurs du Palais des congrès de Montréal
- Manon Pelletier, directrice au développement de projets et partenariats du Fonds de recherche du Québec
- D^{re} Louise Poissant, vice-présidente recherche – direction scientifique secteur Société et culture du Fonds de recherche du Québec
- François Racine, président-directeur général d'AluQuébec
- P^r Jacques Robert, professeur titulaire au Département de technologies de l'information de HEC Montréal
- P^{re} Annie Ross, professeure titulaire à Polytechnique Montréal
- Mathieu St-Arnaud Lavoie, directeur général de Mmode
- Luc Vinet, directeur général, IVADO

→ Lauréate et lauréats en 2024-2025

Concours *Soutien à l'organisation de congrès internationaux* du Club des Ambassadeurs du Palais des congrès de Montréal et du Fonds de recherche du Québec (FRQ)



Grâce à ce concours mené sous l'égide de son partenariat avec le **Fonds de recherche du Québec**, le Palais vise à reconnaître l'engagement des chercheuses et des chercheurs dans l'organisation de congrès scientifiques à Montréal.

À l'occasion de cette 10^e édition du concours, les trois bourses de 10 000 \$ pour l'organisation de congrès internationaux à Montréal ont été attribuées à :

- **Marie Hatem**, de l'Université de Montréal – 5^e congrès de la Chaire internationale Mukwege;
- **Gilles Pesant**, de Polytechnique Montréal – 34th International Joint Conference on Artificial Intelligence;
- **Jose Teodoro**, de l'Université McGill – 44^e Congrès annuel de l'Association américaine de virologie.

Les noms des récipiendaires du concours ont été dévoilés le 28 novembre 2024, dans le cadre du forum d'échange annuel organisé par le Palais et le FRQ.

→ De gauche à droite: P^{re} Catherine Morency, présidente du Club des Ambassadeurs du Palais des congrès de Montréal, la lauréate Marie Hatem, professeure titulaire au Département de médecine sociale et préventive de l'École de santé publique de l'Université de Montréal, le lauréat Gilles Pesant, professeur titulaire au Département de génie informatique et génie logiciel de Polytechnique Montréal, le lauréat Jose Teodoro, professeur au Département de Biochimie de l'Université McGill, Mylène Gosselin, responsable de programmes au FRQ.

© Palais des congrès de Montréal



Renforcer le rayonnement et stimuler l'engagement

Dans le cadre de sa stratégie marketing, la Société multiplie les actions pour renforcer sa notoriété tant à l'échelle internationale qu'au Canada et au Québec.



- 1 → Publicité *Meet, Greet and Enjoy*: marchés international et canadien.
© Palais des congrès de Montréal
- 2 → Publicité *It all adds up*: marchés international et canadien.
© Palais des congrès de Montréal
- 3 → Publicité *Partenaire de l'essor du Québec*: marché québécois.
© Palais des congrès de Montréal

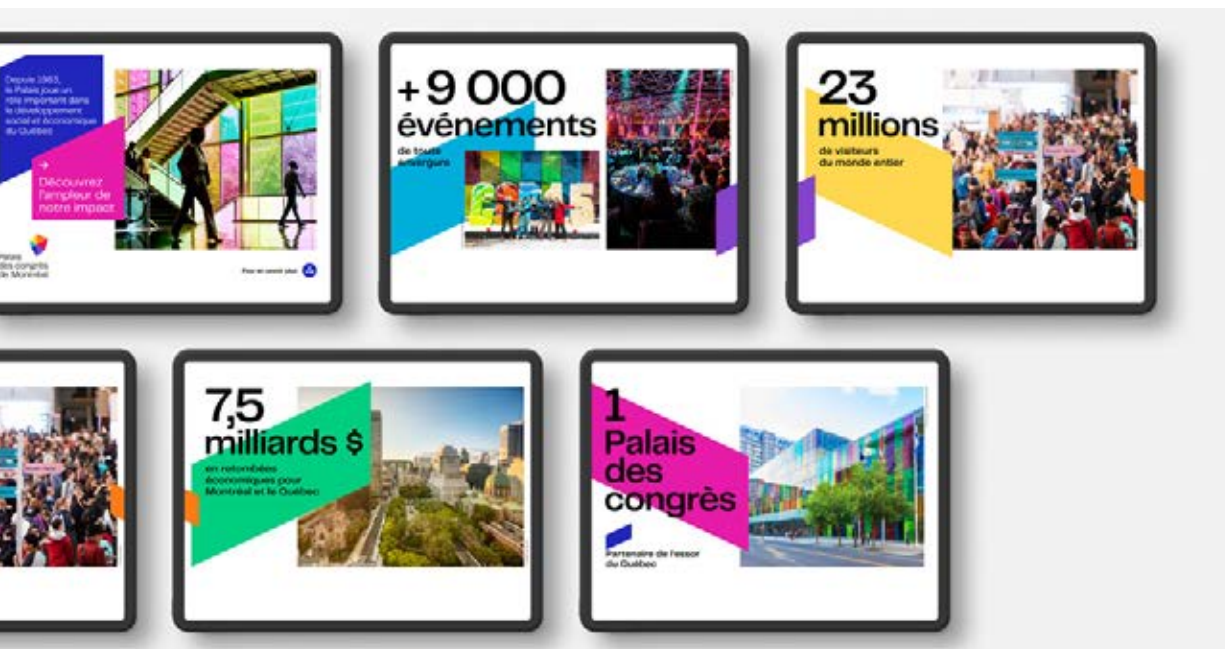


Campagnes publicitaires

En 2024-2025, les campagnes de publicité ont adopté une approche tournée vers l'avenir dont le message s'adapte aux contextes et aux marchés.

La signature **Se réunir et se divertir** (et sa version anglaise *Meet, Greet and Enjoy*) illustre l'offre du Palais qui répond aux besoins des touristes d'affaires de travailler, mais aussi de se détendre dans des espaces propices à faire du réseautage de qualité.

La publicité ci-contre qui présente le Saint-Laurent, l'un des espaces de rencontre thématiques mis à la disposition des congressistes, a été déployée principalement sur les marchés international et canadien.



Une autre signature, **Tout s'additionne pour une expérience mémorable** (ou sa version anglaise *It all adds up to a memorable journey*), a été véhiculée dans le but de positionner le Palais au cœur d'une destination de premier plan, qui comprend de nombreux avantages pour les voyageurs d'affaires.

Cette publicité, qui attire l'attention grâce à la somme de chiffres clés, a été déployée principalement sur les marchés international et canadien.

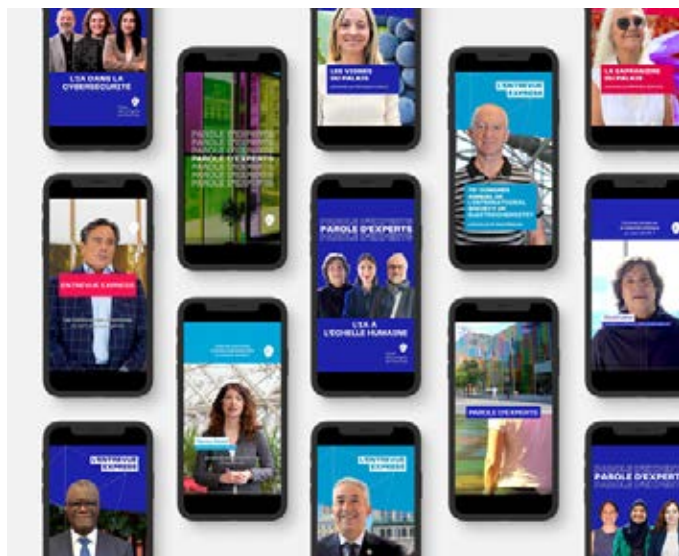
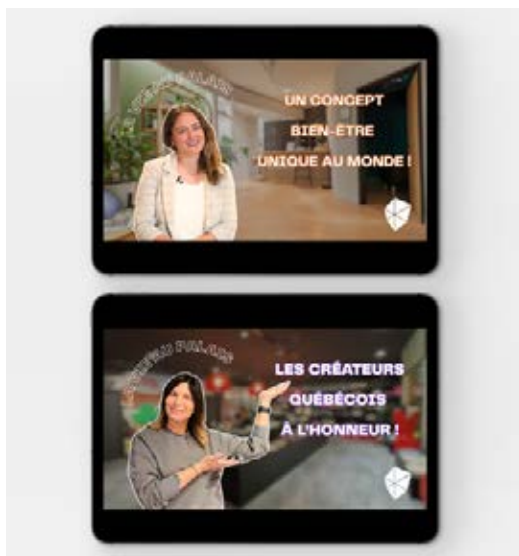
Sur le marché québécois, l'accent a été mis sur l'impact des actions du Palais sur la communauté à travers les événements qu'il accueille depuis son ouverture en 1983. La signature **Partenaire de l'essor du Québec** a été vue dans des médias locaux, tels *Les Affaires*, *La Presse+* et *Le Devoir*.



**Se réunir
et se divertir**



**Partenaire de l'essor
du Québec**



Création de contenu

La création de contenu sous toutes ses formes a alimenté les actions de communication : actualités sur le site Internet, infolettres mensuelles et médias sociaux.

À ce titre, une nouveauté de 2024-2025 : le tournage et la réalisation des capsules vidéo **La vie au Palais**, qui racontent ces petites histoires du quotidien qui écrivent la grande histoire du Palais. Diffusées sur les réseaux sociaux en avril 2025, les deux premières entrevues ont mis en lumière le Marché Saint-Laurent, un nouveau commerce typiquement montréalais, et ESPACE RECHARGE, une entreprise innovante du MT Lab en résidence au Palais.

→ Un public engagé envers le Palais



25 063
abonnés



12 000
abonnés



6 113
abonnés



4 078
abonnés

Ce nouveau format vient s'ajouter aux entrevues vidéo existantes qui connaissent un franc succès:

- **Parole d'experts**, destinée à vulgariser un sujet en s'adressant à trois spécialistes qui l'abordent de perspectives différentes.
- **Entrevue Express**, mettant généralement en scène un Ambassadeur ou une Ambassadrice du Palais dans le cadre de son congrès.

Diffusées sur les médias sociaux, dans l'infolettre mensuelle et dans la section Actualités du site web, ces capsules font rayonner les événements tenus au Palais au sein de la communauté. Parmi les sujets traités en entrevue en 2024-2025 : la mobilité durable, le tourisme autochtone, l'intelligence artificielle (IA) et la préservation de la créativité, de même que l'IA et la cybersécurité en criminologie.

- 1 → Le Marché Saint-Laurent et ESPACE RECHARGE, sujets des capsules vidéo *La Vie au Palais*.
© Palais des congrès de Montréal
- 2 → Capsules vidéo *Parole d'experts* et *Entrevue Express* diffusées en 2024-2025.
© Palais des congrès de Montréal



Une carte de souhaits de fin d'année imaginée et réalisée par l'équipe du Palais

La carte de vœux de cette année illustre la créativité débordante de l'équipe du Palais, projetant une image chaleureuse de la Société auprès de ses clients, fournisseurs et partenaires.

Conçue, filmée et interprétée par des membres de l'équipe du Palais des congrès, la carte de souhaits de fin d'année a été un projet rassembleur, source d'une grande fierté pour l'ensemble du personnel.



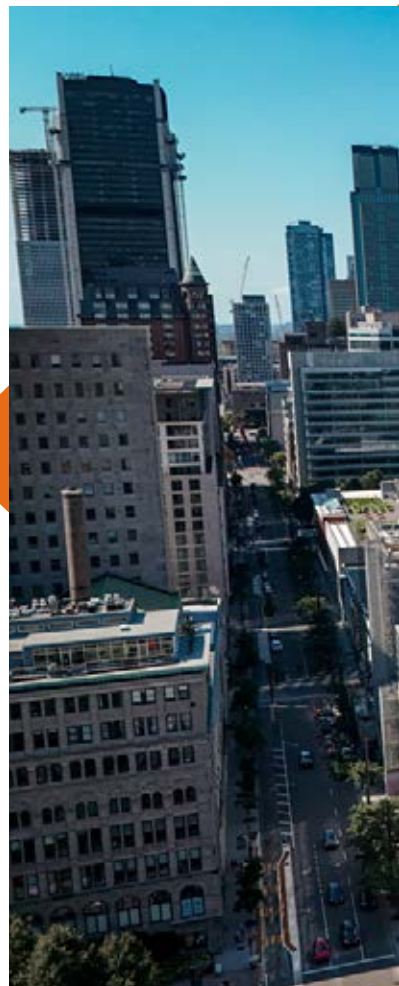
- 1 → Extrait de la carte de vœux.
© Palais des congrès de Montréal
- 2 → Tournage de la carte de vœux dans le studio Prisme.
© Palais des congrès de Montréal

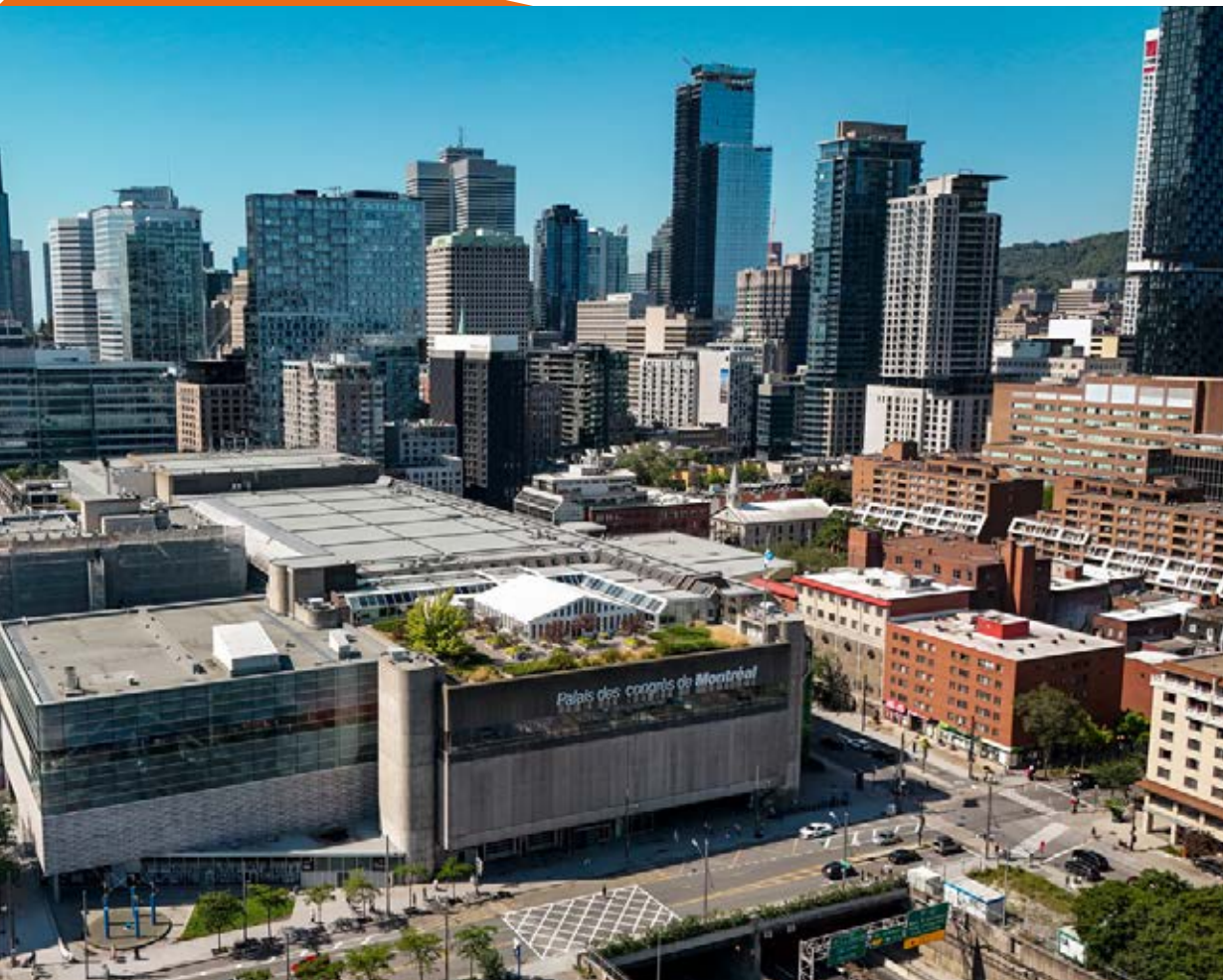
→ Grand ouvert sur la métropole

À la fois vitrine de la destination pour les visiteuses et visiteurs venus d'ailleurs et point de rencontre des Montréalaises et Montréalais lors de grands événements, le Palais des congrès de Montréal est fier d'être reconnu comme lieu emblématique de la métropole.

En 2024-2025, voici comment il a ouvert grand ses portes à la communauté dans laquelle il s'est ancré.

- 1 → Le Palais, niché au cœur du centre-ville de Montréal.
© JF Savaria
- 2 → Le Marché Saint-Laurent, nouvelle boutique dans la galerie commerciale.
© Palais des congrès de Montréal
- 3 → La verrière vue de l'intérieur.
© Mathieu Dupuis







La Beauté Sauvera le Monde, une exposition au cœur de l'installation Nature légère

Organisée par la Fondation Albert II de Monaco (Canada), en partenariat avec le Palais des congrès, l'exposition ***La Beauté Sauvera le Monde*** a mis en lumière une série de 19 photos proposant un regard singulier sur l'environnement et sur la splendeur de la nature. L'exposition – dont la scénographie a été assurée par OASIS immersion – se présente comme une exploration de notre propre vulnérabilité au cœur de l'environnement. Destinée à émouvoir, à émerveiller et à sensibiliser le public aux enjeux environnementaux, cette exposition a été accessible gratuitement pendant trois mois à l'automne. L'exposition a débuté en parallèle au Sommet One Young World 2024, soutenu par la Fondation Albert II de Monaco.

Symbole de l'espace public du Palais, les arbres roses de l'installation *Nature légère* ont offert un cadre immersif pour cette déambulation au gré de photographies ayant pour thème central la somptuosité de la nature. Un clin d'œil discret à l'engagement du Palais, qui a fait du développement durable un élément essentiel de son modèle d'affaires, de son action communautaire et de son image de marque institutionnelle

Encore plus de couleurs au Palais cet hiver !

Dans le cadre de LUMINO, l'événement annuel qui célèbre la lumière et la vitalité culturelle de la métropole, le Palais a accueilli sur fond de verrière **Biolumen**, une installation de l'artiste torontoise Radha Chaddah, réalisée en collaboration avec le cabinet d'architecture Raw Design.

Cette œuvre captivante a invité les visiteurs et visiteuses à plonger dans un univers lumineux et organique, inspiré par les créatures bioluminescentes qui peuplent les profondeurs marines. Réagissant au passage des spectateurs et spectatrices par des variations de couleurs et d'intensité, l'installation crée une expérience poétique et immersive. Conçue pour transformer l'espace urbain en un paysage féerique, *Biolumen* baigne les lieux dans une atmosphère apaisante et mystérieuse, où projections colorées et mélodies envoûtantes tissent un lien harmonieux entre l'art et la nature.

LUMINO est une production du Partenariat du Quartier des spectacles, présentée grâce au soutien financier de la Ville de Montréal et de Tourisme Montréal et avec la collaboration de nombreux codiffuseurs : Place des Arts, Complexe Desjardins, Montréal centre-ville, Place Ville Marie (PVM), Palais des congrès de Montréal, SDC Quartier latin, BANQ, Le Central, Fairmont Le Reine Elizabeth et l'Université du Québec à Montréal (UQAM).

Musique latine et limonade gratuite sur fond de verrière

Un mercredi midi ensoleillé du mois de juillet, une centaine de personnes se sont retrouvées devant la verrière pour profiter d'un spectacle donné par The Cuban Martinez Show. Limonade et rythmes endiablés étaient au rendez-vous pour le plus grand plaisir du public. Ce concert a été présenté dans le cadre des Concerts midi Destination Centre-ville.

→ L'œuvre *Biolumen* installée devant la verrière du Palais.
© Palais des congrès de Montréal





Une Nuit blanche haute en couleur

Après le succès éclatant de l'année dernière, le Palais des congrès est revenu en force pour la 22^e édition de la Nuit blanche à Montréal, qui s'est tenue le 1^{er} mars 2025 dans le cadre du festival Montréal en Lumière. Pour l'occasion, la galerie commerciale a fait place à l'extravagance et à l'énergie communicative de la thématique POP, et a livré une explosion de couleurs, de sons et de saveurs!



Les noctambules de tous âges se sont laissé surprendre tout au long d'un parcours expérientiel totalement gratuit conçu par l'équipe du Palais. À l'honneur dans la galerie commerciale de 17 h à 1 h du matin: des jeux géants, une discothèque silencieuse, une murale collaborative, l'exposition *Sweet Folie* à OASIS immersion, un marché éphémère ainsi qu'une station photo, sans oublier des collations gourmandes!

→ Une foule enthousiaste au Palais dans le cadre de la Nuit blanche.
© Palais des congrès de Montréal

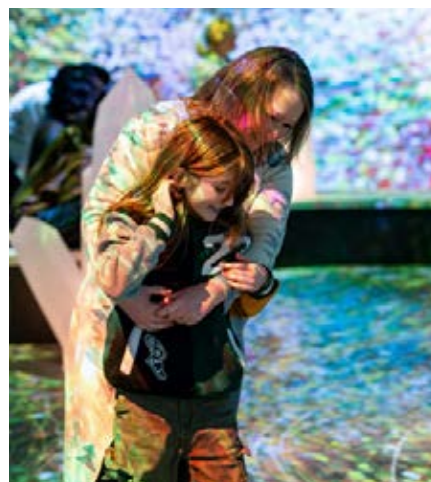


Quatre ans déjà pour OASIS immersion!

Pour célébrer son quatrième anniversaire, OASIS immersion a mis à l'affiche **Apesanteur**, une exposition réunissant une sélection de ses œuvres immersives les plus marquantes.

Cette rétrospective permet de redécouvrir les créations qui ont façonné cette destination incontournable de l'art immersif. Il s'agit d'un véritable hommage à tous les artisans du Québec, du Canada et d'ailleurs, qui ont insufflé leur talent et leur vision pour donner vie à ce refuge sensoriel, un lieu où l'art et la technologie s'unissent pour suspendre le temps.

Depuis son ouverture en février 2021, OASIS immersion a accueilli quelque 700 000 visiteurs.



1 → L'exposition *Apesanteur*.

© OASIS immersion

2 → © Jean-Philip Lessard



Une première entreprise innovante en résidence

Le Palais des congrès s'est associé au MT Lab dans le cadre de son programme « Entreprise innovante en résidence » pour accueillir l'entreprise **ESPACE RECHARGE** au sein de sa galerie commerciale. Soucieux de soutenir l'innovation d'ici, le Palais met à disposition de cette jeune pousse un emplacement stratégique au cœur du centre-ville afin de lui permettre de tester et de perfectionner ses solutions en conditions réelles.

ESPACE RECHARGE propose des expériences de bien-être destinées à une clientèle corporative. Son offre de service flexible et personnalisable comprend une cinquantaine d'activités clés en main, individuelles ou en groupe.

Développées en étroite collaboration avec de nombreux partenaires locaux, elles visent la récupération cognitive et physique, en tenant compte des contraintes et du rythme de la vie professionnelle.

Au cœur de cette offre se trouve la Chambre immersive^{MC}, un dispositif unique qui permet à la personne de se téléporter dans un autre lieu, en sons et en images, pour y vivre une activité individuelle de son choix. Une pièce fermée métamorphosée devient alors un cocon qui propose une multitude d'activités de 30 minutes, mariant le virtuel, l'immersif et le présentiel.





→ Le Palais, sur le parcours du Festival Art Souterrain

Depuis plus de 15 ans, Art Souterrain s'engage à rendre l'art contemporain accessible en proposant des interactions culturelles d'un nouveau genre tout en investissant des lieux non conventionnels. À partir de la mi-mars, le réseau souterrain de Montréal s'est transformé pour créer un nouvel habitat, l'occasion pour le public d'explorer son rapport à la vie intime et la manière d'habiter un monde en profonde transformation.

Le Palais des congrès est l'un des cinq édifices du centre-ville qui ont jalonné le parcours souterrain, offert gratuitement au public.



→ Les œuvres de BANN'S (Black Artists Network of Nova Scotia) dans les couloirs souterrains du Palais. © Palais des congrès de Montréal

- 1 → L'accueil d'ESPACE RECHARGE.
© Palais des congrès de Montréal
- 2 → Les produits de bien-être.
© Palais des congrès de Montréal
- 3 → La Chambre immersive^{MC}.
© Palais des congrès de Montréal



Une boutique souvenir pas comme les autres

Une nouvelle boutique mettant à l'honneur la créativité montréalaise a ouvert ses portes dans la galerie commerciale du Palais! Concept hybride entre café branché et vitrine de l'artisanat québécois, le Marché Saint-Laurent a pour mission de proposer aux touristes et à la communauté locale des produits authentiques qui reflètent la culture du Québec. L'ouverture de ce commerce au Palais des congrès témoigne de l'objectif de la Société de mettre les produits locaux à l'honneur auprès du plus grand nombre.

Les touristes d'affaires internationaux, tout comme la population montréalaise, apprécie cette expérience unique combinant design, culture et saveurs locales dans une variété d'articles soigneusement sélectionnés pour leur qualité, leur originalité et leur fabrication responsable.



→ Le Marché Saint-Laurent dans la galerie commerciale du Palais. © Palais des congrès de Montréal



→ © Gorodenkoff – Adobe Stock

→ En action pour une meilleure productivité

Au cours de l'année 2024-2025, la Société du Palais des congrès de Montréal a poursuivi la mise en œuvre de mesures d'optimisation visant à renforcer l'efficacité de ses processus opérationnels.

Qu'il s'agisse de collaborations avec des partenaires ou d'initiatives conçues en interne, elle mise sur l'innovation comme levier principal de gains de productivité.

L'avenir de la Société passe inévitablement par l'innovation technologique.

À ce chapitre, l'équipe du Palais a mis sur pied des projets d'intelligence artificielle (IA) permettant d'améliorer la productivité tout en optimisant l'efficacité et la précision des services offerts.



Intégration de l'IA dans les processus opérationnels

Engagée à rendre ses opérations plus productives, la Société développe des modèles pour aider l'ensemble des directions à prendre des décisions basées sur des données. Certains de ces modèles prévoient l'intégration de l'IA dans ses processus opérationnels afin d'améliorer la productivité et d'offrir une valeur ajoutée à ses clients, grâce à la mise sur pied de divers projets amorcés au courant de l'année.

La Société a notamment démarré le développement d'applications en IA, dont un **projet de gestion de rendement des salles**. Ce projet est réalisé en collaboration avec Polytechnique Montréal dans le cadre d'un programme du Mitacs – un organisme canadien qui favorise la recherche et l'innovation en établissant des partenariats entre universités, industries et gouvernements. Le volet d'assignation des salles est également en cours.

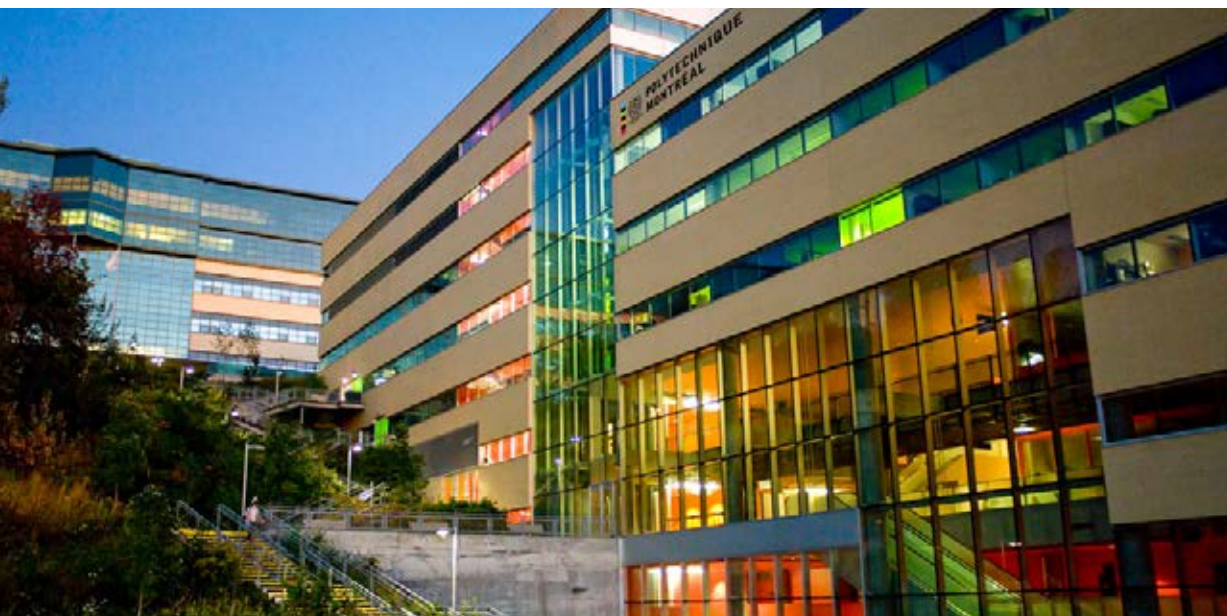
L'intégration de l'IA permet d'optimiser les résultats et, par conséquent, d'améliorer la gestion du rendement. À terme, cet outil pourra favoriser une utilisation profitable des installations et encourager notamment la polyvalence des espaces.

Parmi les autres applications en cours de développement, on note :

- un outil d'optimisation du rendement visant **l'automatisation progressive de certaines tâches administratives**;
- un outil de calcul permettant de **fixer les dérogations maximales** à offrir aux clients.

Par ailleurs, la Société a intégré l'IA générative dans ses pratiques, avec pour résultat des gains de productivité dans certains processus.





IA et gestion des matières résiduelles

Lancée en 2024-2025, une nouvelle collaboration entre le Palais des congrès et **Polytechnique Montréal** marque une étape clé dans la transformation numérique de l'organisation.

Développé dans le cadre d'un programme du Mitacs, ce nouveau projet basé sur le développement d'un système de vision par ordinateur en IA permettra à la Société de disposer de données précises sur l'impact des gisements des matières résiduelles générées lors des événements qu'elle accueille.

Au cours de la session d'hiver 2025, un groupe de quatre étudiants a eu pour mission de concevoir un système intelligent capable d'identifier, de catégoriser et de quantifier les matières résiduelles produites lors de chaque événement. En collaborant étroitement avec la communauté étudiante, le Palais réaffirme son engagement envers l'innovation et la durabilité, tout en offrant à ces futurs ingénieurs une expérience pratique et enrichissante.

Grâce à cette collecte de données, l'équipe du Palais souhaite acquérir une compréhension approfondie de l'incidence des choix effectués à l'étape de la planification sur la quantité et la nature des déchets produits. L'objectif final est de développer des stratégies personnalisées pour chaque type d'événement afin de réduire efficacement la production de matières résiduelles et de promouvoir des alternatives plus durables.

Ce projet innovant s'inscrit dans le cadre d'un partenariat établi en 2019 entre Polytechnique Montréal, première université d'ingénierie au Canada, et IVADO, consortium voué à la promotion de l'IA. IVADO, dont le Palais des congrès est membre depuis 2022, a joué un rôle clé d'accompagnement dans la démarche.

→ Polytechnique Montréal.
© Denis Farley

Autres initiatives terminées en 2024-2025

D'autres projets innovants qui visaient l'amélioration continue des processus ont été complétés cette année, parmi lesquels:

- l'élaboration et la rédaction de la *Politique de gouvernance des données et chartes associées*;
- la mise en ligne de la communauté d'entraide applicative, un forum d'échange composé de super-utilisateurs de logiciels employés au Palais, qui permet de gagner du temps et d'augmenter les connaissances au sein de l'équipe;
- la conception et le déploiement partiel d'un indicateur de retombées sociétales;
- la mise en place de tableaux de bord intégrant l'évolution des ventes et les taux de conversion, pour assurer tout particulièrement un suivi précis du marché américain.

Un renforcement continu en matière de cybersécurité

La Société mène des actions soutenues pour rendre son environnement numérique plus sécuritaire. Dans le cadre de la phase d'exploitation et d'amélioration continue de la feuille de route en cybersécurité, les efforts déployés en 2024-2025 se sont concentrés sur la formation et la sensibilisation des utilisateurs, dans la continuité de l'année précédente.

Cette formation basée sur des simulations d'hameçonnage fait l'objet d'un suivi serré de la part de la direction, la cybersécurité figurant parmi les éléments de performance de l'organisation.

Par ailleurs, la Société a mis en place plusieurs mesures nécessaires pour se conformer à la *Loi 25 sur la protection des renseignements personnels des citoyens du Québec*.



Des projets structurants en matière de technologies de l'information

La transformation numérique de la Société s'est poursuivie en 2024-2025 grâce à l'implantation de projets structurants qui touchent l'ensemble des opérations du Palais:

- Le nouveau système comptable ACUMATICA est fonctionnel depuis janvier 2025 et a fait l'objet de formations auprès du personnel.
- La révision des systèmes des stationnements a été complétée et permet déjà d'offrir un meilleur service.
- Un lac de données a été mis en place afin d'optimiser l'extraction, l'entreposage, le traitement et la valorisation de toutes les sources de données de la Société.
- Le sondage de satisfaction de la clientèle a été entièrement revu à partir de nouveaux critères et son envoi est dorénavant automatisé.

Grâce à l'intégration de nouveaux outils et à l'optimisation de ses processus, la Société a réalisé d'importants gains de temps, ce qui s'est traduit par une amélioration tangible de sa productivité.

→ Assurer la pérennité de l'organisation

Au-delà de l'accueil des événements, le fonctionnement quotidien de la Société repose sur un ensemble d'activités stratégiques menées en coulisses.

Entretien des actifs, bonification continue de l'expérience client, gestion de la sécurité et maintien de relations harmonieuses avec le voisinage: ces responsabilités, souvent méconnues du grand public, sont essentielles au bon fonctionnement de l'organisation et à la pérennité de sa performance.



→ Le Salon des Ambassadeurs
entièrement rénové en 2024-2025.
© Palais des congrès de Montréal



Des installations vieillissantes

Le rapport de l'état de l'immeuble complet effectué cette année a démontré une fois de plus la vétusté grandissante de nos infrastructures. En 2022-2023, la cote D (mauvais) avait été attribuée aux installations selon l'indice de vétusté physique.

Depuis, cet indice ne fait que s'empirer, passant de 16 % en 2022-2023 à 27 % cette année. Plusieurs raisons peuvent expliquer cette situation :

- La vétusté du Palais s'accroît d'année en année.
- Les coûts de maintien augmentent.
- Une partie des fonds alloués par le Programme québécois des infrastructures (PQI) a été utilisée pour sécuriser les bâtiments expropriés adjacents au Palais.
- Une autre partie des fonds a servi à la réalisation d'études sur les infrastructures.

Principaux travaux en matière de maintien des actifs (complétés ou en cours de réalisation)

- Rénovation du Salon des Ambassadeurs (complété)
- Sécurisation des murs rideaux (verrière colorée) (complété)
- Modernisation de trois escaliers mécaniques
- Travaux dans l'édifice Tramways: réfection des façades, remplacement des systèmes mécanique et électrique des 9^e et 10^e étages, élaboration du programme fonctionnel en vue du réaménagement des 4^e et 5^e étages
- Travaux d'étanchéité et paysagement de l'Esplanade (complété)
- Travaux d'inspection des façades et des stationnements (complété)
- Rapport quinquennal de l'état de l'immeuble (complété)

Des dépenses de l'ordre de 11,5 millions de dollars ont été effectuées en maintien des actifs.

Principaux travaux d'entretien spécialisé (complétés)

- Remplacement du compacteur à déchets
- Ajout de garde d'ascenseur dans les salles mécaniques
- Remplacement des pompes de surpression et contrôleur domestique
- Ajout de six bornes de recharge dans le stationnement de l'édifice Tramways
- Inspection annuelle des gicleurs
- Acquisition d'équipement électrique (une nacelle et deux véhicules)
- Participation au *Programme de gestion de la puissance* d'Hydro-Québec (11 demandes)

Principaux travaux d'amélioration des stationnements (complétés ou en cours de réalisation)

- Réhabilitation des stationnements et débarcadères
- Installation de nouvelles bornes de paiement et amélioration du système d'identification des usagers (complété)



Nette amélioration dans la cohabitation avec la population itinérante

La Société s'est toujours montrée proactive dans la quête de solutions pérennes à un enjeu qu'elle prend très au sérieux. Par rapport aux années précédentes, la cohabitation avec la population itinérante s'est nettement améliorée en 2024-2025.

En plus de maintenir sa participation à six comités pilotés par la Ville de Montréal aux côtés de ses partenaires et de ses voisins, la Société a adopté une approche proactive dans les commerces de sa galerie. Cette année, en plus de sillonner les couloirs de la galerie commerciale, les agents assurent aussi la sécurité dans les commerces, une initiative grandement appréciée par les commerçants. Un bilan est à suivre en 2025-2026.

De plus, comme chaque année en période hivernale, l'équipe de sécurité a été renforcée par l'arrivée de deux agents supplémentaires afin de mieux répondre aux besoins liés à la présence accrue de personnes en situation d'itinérance cherchant à se mettre à l'abri durant les grands froids.

Ayant la volonté de créer un contact harmonieux avec la population itinérante, la Société poursuit ses échanges avec la Mission Old Brewery dans le but de développer des stratégies, tout comme sa collaboration avec Action Médiation, un acteur social reconnu dans la métropole.

Des membres de l'équipe du Palais siègent également à des comités, notamment le comité d'affaires du MMFIM (Mouvement pour mettre fin à l'itinérance) et le comité aviseur local de la Conférence nationale pour mettre fin à l'itinérance que le Palais accueillera en octobre 2025.



Suivi du *Plan stratégique* 2023-2027



→ Espaces de travail collaboratif.
© JF Savaria

Une majorité de cibles atteintes en 2024-2025

Poursuivant sur sa lancée, le Palais des congrès de Montréal a piloté ses actions selon le *Plan stratégique 2023-2027* qui en était à sa deuxième année de réalisation.

La direction du Palais a en effet gardé le cap sur l'atteinte des objectifs fixés, s'articulant autour de deux enjeux essentiels:

- Être reconnu comme levier de transformation favorisant le progrès durable de la société québécoise;
- Investir dans une expérience unique, montréalaise, au profit des diverses clientèles du Palais.

La majorité des cibles a été atteinte, voire dépassée.



Sommaire des résultats 2024-2025

relatifs aux engagements du

Plan stratégique 2023-2027

Enjeu 1

Être reconnu comme levier de transformation favorisant le progrès durable de la société québécoise

ORIENTATION 1

Agir à titre de vecteur de progrès social, économique et intellectuel pour Montréal et le Québec

Objectifs	Indicateurs	Cibles 2024-2025	Résultats 2024-2025	Page
Objectif 1.1 Optimiser l'utilisation des espaces disponibles pour la tenue d'événements d'affaires au Palais et à Montréal	Indicateur 1 Taux d'augmentation des retombées économiques annuelles au Palais pour le Québec	+2 % sur résultats 2023-2024	-22,5 %	67
	Indicateur 2 Taux d'occupation du Palais	50 %	51,99 %	67
	Indicateur 3 Taux de hausse des revenus autonomes (base de 30 M\$)	+2 % sur résultats 2023-2024	+14,75 %	67
Objectif 1.2 Forcer l'adoption de pratiques événementielles et d'affaires écoresponsables par les clients et commerçants du Palais	Indicateur 4 Taux de diminution du nombre de tonnes de matières résiduelles générées au Palais	-5 % sur résultats 2023-2024	-26 %	68
	Indicateur 5 Taux de matières résiduelles recyclées au Palais	22 %	43 %	68
Objectif 1.3 Faire rayonner et connaître les événements d'affaires et leurs impacts	Indicateur 6 Taux d'augmentation de recommandation net (<i>Net Promoter Score</i>)	+2 pts sur résultats 2023-2024	+7,23 pts (72 %)	69
	Indicateur 7 Nombre d'événements déployant des initiatives afin de créer des impacts sociaux ou intellectuels	3	n.d.	69

ORIENTATION 2

Être une vitrine du savoir, du savoir-faire et du savoir-être de la destination montréalaise et du Québec

Objectifs	Indicateurs	Cibles 2024-2025	Résultats 2024-2025	Page
Objectif 2.1 Développer de nouveaux partenariats et consolider les partenariats actuels pour que nos différentes clientèles vivent pleinement « l'expérience Montréal »	Indicateur 8 Nombre de partenariats menant à la création d'événements au Palais	2	4	70

Enjeu 2

Investir dans une expérience unique, montréalaise, au profit des diverses clientèles du Palais

ORIENTATION 3

Proposer aux diverses clientèles du Palais des expériences pertinentes, innovantes et transformatives

Objectifs	Indicateurs	Cibles 2024-2025	Résultats 2024-2025	Page
Objectif 3.1 Contribuer à la création et à l'adoption d'offres de services à valeur ajoutée pour les différentes clientèles du Palais	Indicateur 9 Ratio d'achat des offres de services sur le nombre d'événements totaux par année	7 %	1 %	71
Objectif 3.2 Proposer une offre technologique distinctive aux participant-e-s et aux visiteur-euse-s du Palais	Indicateur 10 Taux de satisfaction spécifique à l'offre technologique	87 %	89,3 %	72
Objectif 3.3 Revaloriser les espaces commerciaux du Palais pour favoriser son attractivité	Indicateur 11 Taux d'occupation des espaces locatifs	92 %	77,97 %	72
	Indicateur 12 Taux d'augmentation du nombre de visiteur-euse-s circulant au niveau du métro du Palais, par jour (base de 10 000 visiteur-euse-s par jour)	+5 % sur résultats 2023-2024	17 726 visiteur-euse-s/ jour +11,03 %	72

ORIENTATION 4**Assurer l'attractivité et la compétitivité du Palais en investissant dans ses actifs immobiliers et technologiques**

Objectifs	Indicateurs	Cibles 2024-2025	Résultats 2024-2025	Page
Objectif 4.1 Moderniser les actifs du Palais et réduire sa vétusté fonctionnelle	Indicateur 13 Ratio d'investissement en maintien d'actifs sur la valeur assurable du Palais	1,5 %	1,76 %	73

Résultats détaillés 2024-2025 relatifs aux engagements du *Plan stratégique 2023-2027*

Enjeu 1

Être reconnu comme levier de transformation favorisant le progrès durable de la société québécoise

Le Palais est bien davantage qu'une superficie, que des pieds carrés. En regroupant des humains, en les réunissant autour d'idées et en favorisant l'échange, il contribue sans relâche au progrès de la société québécoise en général, et de la communauté montréalaise en particulier. Il le fait aussi bien sur le plan économique que social en plus de favoriser l'avancement du savoir.

Orientation 1

→ **Agir à titre de vecteur de progrès social, économique et intellectuel pour Montréal et le Québec**

Le Palais est un partenaire essentiel dans l'écosystème québécois et montréalais des événements d'affaires. Il est dans une position unique pour favoriser le succès des intervenants, et y contribuer, dans ce domaine d'activités. Ce rôle lui permet d'influer durablement sur la création de richesse socio-économique et intellectuelle pour le Québec.

OBJECTIF 1.1
Optimiser l'utilisation des espaces disponibles pour la tenue d'événements d'affaires au Palais et à Montréal

Indicateur 1	Taux d'augmentation des retombées économiques annuelles au Palais pour le Québec			
Mesure de départ	Base de 217 M\$ – moyenne sur 5 ans avant 2020			
Mesure de départ ajustée*	Base de 275 M\$ – année financière 2022-2023			
	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027
Cibles	+2 % sur la base	+2 % sur résultats 2023-2024	+2 % sur résultats 2024-2025	+2 % sur résultats 2025-2026
Résultats	+13,11 % Atteinte	-22,5 % Non atteinte	–	–

Explication du résultat obtenu en 2024-2025

En 2024-2025, la méthode de calcul des retombées économiques a été modifiée afin de rencontrer les exigences du Vérificateur général du Québec. De plus, deux événements tenus en 2023-2024 avaient généré à eux seuls des retombées économiques considérables (60 M\$).

Indicateur 2	Taux d'occupation du Palais			
Mesure de départ	s.o.			
	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027
Cibles	50 %	50 %	50 %	50 %
Résultats	50,14 % Atteinte	51,99 % Atteinte	–	–

Indicateur 3	Taux de hausse des revenus autonomes			
Mesure de départ	Base de 30 M\$			
	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027
Cibles	+2 % sur la base	+2 % sur résultats 2023-2024	+2 % sur résultats 2024-2025	+2 % sur résultats 2025-2026
Résultats	7,01 % Atteinte	+14,75 % Atteinte	–	–

OBJECTIF 1.2**Forcer l'adoption de pratiques événementielles et d'affaires écoresponsables par les clients et commerçants du Palais****Indicateur 4 Taux de diminution du nombre de tonnes de matières résiduelles générées au Palais**

Mesure de départ

s.o.

	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027
Cibles	Mesure de départ	-5 % sur résultats 2023-2024	-5 % sur résultats 2024-2025	-5 % sur résultats 2025-2026
Résultats	581 tonnes métriques	-24 % Atteinte	—	—

Indicateur 5 Taux de matières résiduelles recyclées au Palais

Mesure de départ

20 %

	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027
Cibles	20 %	22 %	25 %	28 %
Résultats	34 % Atteinte	43 % Atteinte	—	—

OBJECTIF 1.3
Faire rayonner et connaître les événements d'affaires et leurs impacts

Indicateur 6	Taux d'augmentation de recommandation net (<i>Net Promoter Score</i>)			
Mesure de départ	s.o.			
	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027
Cibles	Mesure de départ	+2 pts sur résultats 2023-2024	+2 pts sur résultats 2024-2025	+2 pts sur résultats 2025-2026
Résultats	64,77 %	72,00 % Atteinte	—	—

Indicateur 7	Nombre d'événements déployant des initiatives afin de créer des impacts sociaux ou intellectuels			
Mesure de départ	s.o.			
	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027
Cibles	2	3	4	5
Résultats	0 Non atteinte	0 n.d.	—	—

Explication du résultat obtenu en 2024-2025

En 2024-2025, la Société a développé un sondage pour mesurer l'impact sociétal et intellectuel des événements qu'elle accueille. La diffusion de ce sondage auprès des clients débutera durant le premier trimestre de l'année 2025-2026. Les résultats permettront d'établir une mesure de départ.

Orientation 2

→ Être une vitrine du savoir, du savoir-faire et du savoir-être de la destination montréalaise et du Québec

Le Palais participe au progrès de la société québécoise et au succès de son écosystème d'affaires. Malheureusement, encore trop de parties prenantes ne connaissent pas bien comment l'organisation y contribue. Il est nécessaire aujourd'hui, et pour l'avenir du Palais, de valoriser sa mission et de faire connaître comment il agit comme moteur et catalyseur de progrès pour augmenter la richesse collective de la destination montréalaise et du Québec.

OBJECTIF 2.1

Développer de nouveaux partenariats et consolider les partenariats actuels pour que nos différentes clientèles vivent pleinement « l'expérience Montréal »

Indicateur 8	Nombre de partenariats menant à la création d'événements au Palais			
Mesure de départ	s.o.			
	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027
Cibles	2	2	3	3
Résultats	3 Atteinte	4 Atteinte	—	—

Enjeu 2

Investir dans une expérience unique, montréalaise, au profit des diverses clientèles du Palais

Comme pierre angulaire du tourisme d'affaires montréalais et québécois, le Palais doit proposer une offre de service distinctive, innovante et recherchée afin d'encourager la venue d'événements d'affaires dans la métropole, ainsi qu'ailleurs au Québec.

Orientation 3

→ Proposer aux diverses clientèles du Palais des expériences pertinentes, innovantes et transformatrices

Il importe pour le Palais de faire vivre une expérience montréalaise aux visiteurs et aux visiteuses qui le choisissent comme destination et espace d'accueil. Offrir des moments exceptionnels, transformatrices, distingue le Palais. Ces offres expérientielles témoignent du désir de convaincre les organisations événementielles et les personnes participantes de choisir Montréal et le Palais comme destination.

OBJECTIF 3.1

Contribuer à la création et à l'adoption d'offres de services à valeur ajoutée pour les différentes clientèles du Palais

Indicateur 9	Ratio d'achat des offres ou des services sur le nombre d'événements totaux par année			
Mesure de départ	5 %			
	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027
Cibles	5 %	7 %	9 %	10 %
Résultats	3,4 % Non atteinte	1 % Non atteinte	—	—

Explication du résultat obtenu en 2024-2025

En 2023-2024, la Société a recentré ses efforts d'innovation afin de privilégier l'amélioration continue à l'interne et de réaliser les projets prévus à son *Plan de transformation numérique*. Dans cette optique, le Palais a cessé d'offrir les services du Lab événementiel, qui n'a pas généré l'engouement escompté auprès de la clientèle. Ce choix stratégique permet de réallouer temps et ressources à l'innovation des processus internes, dans le but d'accroître son efficacité opérationnelle. Cela permet de revoir l'offre de services à valeur ajoutée pour la clientèle, de développer des produits et services plus en phase avec les attentes du marché, et de générer des revenus additionnels.

OBJECTIF 3.2**Proposer une offre technologique distinctive aux participant-e-s et aux visiteur-euse-s du Palais**

Indicateur 10	Taux de satisfaction spécifique à l'offre technologique			
Mesure de départ	85 %			
	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027
Cibles	85 %	87 %	90 %	90 %
Résultats	88,07 % Atteinte	89,3 % Atteinte	—	—

OBJECTIF 3.3**Revaloriser les espaces commerciaux du Palais pour favoriser son attractivité**

Indicateur 11	Taux d'occupation des espaces locatifs			
Mesure de départ	90 %			
	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027
Cibles	90 %	92 %	95 %	100 %
Résultats	81,10 % Non atteinte	77,97 % Non atteinte	—	—

Explication du résultat obtenu en 2024-2025

En 2024, la Société a accepté d'accueillir un nouveau locataire qui occupera le 10^e étage ainsi que la moitié du 9^e étage de l'édifice Tramways, qui étaient dédiés à ses bureaux administratifs. Il s'agit d'un projet d'aménagement locatif important qui s'échelonne sur deux ans. La Société a ainsi dû relocaliser des espaces de travail pour ses employé-e-s, son centre d'entraînement, sa salle du conseil ainsi que d'autres ressources vers certains locaux vacants de sa galerie commerciale, rendant ceux-ci indisponibles à la location. Cette situation restera en place jusqu'à l'aménagement des nouveaux bureaux administratifs de la Société aux 4^e, 5^e et sur la moitié du 9^e étages, prévu pour 2026-2027.

Indicateur 12	Taux d'augmentation du nombre de visiteur-euse-s circulant au niveau du métro du Palais, par jour			
Mesure de départ	Base de 10 000 visiteur-euse-s par jour			
	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027
Cibles	+2 % sur la base	+5 % sur résultats 2023-2024	+5 % sur résultats 2024-2025	+10 % sur résultats 2025-2026
Résultats	59,65 % 15 965 visiteur-euse-s/jour Atteinte	+11,03 % 17 726 visiteur-euse-s/jour Atteinte	—	—

Orientation 4

→ Assurer l'attractivité et la compétitivité du Palais en investissant dans ses actifs immobiliers et technologiques

Le Palais des congrès de Montréal œuvre dans un domaine d'activités compétitif. La concurrence est à Toronto, Vancouver, Calgary, mais aussi à New York, Paris et Francfort. Pour attirer des événements qui génèrent de la richesse et du progrès, le Palais doit se positionner comme un lieu attirant et à la fine pointe des besoins de ses diverses clientèles. Pour ce faire, ses installations et ses outils technologiques doivent être rehaussés.

OBJECTIF 4.1

Moderniser les actifs du Palais et réduire sa vétusté fonctionnelle

Indicateur 13	Ratio d'investissement en maintien d'actifs sur la valeur assurable du Palais			
Mesure de départ	1,5 %			
	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027
Cibles	1,5 %	1,5 %	1,5 %	1,5 %
Résultats	1,86 % Atteinte	1,76 % Atteinte	—	—



Utilisation des ressources



- Remise du Prix de reconnaissance du travail d'équipe, de gauche à droite: Claudia Joly, Annie Bédard, Jean Laguë, Jeffrey Romain, Emmanuelle Legault, Raymond Guay, Christian Lorin, Carle Pomerleau, Yannick Descoteaux, Alina Ignat, Alesandro Senerchia, Laura Choffel.
© Palais des congrès de Montréal

Ressources humaines

Notre engagement envers l'équité, la diversité et l'inclusion (EDI)

À l'image de la fonction publique québécoise, la Société reconnaît la richesse qu'apporte la diversité dans les milieux de travail. Elle permet d'avoir, entre autres, des équipes de travail plus créatives et une meilleure connaissance des besoins et des préoccupations de l'ensemble de la communauté. La diversification de l'effectif contribue ainsi ultimement à l'amélioration de l'offre de services à la population.

En 2024-2025, la Société a mis en place son comité EDI, composé de huit personnes. Avec l'aide d'une firme externe, ce comité a lancé ses activités, parmi lesquelles l'envoi en juillet d'un sondage à tous les membres du personnel.

L'objectif de ce sondage était de mieux comprendre comment l'équipe percevait les efforts de la Société en matière d'EDI. En voici les résultats en bref :

- Les membres du personnel disent constater de la diversité à tous les paliers et niveaux de postes, incluant les cadres.
- Les membres du personnel reconnaissent l'importance de l'EDI et pensent que le Palais devrait mettre en avant cette priorité.
- Tous les groupes sondés reconnaissent que l'entreprise doit intensifier ses efforts pour permettre aux personnes issues de la diversité de s'exprimer.

Pour approfondir la réflexion, trois groupes de discussion ont été organisés en décembre avec des cadres, des personnes issues de la diversité ethnoculturelle et des membres du personnel à l'événement. Ces échanges ont permis de dégager plusieurs pistes d'action, qui seront déployées selon un calendrier prévu pour 2025-2026.

→ L'entrevue atypique d'Emmanuelle Legault

Emmanuelle Legault, présidente-directrice générale du Palais, s'est prêtée au jeu de l'entrevue atypique de **Mathieu Caron**. Une rencontre qu'elle décrit comme étant ancrée dans le moment présent et qui s'inscrit dans la démarche EDI amorcée par la Société.

Étant lui-même une personne neuroatypique, Mathieu Caron concilie travail, entrevues et conférences avec l'objectif de démystifier le trouble du spectre de l'autisme ainsi que de promouvoir la différence. Par ses entrevues atypiques, il souhaite faire découvrir le côté humain de personnalités des milieux artistique, politique et des affaires.



→ Emmanuelle Legault (à droite) en entrevue
avec Mathieu Caron.
© Alex Drolet



Des communications régulières entre la direction et l'équipe

En plus de rencontres trimestrielles avec les employés et employées en petits comités, la présidente-directrice générale a animé une rencontre virtuelle intitulée *On jase avec la PDG*, un événement réalisé à l'interne toujours très apprécié par l'ensemble du personnel.

Ayant pour objectif d'informer sur les projets en cours et de faire rayonner le travail des membres de l'équipe du Palais, la rencontre tenue en juin a mis en lumière trois sujets de l'heure: l'engagement EDI au Palais, les projets associés au *Plan de transformation numérique*, et la toute nouvelle médiathèque du Palais mise sur pied par un groupe d'employé-e-s.

Par ailleurs, le **Forum des collègues** a eu lieu en octobre 2024. Cet événement annuel a pour but de favoriser l'engagement des employés et employées en les impliquant dans la réflexion stratégique.

→ Emmanuelle Legault et Annie Bédard durant l'événement *On jase avec la PDG*.
© Palais des congrès de Montréal

Le Forum de cette année s'est articulé autour des quatre valeurs du Palais portées par l'ensemble de l'équipe:

- **Le savoir-faire** a été souligné grâce à un retour sur les réalisations des derniers mois.
- **L'ouverture** a été valorisée à l'aide d'une sensibilisation à l'EDI.
- **La créativité** a été mise à profit dans un atelier visant à actualiser la promesse de marque du Palais.
- **Le respect** s'est exprimé dans la reconnaissance des années de service de fidèles membres du personnel ainsi que par la remise du Prix de reconnaissance du travail d'équipe, qui souligne la collaboration interdépartementale.

→ Emmanuelle Legault au Forum des collègues.
© Palais des congrès de Montréal



Bravo à l'équipe lauréate du Prix de reconnaissance du travail d'équipe!

Plusieurs directions ont collaboré à la réussite du projet vainqueur, soit l'installation d'écrans numériques pour affichage publicitaire dans la galerie commerciale.

Lancé par la Direction du marketing et des communications afin de générer de nouveaux revenus, ce projet a réuni les Directions des finances et de l'approvisionnement, de la gestion immobilière, et des technologies de l'information. La collaboration et le partage d'expertise ont permis de mener à bien le projet, dont les premiers résultats sont très encourageants.

Merci à tous les participants et participantes!



Le programme Collègue d'un jour, toujours aussi populaire!

Les témoignages des participants et participantes au programme **Collègue d'un jour** sont éloquentes.

« L'expérience que j'ai vécue durant le programme restera un atout important dans ma carrière future. » Natacha Myriam Murat-Alexandre, préposée aux services d'accueil, qui a accompagné Carle Pomerleau, directeur des finances et de l'approvisionnement.

« Cela fait du bien de mettre d'autres lunettes que les siennes. Parfois, ça nous aide à comprendre beaucoup de choses. » Karine Gagnon, coordinatrice, Talent et culture, qui a passé la journée avec César Fregoso, superviseur, sécurité et mesures d'urgence.

Dans le cadre de ce programme, les employé-e-s qui le souhaitent peuvent vivre une expérience de travail dans une autre direction, pendant quelques heures ou une journée complète. C'est une occasion idéale pour apprendre à connaître les rouages de l'organisation, découvrir l'un des nombreux métiers du Palais et tisser des liens entre collègues. Une belle manière de créer un sentiment d'appartenance.

La santé et la sécurité: l'affaire de tous!

Le comité de santé et sécurité a pour mission d'améliorer, de façon efficace et continue, les actions préventives permettant d'identifier les risques d'accident et les maladies professionnelles, et de trouver des solutions visant à les éliminer ou à les contrôler.

Afin d'obtenir la collaboration essentielle de l'ensemble des équipes, le comité a fait parvenir un formulaire incitant chaque employé-e à partager ses recommandations pouvant contribuer à améliorer les postes de travail ou les équipements, entre autres.

De plus, en 2024-2025, le comité chargé de la réalisation d'un plan d'action précis s'étendant sur plusieurs années a, entre autres, formé les cadres ainsi que les délégués syndicaux et déléguées syndicales sur la reconnaissance du harcèlement et des problématiques de violence conjugale.

→ Participants et participantes du programme Collègue d'un jour, de gauche à droite: Nathacha Myriam Murat-Alexandre en compagnie de Carle Pomerleau; Charles-Étienne Blais et Carle Pomerleau; Mathilde Vachon rencontre Marc-Andre Gemme.
© Palais des congrès de Montréal

Portrait de l'effectif

Effectif au 31 mars 2025: nombre de personnes occupant un poste régulier ou occasionnel, à l'exclusion des étudiant-e-s et des stagiaires

Secteurs d'activité ¹	2023-2024	2024-2025	Écart
Syndiqué-e-s régulier-ère-s	86	87	+1
Syndiqué-e-s à l'événement	118	105	-13
Cadres et non-syndiqué-e-s	29	27	-2
Total	233	219	-14

¹ Les secteurs d'activité sont généralement liés à la structure administrative de l'organisation et correspondent habituellement aux activités des différents sous-ministériats ou des vice-présidences.

Taux de départ volontaire du personnel régulier

	2022-2023		2023-2024		2024-2025	
	Nombre	Taux (%)	Nombre	Taux (%)	Nombre	Taux (%)
Retraite	4	1,81 %	3	1,33 %	5	2,26 %
Démission	7	3,18 %	7	3,11 %	15	6,78 %
Mutation de sortie	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Total - Départ volontaire²	11	4,99 %	10	4,44 %	20	9,04 %
Nombre moyen d'employé-e-s durant la période de référence	220	s.o.	225	s.o.	221	s.o.

² Total des employé-e-s ayant pris leur retraite, ayant démissionné et ayant effectué une mutation de sortie.

À noter que la Société n'avait pas reçu les données comparatives de la fonction publique au moment de la compilation des données.

Formation et perfectionnement du personnel

Proportion de la masse salariale investie en formation

	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Proportion de la masse salariale (%)	1,4 %	0,86 %	0,55 %

Nombre moyen de jours de formation par personne

	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Cadre	2,2	1,9	0,66
Professionnel-le	1,7	1,2	1,24
Fonctionnaire	1,5	0,7	0,04
Total³	1,46	1,26	0,64

³ Nombre moyen de jours de formation par personne pour l'ensemble du personnel, soit le personnel cadre, le personnel professionnel et le personnel fonctionnaire.

Somme allouée par personne

	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Somme allouée par personne ⁴	267,00 \$	474,72 \$	307,85 \$

⁴ Somme allouée aux dépenses de formation par personne pour l'ensemble du personnel, soit le personnel cadre, le personnel professionnel et le personnel fonctionnaire.

Gestion des effectifs et renseignements relatifs aux contrats de service

La *Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État* (2014, chapitre 17) (LGCE) a été adoptée et sanctionnée le 5 décembre 2014. Elle est entrée en vigueur le même jour.

Aux fins de l'application des mesures prévues à la LGCE, la Société doit fournir les renseignements exigés par le Conseil du trésor relativement aux contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus.

Contrats de service

Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus conclus entre le 1^{er} avril 2024 et le 31 mars 2025

	Nombre	Valeur
Contrats de service avec un fournisseur, entrepreneur ou prestataire de services	35	4 282 926,48 \$
Contrats de service avec un fournisseur, entrepreneur ou prestataire de services n'ayant pas d'établissement au Québec où il exerce ses activités de façon permanente	1	30 787,83 \$
Contrats de service avec une personne physique qui exploite une entreprise individuelle	1	50 000,00 \$
Total des contrats de service	37	4 363 714,31 \$

Gestion des effectifs

La LGCE prévoit qu'un organisme public doit faire état de l'application des dispositions prévues concernant le dénombrement de ses effectifs dans son rapport annuel. Cet état doit notamment présenter le niveau de l'effectif et sa répartition par catégorie d'emploi.

Pour la période du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2025, la somme des effectifs des organismes publics relevant d'un ministre dont le personnel n'est pas assujéti à la *Loi sur la fonction publique* ne doit pas excéder 283 467 heures.

Répartition et évolution des effectifs en heures rémunérées et en ETC transposés⁵

Catégorie du personnel	Heures travaillées	Heures supplémentaires	Total des heures rémunérées	Total en ETC transposés ⁶ 2024-2025	Total en ETC transposés ⁶ 2023-2024	Évolution du total en ETC transposé
Personnel d'encadrement	51 265	—	51 265	28	29	-1
Personnel professionnel	83 423	2 490	85 913	47	47	0
Personnel infirmier	—	—	—	—	—	—
Personnel enseignant	—	—	—	—	—	—
Personnel de bureau, technicien et assimilé	74 367	3 526	77 893	43	41	2
Agents de la paix	—	—	—	—	—	—
Ouvrier·ère·s, personnel d'entretien et de service	73 108	8 308	81 416	44	52	-8
Étudiant·e·s et stagiaires	—	—	—	—	—	—
Total	282 163	14 324	296 487	162	169	-7

⁵ Nombre d'heures rémunérées converti en équivalents temps complet (ETC) sur la base de 35 heures par semaine.

⁶ Total en équivalent temps complet (ETC) = nombre d'heures/1 826.

L'écart par rapport à la cible de 283 467 heures s'explique par un volume d'événements plus important et la pénurie de main-d'œuvre spécialisée dans certains domaines, occasionnant ainsi l'ajout de ressources externes et l'obligation d'autoriser plus d'heures supplémentaires.

Ressources informationnelles

La Direction des technologies de l'information fournit à toute l'organisation un environnement technologique fiable, productif et sécuritaire qui permet l'atteinte des objectifs poursuivis. Elle demeure à l'avant-garde des nouvelles technologies en suggérant à toutes les directions des solutions évolutives afin de maximiser l'utilisation des ressources humaines et financières.

Les tableaux suivants font état des activités d'encadrement ou de continuité ainsi que des dossiers en ressources informationnelles pour l'exercice 2024-2025.

Coûts prévus et coûts réels des ressources informationnelles en 2024-2025 (en milliers de dollars)

Catégorie de coûts	Coûts capitalisables prévus (investissements)	Coûts capitalisables réels (investissements)	Coûts non capitalisables prévus (dépenses)	Coûts non capitalisables réels (dépenses)
Activités d'encadrement	—	—	1 142,3	1 269,0
Activités de continuité	281,7	143,7	1 602,0	2 172,2
Dossiers	1 398,8	1 501,2	—	—
Total	1 680,5	1 644,9	2 744,3	3 441,2

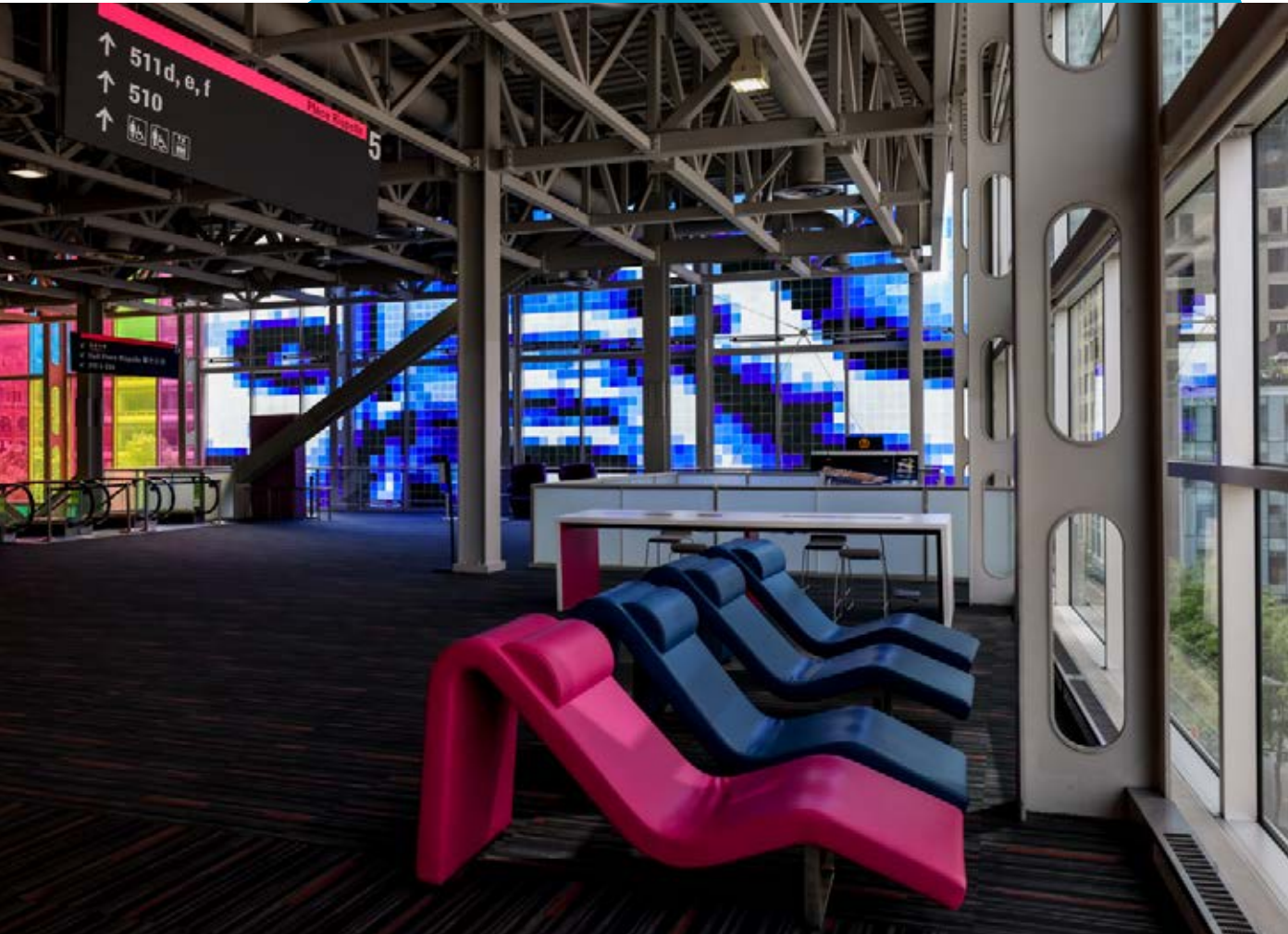
Le dépassement des dépenses non capitalisables est le résultat du virage vers le mode de fonctionnement SaaS (*Software as a Service*, en français: logiciel en tant que service) et des coûts de licences liées à celui-ci.

Liste et état d'avancement des principaux dossiers en ressources informationnelles

Pour 2024-2025, il y a eu six dossiers en ressources informationnelles. L'état d'avancement de ces dossiers est disponible sur le site Internet du Secrétariat du Conseil du trésor.



Gouvernance



→ 5^e étage à proximité du Foyer 510-511.
© JF Savaria

Conseil d'administration

Le mandat du conseil d'administration

Le conseil d'administration établit les orientations stratégiques de la Société, veille à leur mise en application et assure la conformité de la gestion de la Société aux dispositions de sa loi constitutive et de ses règlements. Ainsi, le conseil approuve, entre autres choses, les principales orientations et politiques de la Société liées à ses activités. En outre, le conseil avalise les normes et barèmes de rémunération et les autres conditions d'emploi du personnel cadre et non syndiqué, selon les paramètres déterminés par le gouvernement. Le conseil approuve le plan stratégique de la Société, son rapport annuel de gestion, ses budgets de même que ses états financiers annuels. Il évalue la performance de la Société ainsi que l'intégrité de ses contrôles internes. Le conseil approuve également la nomination des dirigeant-e-s à l'exception du président-directeur général ou de la présidente-directrice générale. Le conseil d'administration de la Société du Palais des congrès de Montréal est formé de onze membres et sa composition respecte les exigences relatives à l'indépendance des membres et à la représentativité.

À titre de présidente du conseil d'administration, Josée Noiseux siège aux réunions du conseil, assure le bon fonctionnement du conseil et de ses comités, évalue la performance du conseil et s'acquitte de toute autre tâche qui lui est confiée.

Les activités du conseil d'administration en 2024-2025

Au cours de l'année financière 2024-2025, le conseil d'administration s'est réuni à dix reprises à l'occasion de cinq réunions ordinaires ainsi que cinq réunions extraordinaires.

Au cours des réunions ordinaires et extraordinaires du conseil, les membres ont entériné l'octroi et la modification de divers contrats après avoir notamment examiné la conformité des résultats des appels d'offres et les besoins de la Société.

Le conseil d'administration a de plus approuvé les états financiers audités de l'exercice clos le 31 mars 2024, le rapport annuel de gestion 2023-2024, les budgets de fonctionnement, d'immobilisations et d'amortissements, la programmation annuelle des projets en maintien d'actifs, de même que le budget en ressources informationnelles, l'institution d'un régime d'emprunts à court ou à long terme de la Société, ainsi que les prévisions budgétaires pluriannuelles 2025-2030.

Par ailleurs, le conseil d'administration a adopté diverses résolutions d'ordre administratif. Celles-ci portaient notamment sur la présentation aux instances pertinentes d'éléments liés au processus de négociation pour le renouvellement des conventions collectives du personnel, l'approbation de changements à la composition du comité des ressources humaines et au comité des technologies de l'information et de l'innovation et l'ajout d'un membre à ce dernier comité. Les membres ont également approuvé par résolution la mise à jour de la *Politique de délégation administrative et financière* et de la *Politique d'achat*, ainsi que du calendrier annuel des rencontres du conseil d'administration et de ses comités.



En ce qui a trait aux pratiques de gouvernance, sur les recommandations du comité de gouvernance et d'éthique, le conseil d'administration a procédé à l'exercice annuel d'évaluation de ses membres et du fonctionnement du conseil et de ses comités. Toujours sur les recommandations du comité de gouvernance et d'éthique, le conseil d'administration a recommandé au gouvernement le renouvellement du mandat de Lucie Rémillard au sein de son conseil.

Finalement, tout au long de l'année, le conseil d'administration a procédé aux suivis annuels du *Plan stratégique 2023-2027*, des cibles et du plan d'action s'y rapportant et du programme de gestion des risques. Il a aussi effectué des suivis trimestriels des affaires courantes, des activités de vente, de la programmation annuelle des projets, de la performance commerciale, des résultats financiers et opérationnels, de l'état d'avancement du plan de transformation numérique et des discussions en cours relativement au renouvellement des conventions collectives. Le conseil d'administration a également poursuivi sa réflexion sur le nouveau modèle d'affaires et entamé le développement d'un plan d'action pour l'utilisation éthique et la gouvernance de l'intelligence artificielle à la Société du Palais des congrès.

Aucune déclaration relative à des situations susceptibles de placer un administrateur ou une administratrice en situation de conflit d'intérêts n'a été soumise à la présidente du conseil et, dans le cas de cette dernière, à la présidente du comité de gouvernance et d'éthique ainsi qu'à la ministre au cours de l'exercice financier 2024-2025. Par ailleurs, aucun manquement au code d'éthique des administrateurs et administratrices n'a été constaté sur la même période.

Concernant la formation continue, deux activités de formation ont été organisées pour l'ensemble des membres du conseil à l'hiver 2025. La première portait sur la gouvernance de l'intelligence artificielle et l'autre, sur les appels d'offres. À noter que la majorité des membres étaient présents à l'occasion de ces formations.

Les membres du conseil d'administration



M^e Josée Noiseux

- Présidente du conseil
- Date de nomination: 24 mars 2021
- Fin de mandat: 23 mars 2026
- Membre indépendante du conseil d'administration
- Ville de résidence: Montréal

Avocate, administratrice de sociétés certifiée (ASC) et bachelière en sciences, **Josée Noiseux** cumule plus de 25 ans d'expérience à titre d'associée au sein du cabinet international Norton Rose Fulbright. Elle a été présidente-directrice générale de la Fondation de l'Institut de cardiologie de Montréal et de NewCities, une organisation internationale basée à Montréal qui a pour objectif de contribuer par la recherche et l'innovation au développement de villes intelligentes. Reconnue pour son engagement dans de nombreux comités et conseils d'administration tout au long de sa carrière, M^e Noiseux a développé une réelle expertise en matière de règles de gouvernance. En plus de son rôle auprès du Palais, elle siège actuellement aux conseils d'administration de Tennis Canada et du Musée d'art contemporain de Montréal. Ses expériences lui ont permis de développer une spécialisation dans les domaines des affaires juridiques et de la stratégie, ainsi qu'en infrastructures, en gestion des risques, en relations médias et en responsabilité sociale et développement durable.



Emmanuelle Legault

- Date de nomination: 2 août 2021
- Fin de mandat: 1^{er} août 2026
- Membre non indépendante du conseil d'administration
- Ville de résidence: Montréal

En 2021, **Emmanuelle Legault** devient la première femme à la tête du Palais des congrès de Montréal à titre de présidente-directrice générale. Reconnue pour son expertise internationale en matière de tourisme et pour sa vision stratégique du rôle économique et culturel de la métropole, M^{me} Legault cumule plus de 20 ans d'expérience à titre de gestionnaire dans des postes clés en agence et dans le secteur touristique. Après dix ans chez Tourisme Montréal, M^{me} Legault choisit, en 2016, de changer de perspective et migre chez Destination Canada à titre de vice-présidente affaires internationales. Mais son amour de Montréal l'emporte et, après trois années passées à Vancouver, elle retourne dans sa ville natale plus inspirée que jamais pour poursuivre sa mission d'innovation et de développement au sein de Tourisme Montréal, où elle agit alors à titre de vice-présidente marketing et stratégie. Son sens de la collaboration et son excellente connaissance du tourisme et des événements d'affaires l'ont amenée à travailler dans des environnements diversifiés et dynamiques. Elle a notamment dirigé des équipes multidisciplinaires et multilingues réparties dans onze marchés géographiques, tels que les États-Unis, la France, le Japon ou encore le Brésil et l'Inde. M^{me} Legault siège également au comité consultatif communautaire d'Aéroports de Montréal et aux conseils d'administration de Hub Montréal, de Montréal en lumière et de Tourisme Montréal. De plus, M^{me} Legault dispose d'un solide réseau de contacts permettant d'entretenir des relations privilégiées avec des partenaires d'affaires et les institutions gouvernementales. Ses compétences en stratégie promotionnelle contribuent au rayonnement du Palais de congrès de Montréal sur les scènes locale et internationale.



Sofiane Benyouci

- Date de nomination (premier mandat): 3 juillet 2019
- Fin de mandat (premier mandat): 2 juillet 2023
- Date de nomination (deuxième mandat): 25 octobre 2023
- Fin de mandat (deuxième mandat): 24 octobre 2027
- Membre indépendant du conseil d'administration
- Ville de résidence: Montréal

Associé et vice-président consultation chez Innovitech, **Sofiane Benyouci** est responsable de l'équipe de conseil en stratégie et innovation. Ingénieur aérospatial de formation et gestionnaire d'affaires, il s'impose en tant qu'expert en gestion de l'innovation, de la technologie et de la commercialisation. Acteur engagé dans l'écosystème d'innovation du Québec et du Canada, il aura accompagné depuis plus de dix ans quelque 300 entreprises, organismes gouvernementaux, associations industrielles et universités dans leur positionnement stratégique, technologique et commercial. Il a également apporté son soutien à l'implantation d'initiatives innovantes et structurantes. M. Benyouci siège comme administrateur de sociétés auprès de plusieurs organismes, et il s'implique au sein de nombreux comités consultatifs d'entreprises, notamment chez TMC Amérique du Nord, une multinationale hollandaise de services d'ingénierie, et chez Simplex Legal, une firme de services juridiques innovante qui mise sur la technologie. De plus, M. Benyouci se fait un fier ambassadeur de la diversité et de l'inclusion dans les milieux décisionnels. Il s'investit également dans la formation de la relève à Polytechnique Montréal à titre de conférencier et de chargé de cours spécialisé en entrepreneuriat technologique et en gestion de l'innovation.



Hubert Bolduc

- Date de nomination (premier mandat): 29 avril 2020
- Fin de mandat (premier mandat): 28 avril 2024
- Date de nomination (deuxième mandat): 29 mai 2024
- Fin de mandat (deuxième mandat): 28 mai 2028
- Membre non indépendant du conseil d'administration
- Ville de résidence: Montréal

Hubert Bolduc a été nommé président d'Investissement Québec International en septembre 2019. Précédemment, il a œuvré comme haut fonctionnaire au ministère du Conseil exécutif, puis à titre de président-directeur général de Montréal International en 2016. Entre 2004 et 2012, il a occupé les fonctions de vice-président, communications et affaires publiques chez Cascades et a été conseiller du premier ministre du Québec de 2001 à 2003. Titulaire d'un baccalauréat en sciences politiques de l'Université du Québec à Montréal, d'une maîtrise en communications de l'Université Stirling, en Écosse, et d'un MBA de HEC Montréal, M. Bolduc est membre du conseil d'administration du Conseil des relations internationales de Montréal (CORIM), de Scale AI, de Forces Avenir et de Beneva.



M^e Jean-Sébastien Boudreault

- Date de nomination: 15 août 2022
- Fin de mandat: 14 août 2026
- Membre indépendant du conseil d'administration
- Ville de résidence: Montréal

Membre du Barreau du Québec depuis 2001 et membre de l'Ordre des administrateurs agréés du Québec depuis 2025, **Jean-Sébastien Boudreault** a été président de l'Association québécoise des avocats en immigration de 2013 à 2018, vice-président de Fierté Montréal de 2008 à 2020 et a joué, de 2005 à 2008, un rôle actif au sein de la Section du droit de l'immigration de l'Association du Barreau canadien. Il est depuis 2023 président du conseil d'administration de XPMtl, un organisme qui œuvre à la revitalisation du centre-ville de Montréal. Il a été président-directeur général de l'Association hôtelière du Grand Montréal de novembre 2021 à février 2024. Depuis août 2024, il est directeur général partenariats d'entreprises et communautaires pour le Québec pour la Société canadienne du cancer. Après des études à la maîtrise en droit international public à l'Université de La Réunion (1999) et un diplôme en droit de l'Université Laval (2000), M^e Boudreault amorce sa carrière en 2002. À titre d'avocat en droit international des affaires et de l'immigration, il œuvre d'abord au bureau de Hong Kong de Mandeville et Associés, pour devenir ensuite directeur de leur bureau de Beijing en 2003. Fort de son expérience en gestion, il est appelé à revenir à Montréal en 2004 afin de mettre sur pied et de diriger le bureau de Montréal de Mandeville et Associés, et de développer le marché du Moyen-Orient. Cette autre phase l'amène à voyager, entre autres, en Syrie, aux Émirats arabes unis et au Bangladesh. M^e Boudreault a eu l'occasion de transférer ses connaissances sur l'immigration et les droits LGBTQ+ dans le cadre de multiples conférences et séminaires. En 2007, il ouvre son propre cabinet, pour lequel il réalise des entrevues pour des immigrants investisseurs et entrepreneurs à Damas, Montréal, Hong Kong, Paris et dans plusieurs villes en Turquie. Depuis 2015, il agit également à titre d'avocat-conseil responsable du recrutement de clients et de gestion des dossiers, et de conseiller en immigration pour différentes firmes.



M^e Louis Dubé, ing.

- Date de nomination (premier mandat): 3 juillet 2019
- Fin de mandat (premier mandat): 2 juillet 2023
- Date de nomination (deuxième mandat): 25 octobre 2023
- Fin de mandat (deuxième mandat): 24 octobre 2027
- Membre indépendant du conseil d'administration
- Ville de résidence: Boucherville

Louis Dubé est titulaire d'un baccalauréat en génie mécanique de l'Université Laval et d'une licence en droit civil de l'Université d'Ottawa. Il a également complété la formation d'administrateur de sociétés certifié de l'Université Laval. M^e Dubé a entamé sa carrière en litige devant la Cour fédérale, avant de se spécialiser en propriété intellectuelle et en transfert technologique. Il a ensuite occupé divers postes au sein des services juridiques de grandes entreprises, dont Bombardier, Alcan et Rio Tinto, où il a contribué à des projets d'envergure touchant à la gestion juridique, aux technologies de l'information et au développement technologique. M^e Dubé siège ou a siégé à plusieurs conseils d'administration. Il est actuellement président du conseil d'administration de Moisson Rive-Sud, la plus importante banque alimentaire de la Montérégie, et conseiller juridique principal d'ELYSIS SC, une coentreprise de Rio Tinto et Alcoa soutenue par Apple. Dans ce rôle, il accompagne le développement d'une technologie d'électrolyse innovante et sans émission directe de GES pour la production d'aluminium, en supervisant les aspects juridiques liés à la propriété intellectuelle, aux ententes stratégiques et à la gouvernance.



M^e Josée Gravel

- Date de nomination (premier mandat): 3 juillet 2019
- Fin de mandat (premier mandat): 2 juillet 2023
- Date de nomination (deuxième mandat): 25 octobre 2023
- Fin de mandat (deuxième mandat): 24 octobre 2027
- Membre indépendante du conseil d'administration
- Ville de résidence: Montréal

Josée Gravel est administratrice de société et avocate spécialisée en gouvernance d'entreprises. Antérieurement, elle a œuvré successivement comme vice-présidente et chef de contentieux pour l'entreprise canadienne de services financiers GE Capital, ainsi que pour la société d'État fédérale Exportation et développement Canada (EDC). Au sein de ces entités vouées à la croissance des entreprises canadiennes et à leur rayonnement à l'étranger, M^e Gravel a acquis une vaste expérience en gestion de risques, en performance opérationnelle et en planification stratégique. Au début de sa carrière, elle a pratiqué le droit bancaire et immobilier au sein d'un cabinet d'avocats national. M^e Gravel est diplômée de l'Institut des administrateurs de sociétés et de l'Université McGill (BCL et MBA), et membre du Barreau du Québec. Elle siège également au conseil d'administration de l'Association des propriétaires de Valdurn Limitée.



Christian L'Heureux

- Date de nomination: 29 mai 2024
- Fin de mandat: 28 mai 2028
- Membre indépendant du conseil d'administration
- Ville de résidence: Montréal

Titulaire d'une maîtrise en communication (profil multimédia) et d'un baccalauréat en communication (médias numériques) de l'Université du Québec à Montréal, **Christian L'Heureux** est reconnu pour sa créativité et ses réalisations dans le domaine des arts médiatiques, qui lui ont valu les honneurs de deux bourses québécoises en reconnaissance de son travail, dont la bourse du Fonds de recherche du Québec – Société et culture. M. L'Heureux apporte une expertise approfondie en matière de création et de technologie, enrichie par une solide compétence opérationnelle dans les domaines de la production audiovisuelle et de la gestion de l'innovation. Évoluant au sein de Moment Factory depuis 2016, d'abord comme producteur, puis chef de production, avant d'accéder au poste de directeur général, Expériences signatures – Originales en 2023, il a piloté le développement de nouveaux secteurs d'affaires pour des projets multimédias de portée internationale. Stimulé par les défis et adepte de la réflexion hors des sentiers battus, M. L'Heureux ancre la clarté de sa vision à long terme dans son expérience en tant qu'architecte d'une stratégie multimédia pour la Société des casinos de Québec, où il a travaillé en tant que chef des services d'environnement multimédia, canalisant près de 30 millions de dollars d'investissement dans des expériences novatrices. Sa vision pour le Palais des congrès de Montréal se concentre sur l'innovation et la modernisation de son infrastructure, afin de mieux représenter et servir la société montréalaise.



Lucie Rémillard

- Date de nomination (premier mandat): 28 juin 2017
- Fin de mandat (premier mandat): 27 juin 2021
- Date de nomination (deuxième mandat): 28 juin 2021
- Fin de mandat (deuxième mandat): 27 juin 2025
- Membre indépendante du conseil d'administration
- Ville de résidence: Sutton

Lucie Rémillard est diplômée de l'Université du Québec à Montréal et administratrice des sociétés certifiées (IAS.A) de l'Institut des administrateurs de sociétés. Elle a occupé des postes de haute direction au sein de grands organismes à but non lucratif au Canada, en France et aux États-Unis. M^{me} Rémillard a été présidente-directrice générale fondatrice de United Way Tocqueville France, directrice du développement à l'Hôpital Américain de Paris et présidente-directrice générale de sa fondation à New York, présidente-directrice générale de la Fondation CHU Sainte-Justine, directrice des affaires externes à l'Institut neurologique de Montréal et directrice de la campagne Centraide du Grand Montréal. Elle a été honorée par ses pairs qui lui ont décerné le prix Carrière exceptionnelle en philanthropie en 2016, en reconnaissance de son impact sur la communauté grâce à son leadership, sa vision et ses valeurs. Elle est présidente de LR Stratégie, conseil en planification et développement stratégiques. À titre de membre de conseils d'administration, M^{me} Rémillard a contribué au développement et à la gouvernance de nombreux organismes et associations. Elle siège présentement aux conseils d'administration du *Devoir*, de la Fondation Réanimation et de District Montréal.



Lisa Swiderski

- Date de nomination: 9 février 2022
- Fin de mandat: 8 février 2026
- Membre indépendante du conseil d'administration
- Ville de résidence: Montréal

À titre de première vice-présidente, solutions aux particuliers et stratégie de distribution pour la Banque Nationale du Canada, **Lisa Swiderski** est responsable de l'établissement et de la mise en œuvre de stratégies commerciales pour le marché des particuliers. Elle possède plus de 25 ans d'expérience en services financiers et a occupé plusieurs postes au sein de la haute direction dans des domaines variés, tels que la finance, les opérations et la gestion de risques. Forte d'une expérience en gouvernance extrêmement diversifiée, M^{me} Swiderski est actuellement vice-présidente du conseil d'administration d'Interac, membre de son comité d'audit et finance, et présidente de son comité des ressources humaines. Parallèlement à cet engagement, elle siège au conseil consultatif canadien de Mastercard et de Visa. Par le passé, M^{me} Swiderski a été administratrice des Banques alimentaires du Québec et présidente de son comité d'infrastructures. Elle a été également administratrice et trésorière du Théâtre Denise-Pelletier et coprésidente des soirées-bénéfice de l'organisme de 2014 à 2016. Elle a agi comme administratrice et trésorière pour la Fondation François-Michelle et s'est investie comme administratrice pour la Fondation Berthiaume du Tremblay, une fondation vouée au bien-être des personnes âgées. Enfin, elle s'implique activement dans divers programmes de mentorat pour les jeunes professionnels. M^{me} Swiderski est titulaire d'un baccalauréat en administration des affaires et d'une maîtrise en administration des affaires (MBA) de HEC Montréal. Elle détient également le titre de comptable professionnelle agréée (CPA).



Annie Tremblay

- Date de nomination (premier mandat): 4 novembre 2015
- Fin de mandat (premier mandat): 3 novembre 2019
- Date de nomination (deuxième mandat): 29 avril 2020
- Fin de mandat (deuxième mandat): 28 avril 2024
- Date de nomination (troisième mandat): 29 mai 2024
- Fin de mandat (troisième mandat): 28 mai 2028
- Membre indépendante du conseil d'administration
- Ville de résidence: Montréal

Annie Tremblay est présidente de la firme ESSENCE conseil stratégique. Elle est membre de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec, diplômée de HEC Montréal et du Collège des administrateurs de sociétés (ASC). M^{me} Tremblay accompagne les organisations dans la gestion de la performance stratégique par les tableaux de bord. Ses expériences au sein de l'organisation EY, ses mandats en consultation, l'animation de séminaires à l'École des dirigeants de HEC Montréal et son engagement comme membre de la direction en gestion financière et de la performance à la Financière Banque Nationale et à Télélobe Canada lui ont permis de maîtriser la dynamique opérationnelle et de gouvernance des sociétés.

Les comités du conseil d'administration

Conformément à la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*, les membres du conseil ont siégé au sein de trois comités statutaires: le comité de gouvernance et d'éthique, le comité des ressources humaines et le comité d'audit. En sus des comités statutaires, les membres du conseil ont siégé au sein du comité des technologies de l'information et de l'innovation. Tous les comités disposent, en vue de l'accomplissement de leurs fonctions, des ressources humaines, matérielles et financières adéquates, notamment en ce qui concerne le recours à des experts externes.

COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE

Composition: Josée Gravel (présidente), Sofiane Benyouci et Josée Noiseux

Mandat: Selon la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*, le comité de gouvernance et d'éthique a notamment pour fonction d'élaborer des règles de gouvernance et un code d'éthique qui s'appliquent aux membres du conseil d'administration, aux dirigeants et dirigeantes, et aux employés et employées pour la conduite des affaires de la Société. Il établit les profils de compétences et d'expérience pour la nomination des membres du conseil d'administration ainsi que les critères d'évaluation des membres et du fonctionnement du conseil.

ACTIVITÉS

Pour l'année 2024-2025, le comité de gouvernance et d'éthique s'est réuni à quatre reprises, comme suit:

- 61^e réunion – 16 mai 2024
- 62^e réunion – 13 juin 2024 (extraordinaire)
- 63^e réunion – 12 septembre 2024
- 64^e réunion – 4 décembre 2024

Dans le cadre de ces réunions, le comité de gouvernance et d'éthique a:

- recommandé au conseil d'administration :
 - des changements à la composition de certains comités;
 - le renouvellement du mandat d'une administratrice.
- assuré le suivi de ces dossiers:

Formation aux membres

- élaboration de l'offre et déploiement de formations adaptées aux besoins des membres du conseil d'administration;

Mandats des membres

- renouvellement des mandats de certains membres au sein du conseil d'administration de la Société en respectant le profil de compétences;

Opérations

- revue de la liste des politiques et procédures de la Société;
- préparation du rapport annuel 2023-2024;
- *Plan d'action en développement durable 2023-2028* (PADD) de la Société;
- projet de refonte et de modernisation du code d'éthique des employés;

Éthique

- plaintes liées à l'éthique et mécanismes en place pour assurer le fonctionnement optimal du processus de divulgation;

Autres

- litiges en cours;
- demandes d'accès aux documents des organismes publics.

→ analysé les aspects suivants:

Gouvernance

- composition du conseil;

Évaluation des membres, du conseil et de ses comités

- critères d'évaluation des membres du conseil et de ses comités et échéancier de l'exercice annuel d'évaluation des membres;
- résultats de l'évaluation des membres, du conseil et de ses comités pour 2024 et leur présentation au conseil d'administration.

→ examiné dans ce domaine:

Opérations

- les résultats du sondage en équité, diversité et inclusion (EDI) effectué auprès des employés du Palais;
- le bilan 2023-2024 du PADD 2023-2028.

De plus, le comité a:

- convenu d'obtenir annuellement, de la part des administrateurs, une reconnaissance de conformité aux dispositions du code d'éthique;
- échangé sur la création d'une banque de candidats pour le recrutement d'administrateurs futurs;
- procédé à la revue annuelle de la charte du comité;
- approuvé le calendrier des rencontres du comité pour 2025;
- participé à des discussions stratégiques sur certains dossiers présentés par la direction.

COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

Composition: Louis Dubé (président), Jean-Sébastien Boudreault, Lucie Rémillard et Josée Noiseux (observatrice)

Mandat: La *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État* confère au comité des ressources humaines comme principales responsabilités de s'assurer de la mise en place des politiques concernant les ressources humaines, d'élaborer et de proposer les critères d'évaluation du président-directeur général ou de la présidente-directrice générale, et de contribuer à la sélection des dirigeants et dirigeantes.

ACTIVITÉS

Au cours de l'année 2024-2025, le comité s'est réuni à quatre reprises, comme suit:

- 78^e réunion – 9 avril 2024
- 79^e réunion – 3 mai 2024 (extraordinaire)
- 80^e réunion – 29 mai 2024
- 81^e réunion – 11 septembre 2024

Dans le cadre de ses responsabilités, le comité des ressources humaines a:

- recommandé au conseil d'administration d'approuver:
 - le budget des effectifs pour l'exercice financier 2024-2025.
- approuvé:
 - le bilan de l'exercice d'évaluation du rendement des vice-présidents et des directeurs et directrices relevant de la présidente-directrice générale ainsi que du personnel cadre de la Société, pour 2023-2024;
 - le bilan de formation pour le personnel de la Société pour 2023-2024 et les prévisions budgétaires de formation pour 2024-2025.

→ assuré le suivi concernant:

- les négociations associées au renouvellement des conventions collectives des employés réguliers et des employés à l'événement;
- les principaux indicateurs d'efficacité concernant la gestion des ressources humaines;
- le processus de recrutement pour les postes de vice-présidence et de direction relevant de la présidente-directrice générale à pourvoir et a mené des entrevues avec les personnes ayant posé leur candidature auxdits postes;
- les contrats de services professionnels pour l'ensemble de l'organisation;
- les risques organisationnels liés aux ressources humaines.

→ examiné les dossiers suivants:

Dotation

- reclassification des postes de direction, Technologies de l'information, et Innovation et intelligence d'affaires;

Opérations

- résultats du sondage en équité, diversité et inclusion (EDI) effectué auprès des employés du Palais.

De plus, le comité a :

→ participé à des discussions de nature plus stratégique sur certains sujets.

COMITÉ D'AUDIT

Composition: Annie Tremblay (présidente), Louis Dubé (observateur), Josée Gravel, Josée Noisieux (observatrice) et Lisa Swiderski

Mandat: En vertu de la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*, le comité d'audit a pour principales fonctions de veiller à ce que des mécanismes de contrôle interne soient mis en place et de s'assurer qu'ils sont adéquats et efficaces. Il doit de plus s'assurer de la mise en œuvre d'un processus de gestion des risques, réviser toute activité portée à son attention qui est susceptible de nuire à la bonne situation financière de la Société, examiner les états financiers avec le Vérificateur général et recommander au conseil d'administration l'approbation des états financiers.

ACTIVITÉS

Au cours de l'année 2024-2025, le comité d'audit s'est réuni à dix reprises, comme suit:

- 177^e réunion – 11 avril 2024
- 178^e réunion – 6 juin 2024
- 179^e réunion – 19 août 2024 (extraordinaire)
- 180^e réunion – 3 octobre 2024
- 181^e réunion – 18 novembre 2024 (extraordinaire)
- 182^e réunion – 5 décembre 2024
- 183^e réunion – 22 janvier 2025 (extraordinaire)
- 184^e réunion – 6 février 2025
- 185^e réunion – 6 mars 2025 (extraordinaire)
- 186^e réunion – 13 mars 2025 (extraordinaire)

Dans le cadre de ces réunions, le comité d'audit a :

→ assuré trimestriellement le suivi dans ces dossiers:

Opérations et contrôle

- avancement des travaux visant l'application des recommandations des auditeurs internes;
- tableau de bord des risques organisationnels 2023-2027 (années 1 et 2);
- contrats de 25 000 \$ et plus pour l'exercice en cours;
- réception du certificat de conformité trimestriel de la direction;

Finance et investissement

- engagements financiers liés au Fonds commun TM-PCM;
- avancement des travaux et du financement du programme de maintien d'actifs immobiliers et TI;
- programmes POLE, POP et ÉcoPalais.

→ examiné ces aspects:

Opérations et contrôle

- résultats financiers trimestriels, prévisions de trésorerie et indicateurs de performance de la Société;
- nouvelle directive de traitement des plaintes et demandes en matière de renseignements personnels;
- honoraires professionnels associés à la vision au 31 mars 2024;
- rapport d'audit interne sur l'application de la politique d'octroi de contrats de biens et services;
- litiges en cours.

→ recommandé au conseil d'administration dans ces domaines:

Opérations et contrôle

- l'octroi ou la modification de divers contrats après avoir examiné et approuvé les résultats des appels d'offres publics ou sur invitation à cet effet;
- l'approbation des états financiers au 31 mars 2024;
- l'approbation des prévisions budgétaires pluriannuelles de la SPCM (COF) 2025-2026;

Politiques et directives

- l'approbation des modifications à la politique de délégation administrative et financière;
- l'approbation des modifications à la politique d'achat.

De plus, dans les dossiers suivants, le comité a:

Opérations et contrôle

- rencontré les représentants du Vérificateur général du Québec dans le cadre de la présentation du plan d'audit externe 2023-2024 et des résultats de l'audit des états financiers au 31 mars 2024;
- approuvé le mandat d'audit interne portant sur le plan de continuité des affaires;
- tenu une rencontre de revue annuelle des risques organisationnels avec la participation des présidents ou présidentes des différents comités;
- approuvé le plan d'audit interne triennal 2024-2027;
- révisé les couvertures d'assurance de la Société pour 2024-2025;
- approuvé les allocations de dépenses de la présidente du conseil et de la présidente-directrice générale;
- procédé à la revue annuelle de la charte du comité;
- approuvé le calendrier des rencontres du comité pour 2025;

Stratégie

- participé à des discussions sur certains dossiers présentés par la direction.

COMITÉ DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE L'INNOVATION

Composition: Sofiane Benyouci (président), Louis Dubé, Christian L'Heureux, Josée Noiseux (observatrice) et Lisa Swiderski

Mandat: Le comité des technologies de l'information (TI) et de l'innovation a notamment pour fonction d'assister le conseil d'administration dans ses responsabilités d'examen, de surveillance et de suivi régulier des dossiers majeurs en matière de technologies de l'information et d'innovation de la Société. Sous réserve du mandat établi par le conseil d'administration, le comité s'intéresse principalement aux liens de ces dossiers avec les priorités stratégiques, aux projets d'investissement et aux risques inhérents à l'utilisation des technologies. Par ailleurs, le comité a aussi comme responsabilité de conseiller la direction générale sur les stratégies et pratiques d'innovation visant à développer, commercialiser et utiliser, entre autres, les technologies et solutions d'affaires qui permettent à la Société de renforcer sa position de leader, tout en tenant compte de leur environnement et de leur impact.

ACTIVITÉS

Au cours de l'année 2024-2025, le comité des technologies de l'information et de l'innovation s'est réuni à trois reprises, comme suit:

- 15^e réunion – 4 juin 2024
- 16^e réunion – 3 octobre 2024
- 17^e réunion – 3 décembre 2024

Dans le cadre de ces réunions, le comité des technologies de l'information et de l'innovation a:

→ assuré le suivi de ces dossiers:

Opérations et contrôle

- tableau de bord des incidents informatiques;
- tableau de bord du portefeuille de projets TI et en innovation;
- sécurité informatique et conformité;
- état des lieux et stratégie en matière de cybersécurité;
- risques organisationnels liés aux technologies de l'information;
- état d'avancement du *Plan de transformation numérique* de la Société;

Finance et investissement

- budget et avancement des travaux des projets TI et maintien d'actif des ressources informationnelles de la Société.

→ examiné ces aspects:

Gestion de l'innovation

- état des lieux quant à l'innovation et l'intelligence d'affaires au Palais et le statut sur les derniers développements et les initiatives en cours et à venir;
- partenariat avec le MT Lab.

De plus, sur ces questions, le comité a:

Stratégie

- animé un tour de table parmi les membres pour susciter la réflexion sur l'innovation et générer de nouvelles idées et des pistes d'action à explorer;
- procédé à l'évaluation stratégique de l'intelligence artificielle au Palais;

Opérations et contrôle

- procédé à la revue annuelle de la charte du comité;
- participé à une visite de l'arrière-scène du Palais et rencontré les membres de l'équipe Innovation et intelligence d'affaires.

La présence des administrateurs et administratrices aux réunions du conseil et de ses comités

Il y a eu, au cours de l'année financière, cinq réunions ordinaires ainsi que cinq réunions extraordinaires du conseil. Le taux de présence des membres du conseil d'administration aux réunions est de 89 %.

Réunions						
Nom	Conseil d'administration		Comité de gouvernance et d'éthique	Comité des ressources humaines	Comité d'audit	Comité des TI et de l'innovation
	Réunions ordinaires (5)	Réunions extra-ordinaires (5)	4 réunions: ordinaires (3), et extra-ordinaire (1)	4 réunions: ordinaires (3), et extra-ordinaires (1)	10 réunions: ordinaires (5), et extra-ordinaires (5)	3 réunions ordinaires
Josée Noiseux, présidente du CA	5	5	4	4	8	3
Emmanuelle Legault	5	5	—	—	—	—
Sofiane Benyouci	5	3	4	—	—	3
Hubert Bolduc	2	5	—	—	—	—
Jean-Sébastien Boudreault ¹	5	3	—	1	—	1
Louis Dubé ²	5	4	—	4	2	3
Céline Gamache ³	1	1	—	3	—	—
Josée Gravel	5	5	4	—	10	—
Christian L'Heureux ⁴	4	4	—	—	—	—
Lucie Rémillard	5	5	—	4	—	—
Annie Tremblay	3	5	—	—	10	—
Lisa Swiderski	4	4	—	—	9	3

¹ Jean-Sébastien Boudreault a quitté le comité des TI et de l'innovation le 13 juin 2024 pour se joindre au comité des ressources humaines.

² Louis Dubé a été nommé président du comité des ressources humaines le 13 juin 2024, suivant le départ de Céline Gamache. Celui-ci a quitté le comité d'audit le 13 juin 2024, mais demeure comme observateur au besoin.

³ Céline Gamache a quitté le conseil d'administration et le comité des ressources humaines le 29 mai 2024.

⁴ Christian L'Heureux a été nommé membre du conseil d'administration le 29 mai 2024 en remplacement de Céline Gamache. Celui-ci devient membre du comité des TI et de l'innovation le 13 février 2025. À noter qu'il n'a aucune présence à ce comité indiquée au tableau, car la dernière réunion de celui-ci a eu lieu le 3 décembre 2024, avant sa nomination.

Rémunération des membres du conseil d'administration pour l'exercice clos le 31 mars 2025 (en dollars)

Nom	Rémunération versée pour la participation au CA		Rémunération versée pour la participation aux comités	
	Présidence	Membre	Présidence	Membre
Josée Noiseux	31 800 \$			4 200 \$
Josée Gravel		15 900 \$	6 300 \$	4 200 \$
Sofiane Benyouci		15 900 \$	6 300 \$	4 200 \$
Lucie Rémillard		15 900 \$		4 200 \$
Annie Tremblay		15 900 \$	6 300 \$	
Lisa Swiderski		15 900 \$		8 400 \$
Jean-Sébastien Boudreault		15 900 \$		4 200 \$
Louis Dubé ⁵		15 900 \$	5 040 \$	5 880 \$
Christian L'Heureux ⁶		13 373 \$		
Céline Gamache ⁷		2 570 \$	1 018 \$	
Hubert Bolduc ⁸		0 \$		
Emmanuelle Legault ⁸		0 \$		

⁵ Membre nommé président d'un comité le 13 juin 2024, rémunération versée au prorata du nombre de jours.

⁶ Nouveau membre nommé le 29 mai 2024, rémunération versée au prorata du nombre de jours.
Nommé membre d'un comité le 13 février 2025.

⁷ Fin de mandat le 29 mai 2024, rémunération versée au prorata du nombre de jours.

⁸ Membres non indépendants, aucune rémunération pour leur participation au conseil d'administration.

Le code d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration

La Société possède un code d'éthique et de déontologie que doivent respecter les membres de son conseil.

Aucune situation nécessitant une intervention en matière d'éthique et de déontologie n'est survenue au cours de l'année.

Le code d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration peut être consulté en ligne au congresmtl.com/codeethique.

Honoraires d'audit

En vertu de sa loi constitutive, les livres et comptes de la Société doivent être audités annuellement par le Vérificateur général du Québec. Aucuns honoraires d'audit ne sont déboursés à cet effet.

Mesures d'étalonnage

Selon les exigences de la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*, à laquelle la Société est assujettie, le rapport annuel de gestion doit faire état des résultats de l'application des mesures d'étalonnage adoptées par le conseil d'administration.

Le tableau suivant présente les résultats de l'application de ces mesures d'étalonnage, en fonction des résultats obtenus au 31 mars 2024 et en comparaison avec ceux obtenus auprès des autres centres de congrès canadiens de taille comparable.

Résultats des mesures d'étalonnage de la Société au 31 mars 2024

Mesure d'étalonnage	Moyenne canadienne	Palais des congrès de Montréal	Rang
Superficie locative (pi ²) ⁹	476 913,25	331 046	4
Revenus bruts événements (M\$)	48	27	4
Excédent d'exploitation (M\$)	7,1	-2,7	4
Revenus bruts des événements, au pi ²	99,12 \$	81,75 \$	3
Revenus bruts des événements, par événement	179 804,60 \$	93 324,14 \$	4
Congrès confirmés pour les cinq prochaines années	58	63	3
Salaire moyen par ETC ¹⁰	82 362,75 \$	98 008,00 \$	3

⁹ Salles d'expositions, de réunions et de bals.

¹⁰ Le salaire moyen par ETC se classe favorablement par rapport à la moyenne canadienne, occupant le 3^e rang des salaires les moins élevés parmi les centres de congrès de taille comparable.

L'équipe de direction au 31 mars 2025



Emmanuelle Legault
Présidente-directrice
générale



Luc Charbonneau
Vice-président,
développement des
affaires et alliances
stratégiques



Nicolas Joël
Vice-président,
événements et
expérience client



**Marie-Lou
Faucher-Bruyère,
CRHA**
Directrice,
talent et culture



Simon Harris
Directeur, innovation
et intelligence
d'affaires



Renée Langlois
Directrice,
développement
des affaires



Marie-Claude Lizée
Directrice, marketing
et communications



Karine Plamondon
Directrice,
événements



Carle Pomerleau
Directeur, finances
et approvisionnement



Marianne Proulx
Directrice,
affaires juridiques
et secrétaire
corporative



Christian Zarka
Directeur,
gestion immobilière



Poste vacant
Directeur,
technologies de
l'information

L'équipe de gestion au 31 mars 2025

Daniel Comer

Chef de service, aménagement, manutention
et services aux événements

Raymond Guay

Chef de service, entretien spécialisé

Alina Ignat

Cheffe de service, approvisionnement

Claudia Joly

Directrice adjointe, marketing et
communications

Paul Keyrouz

Directeur adjoint, gestion de projets

Robert Lessard, CRIA

Chef de service, talent et culture

Hassina Lounas

Directrice adjointe, expérience client

Valentina Lupsan

Directrice adjointe, finances
et approvisionnement

Timothy Miranda

Chef, sécurité et prévention

Jeffrey Romain

Directeur adjoint, technologies de l'information

Danielle M. Roy

Cheffe de service, alliances stratégiques et
intelligence commerciale

Alesandro Senerchia

Chef de service, infrastructure,
télécommunications et soutien TI

Kim St-Jean

Cheffe, exploitation commerciale et
stationnements

Rémunération des dirigeants et dirigeantes pour l'exercice clos le 31 mars 2025

Les cinq plus hauts salaires de l'équipe de direction (en dollars)

Nom	Fonction	Rémunération de base versée ¹¹	Contribution aux régimes de retraite assumée par la SPCM	Autres avantages versés ou accordés ¹²	Rémunération globale
Emmanuelle Legault	Présidente-directrice générale	231 166 \$	24 146 \$	5 262 \$	260 574 \$
Luc Charbonneau	Vice-président, développement des affaires et alliances stratégiques	189 802 \$	20 989 \$	3 845 \$	214 636 \$
Carle Pomerleau	Directeur, finances et approvisionnement	158 684 \$	16 535 \$	3 248 \$	178 467 \$
Simon Harris	Directeur, innovation et intelligence d'affaires	146 563 \$	15 488 \$	2 417 \$	164 468 \$
Marie-Lou Faucher-Bruyère	Directrice, talent et culture	145 286 \$	15 327 \$	2 845 \$	163 458 \$

¹¹ La rémunération de base comprend la progression dans l'échelle salariale, la rétroactivité et le paiement de vacances monnayables, s'il y a lieu.

¹² Les avantages comprennent, entre autres, le coût des assurances collectives, l'utilisation d'un stationnement et la cotisation à une association professionnelle, s'il y a lieu.

La Société du Palais des congrès de Montréal n'offre aucun programme de rémunération variable.

Bonis

Aucun boni n'a été versé au cours de l'exercice 2024-2025.



Développement durable



→ L'équipe bénévole chargée du nettoyage printanier autour du Palais (de gauche à droite):
Raymond Guay, Valérie De Noncourt, Florence Glazener, Maude Lagacé, Ruby Dominguez, Véronique Allard, Nicolas Ramirez, Timothy Miranda.
© Palais des congrès de Montréal

Un engagement qui évolue

En intégrant la perspective de développement durable dans sa mission, la Société du Palais des congrès de Montréal affirme sa volonté d'agir d'une façon structurée dans tous les volets de son action, qu'il s'agisse de diminuer son empreinte environnementale, de faire de la sensibilisation auprès de diverses clientèles ou de poursuivre son engagement au sein de la communauté.

Le comité Développement durable joue un rôle central dans l'intégration des principes de durabilité au sein de l'organisation. Il agit comme un moteur de réflexion, d'action et de suivi pour faire évoluer les pratiques de la Société en cohérence avec les enjeux environnementaux, sociaux et économiques. Le comité est composé de membres issus de différentes directions, assurant ainsi une représentation transversale et une meilleure appropriation des enjeux à tous les niveaux de l'organisation.

Merci aux membres du comité pour leur engagement: Véronique Allard, Annie Bédard, Edyth Enasel, Karine Gagnon, Florence Glazener, François Le Bire, Marie-Ève Lévesque, Marie-Claude Lizée, Jeffrey Romain, Caroline Saulnier, Laura Valenzuela et Christian Zarka.

Parmi les réalisations marquantes de la Société en matière de développement durable en 2024-2025, on note:

- l'amélioration de l'offre auprès des clients en matière de gestion des matières résiduelles;
- la bonification du programme de mobilité durable pour le personnel;
- le programme d'engagement communautaire des membres de l'équipe;
- la sensibilisation en continu des employés et des employées;
- le lancement de l'infolettre *Horizon durable*, s'adressant à tout l'effectif du Palais et à ses fournisseurs officiels.

Ces actions ainsi que toutes celles répertoriées dans les pages suivantes favorisent la création et le maintien d'une culture d'entreprise responsable.

→ Certifications du Palais en 2024-2025



ICI on recycle +

Niveau PERFORMANCE pour cette certification décernée au Palais par RECYC-QUÉBEC pour démontrer son engagement dans la gestion des matières résiduelles.



BOMA BEST

Niveau ARGENT pour cette certification nationale décernée à des immeubles aux pratiques écoresponsables concrètes.



La Gouvernance au Féminin

Certification ARGENT qui souligne l'engagement du Palais et ses gestes concrets pour atteindre la parité au sein de son équipe.



VÉLOSYPATHIQUE

Certification BRONZE décernée au Palais pour ses initiatives qui encouragent son personnel et sa clientèle à utiliser le vélo comme moyen de déplacement vert.

Les actions environnementales



Un usage responsable de l'énergie et de l'eau

En 2024-2025, la Société a poursuivi l'installation d'ampoules DEL moins énergivores. À la fin de l'année, 65 % du Palais était éclairé par ces ampoules.

Par ailleurs, deux projets pilotes visant à réduire la consommation d'eau ont été lancés au cours de l'année. À la suite de la décision de retirer les refroidisseurs d'eau pour privilégier les fontaines avec système de remplissage automatique, une machine distributrice vendant uniquement de l'eau North Water en bouteille d'aluminium réutilisable a été installée. De plus, dans le cadre d'événements qui se servent de fontaines à eau, des verres 100 % réutilisables Ecocup ont été distribués en remplacement des verres en carton, dont l'usage a grandement diminué.

Ajout de bornes de recharge électrique

Pour répondre aux besoins des personnes qui se déplacent en véhicule électrique, la Société a ajouté six bornes de recharge électrique dans le stationnement de l'édifice Tramways, portant le nombre total de bornes à 12.

Compensation des émissions de GES

Afin de poursuivre et de renforcer les actions d'efficacité énergétique, la Société a effectué l'inventaire de ses émissions de gaz à effet de serre (GES) de catégories 1 et 2, selon les recommandations méthodologiques de la norme ISO 14064-1:2018. Le résultat obtenu atteint 1 034 tonnes éq. de CO₂, dont 46 % proviennent de la combustion de gaz naturel.

Toujours à propos du calcul des GES, la collecte des données sur les émissions de catégorie 3 s'est poursuivie pendant l'exercice 2024-2025. Les indicateurs ciblés dans cette catégorie sont la gestion des matières résiduelles et la mobilité durable du personnel. Les premiers résultats seront connus au cours de l'année 2025-2026.

→ Nouvelles bornes de recharge électrique installées dans le stationnement.

© Palais des congrès de Montréal



De plus, les membres de l'équipe qui doivent se déplacer dans le cadre de leur travail ont reçu un *Aide-mémoire pour des déplacements responsables*. Des astuces simples qui aident le Palais à respecter son engagement à réduire ses émissions de GES!

Début d'un nouveau cycle pour le toit vert

À la suite de la rénovation complète du toit vert en 2022-2023, les activités maraîchères intensives du Laboratoire sur l'agriculture urbaine (AU/LAB) ont repris de plus belle en 2024. Près de 3,7 tonnes de légumes ont été récoltées durant la saison. Si 1600 kg ont été vendus aux restaurants partenaires, 1850 kg ont été offerts à des partenaires sociaux (Cuisine collective Hochelaga-Maisonneuve, Maison du Père, Centre social d'aide aux immigrants et Bac alimentaire UQAM, entre autres).

L'équipe du Palais a également pu profiter de la récolte qu'offre le toit vert. En effet, au cours de la saison, 58 paniers de légumes et de fines herbes ont été préparés par AU/LAB et vendus à bon prix aux personnes intéressées. De plus, dix employé-e-s aux pouces verts ont cultivé avec plaisir un jardin communautaire mis à leur disposition sur le toit.

Par ailleurs, le Laboratoire sur l'agriculture urbaine a reçu près de 850 visiteurs et visiteuses en 35 visites en agrotourisme. Parmi les personnes qui ont découvert le toit, 103 provenaient de l'étranger, dont une trentaine qui participait à des événements ayant lieu au Palais. De plus, le toit vert a été inscrit au programme de la Journée portes ouvertes de l'Union des producteurs agricoles en septembre.

→ Panier de légumes et de fines herbes récoltés sur le toit du Palais.
© Palais des congrès de Montréal

Gestion des matières résiduelles

En 2024-2025, la gestion des matières résiduelles – véritable enjeu dans le domaine de l'événementiel – a fait l'objet de plusieurs actions qui donnent déjà des résultats :

- La Société a lancé un projet prometteur en intelligence artificielle axé sur la gestion des matières résiduelles avec Polytechnique Montréal. L'objectif de cette collaboration est d'obtenir des données précises sur l'impact environnemental des événements qu'elle accueille. (Voir le chapitre sur la revue de l'année pour plus de détails.)
- Le mini-écocentre continue de gagner en performance et en efficacité opérationnelle. De nouvelles matières, telles que les gants en nitrile, les courroies de caoutchouc, les rallonges électriques défectueuses et les fusibles, ont été ajoutées à l'offre de recyclage. L'impact de ce mini-écocentre est réel :
 - La récupération des matières ayant un potentiel de recyclabilité a bondi de 11 % par rapport à l'an dernier.
 - Le volume de matières envoyé à l'enfouissement a diminué de 41 % comparativement à l'année dernière.
- Des actions de sensibilisation et d'information auprès des clients et des promoteurs de salons publics se sont poursuivies cette année avec la distribution d'un document produit par la Société intitulé *Les meilleures pratiques en gestion des matières résiduelles*.

- Des rencontres ont été organisées en amont avec les promoteurs des salons publics qui ont eu lieu au Palais de janvier à mars 2025, dans le but de les aider à améliorer leur démarche d'écoresponsabilité. Dans le cadre de cet accompagnement, la Société s'est engagée à leur fournir un rapport, le *Portrait des matières résiduelles et pratiques écoresponsables*, faisant état des pratiques observées, soulignant les bons coups ainsi que les leviers d'amélioration, et proposant des recommandations et des pistes de solutions.
- Des formations et de la sensibilisation auprès des fournisseurs (GES, le service d'entretien et GDI manutention) ont été mises en place.
- Les audits des commerces locataires au Palais se sont également poursuivis tous les deux mois. Ces rencontres avec les commerçants s'avèrent très utiles, car elles les aident à améliorer la gestion de leurs matières résiduelles tout en les informant des nouveautés réglementaires ainsi que des objectifs du Palais.

Maturité numérique

La Société demeure fidèle à son engagement de mesurer son indice de maturité numérique, dans le but d'établir des axes d'amélioration et de définir des priorités. Selon l'outil du gouvernement du Québec (Radar NumériQc), le résultat de la Société en matière de performance organisationnelle est en augmentation par rapport à l'année dernière, passant de 52,9 % à 56 %.

Approvisionnement responsable

En 2024-2025, au moins un élément de développement durable figurait dans 53 % des achats effectués, en hausse de 23 % par rapport au résultat de l'année précédente. L'objectif de 30 % que s'était fixé la Société a donc été largement dépassé. Par ailleurs, sur 46 projets de maintien d'actifs complétés cette année, 17 % ont été gérés de façon responsable, en incluant des clauses environnementales dans les appels d'offres.





Sensibilisation des employé-e-s

La Société place les actions de sensibilisation et d'information de son personnel à propos des enjeux du développement durable au cœur de sa culture d'entreprise.

Cette année a vu la création de l'infolettre mensuelle *Horizon durable*, qui centralise et harmonise les informations liées au développement durable à diffuser auprès de l'effectif du Palais et des fournisseurs officiels.

Par ailleurs, au sein de l'environnement de travail, les efforts de sensibilisation se poursuivent par la voie de nouvelles affiches annonçant la réforme de la collecte sélective et les nouveaux contenants consignés.

Des ateliers et des conférences ont aussi été mis sur pied pour le personnel, notamment :

- un atelier avec Alvéole sur le toit vert intitulé *Rencontrez vos abeilles: une inspection mémorable de la ruche*;
- une conférence sur les nouveautés entourant la collecte sélective et la consigne;
- une activité « quiz et dîner » pendant la Semaine québécoise de la réduction des déchets.

→ Atelier avec Alvéole sur le toit vert intitulé *Rencontrez vos abeilles: une inspection mémorable de la ruche*.
© Palais des congrès de Montréal

Mobilité durable

En 2024-2025, la Société s'est engagée à encourager la mobilité durable de son personnel. Une activité « mise au point vélo » a été programmée au printemps auprès d'une vingtaine d'employés et employées.

De plus, l'utilisation des vélos en libre-service BIXI a été encouragée, avec 13 clés mises à la disposition de l'équipe l'été et une clé l'hiver. Pour les membres des équipes du Palais et de ses fournisseurs officiels, un stationnement intérieur réservé aux vélos est également offert toute l'année.

La Société a aussi bonifié son programme de mobilité durable offert à son personnel. Le nouveau programme de retour garanti vise à offrir la tranquillité d'esprit aux membres de l'équipe qui utilisent principalement un moyen de transport durable pour se rendre au travail (preuve à l'appui). En cas de situation urgente ou imprévue, les adeptes de vélo, marche, transport en commun ou covoiturage pourront dorénavant effectuer un déplacement en taxi, avec l'autorisation du supérieur immédiat.

De plus, la Société s'engage à rembourser 50 % du prix d'achat de 10 passages auprès des réseaux de transport régionaux STM, RTL, ARTM, STL ou EXO (zones A, B, C et D).

→ Les vélos en libre-service BIXI devant le Palais.
© BIXI



Don de matériel récupéré après des événements

Plusieurs organismes ont bénéficié de dons de matériel récupéré à la suite d'événements qui se sont tenus au Palais :

- 3 bannières au Réseau CFER;
- 7 collectes effectuées pour Fondation la Collecte;
- plus de 1000 lanières offertes au Réseau environnement;
- 20 chaises de bureau données à Habitat for Humanity;
- 5 vélos allés à l'Atelier Vélo Re-Cycle;
- 8 paires de lunettes recueillies pour Terre sans frontières;
- 1 boîte de 256 crayons de couleur remise à la Maison de la famille de Mercier-Est.

Don de mobilier et récupération de quincaillerie

Dans le cadre de la rénovation des espaces administratifs du Palais, le mobilier de bureau a été récupéré et donné à la communauté. Tous les surplus ont été triés et valorisés. La quincaillerie, notamment les serrures et leurs barillets, a été retirée des portes pour être entreposée, tout comme les néons et les panneaux des plafonds.

- Les nouvelles boîtes à lunch réutilisables.
© Maestro Culinaire

Les efforts de Maestro Culinaire, fournisseur exclusif de services alimentaires au Palais

La Société tient à souligner les nombreuses initiatives écoresponsables que Maestro Culinaire a mises en place au cours de l'année 2024-2025, notamment :

- lancement d'une nouvelle boîte à lunch réutilisable;
- lancement du nouveau menu de « Santé planétaire », élaboré en collaboration avec Équiterre et offert dans le cadre d'événements (*Voir le chapitre sur la revue de l'année pour plus de détails.*);
- amélioration de la gestion des brûleurs pour table chaude, communément appelés « Sterno » (traités auparavant comme des matières dangereuses, les Sterno vides sont dorénavant recyclés dans le conteneur de métal; ceux qui ne sont pas tout à fait vides terminent leur vie utile à la cafétéria du personnel);
- mise en pratique de la réforme de la collecte sélective;
- obtention de la certification *Aliments du Québec au menu* (*Voir le chapitre sur la revue de l'année pour plus de détails.*);
- dons totalisant plus de 45 000 portions alimentaires remises à la Maison du Père et à l'Armée du Salut.

L'engagement social

Programme Engagement communautaire des employés et employées du Palais

Mis sur pied l'an passé pour soutenir l'implication des membres de l'équipe du Palais ayant un lien avec les priorités et les orientations de l'organisation, le programme Engagement communautaire des employés et employées a apporté son soutien à l'événement 48 HEURES VÉLO de Rêves d'enfants^{MD}.

Du 22 au 24 septembre, deux équipes du Palais ont pédalé pendant 48 heures au profit de la fondation Make-A-Wish® | Rêves d'enfants^{MD} Canada. Plus de 12 000 \$ ont été amassés dans le cadre de cette collecte de fonds.

Bravo aux intrépides cyclistes pour leur dynamisme et leur générosité!

Équipe 1

- Jens Christian Bungardt (capitaine) – 6^e participation
- Andrée-Anne Sauvageau – 5^e participation
- Éric Gagné – 1^{re} participation
- Martin Lemire – 1^{re} participation
- Nancy Carrier – 1^{re} participation

Équipe 2

- Marie-Ève Lévesque (capitaine) – 3^e participation
- Frédéric Tremblay – 3^e participation
- Isabelle Sicotte – 1^{re} participation
- Nicolas Joël – 1^{re} participation
- Marc Chouteau – 1^{re} participation



→ Les participants et participantes au 48 HEURES VÉLO de Rêves d'enfants^{MD}.
© Palais des congrès de Montréal



Nettoyage printanier

En réponse à l'appel de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain incitant les citoyens institutionnels à faire leur part pour nettoyer le centre-ville, des membres du personnel de la Société ont travaillé avec ardeur pour faire briller le quadrilatère qui accueille le Palais. Le défi a été relevé avec brio puisque plus de 10 kg de déchets ont été ramassés autour du Palais!

Collectes de fonds

En novembre, les membres de l'équipe du Palais ont pu se régaler tout en se joignant au vaste mouvement de solidarité que représente la campagne d'Entraide 2024. En effet, la vente de desserts organisée lors de cette levée de fonds a permis de récolter la somme de 459,95 \$.

Les dons ainsi amassés sont redistribués sur l'ensemble du territoire québécois au bénéfice de milliers de personnes vivant une situation de vulnérabilité. La campagne d'Entraide se déroule au profit des Centraide du Québec, de Partenaire-Santé-Québec et ses membres ainsi que de la Croix-Rouge canadienne, Québec.

1 → Valérie De Noncourt, membre de l'équipe de bénévoles du nettoyage printanier.

© Palais des congrès de Montréal

2 → © Sophie – AdobeStock



Plan d'action à l'égard des personnes handicapées

Engagée à favoriser l'intégration et la participation sociale de l'ensemble de la population, la Société a publié en début d'année son *Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2024-2025*. La diffusion de ce plan auprès du personnel de la Société, de ses fournisseurs et de ses partenaires permet de sensibiliser l'ensemble des parties prenantes à l'importance d'offrir des services de qualité aux personnes handicapées.

Ce nouveau plan d'action a été réalisé conformément à l'article 61.1 de la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale* (L.R.Q., c. E-20.1). Une publication de l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ) – le *Guide pour l'élaboration du plan d'action annuel à l'égard des personnes handicapées, 2^e édition* – a également servi d'outil de référence dans l'élaboration de ce plan d'action.

Action Médiation

La Société a continué à participer au programme d'intervention psychosociale Action Médiation, auquel elle adhère depuis plusieurs années. Cette démarche, qui a pour objectif de venir en aide aux personnes marginalisées et aux sans-abri, permet d'assurer une cohabitation optimale entre les différents usagers des espaces du Palais. De plus, l'équipe du Palais a la possibilité, en cas de besoin, de diriger vers des ressources adaptées les personnes démunies ou ayant des problèmes de santé mentale.

La reddition de comptes en matière de développement durable

Sommaire des résultats 2024-2025 du Plan d'action de développement durable 2023-2028

Cette section fait état des actions prévues ou réalisées par la Société relativement à son *Plan d'action de développement durable* (PADD) dans le but de contribuer à la *Stratégie gouvernementale de développement durable 2023-2028* (SGDD).

Sommaire des résultats 2024-2025				
Sous-objectifs de la SGDD	Actions	Indicateurs	Cibles 2024-2025	Résultats 2024-2025
5.7.1 → Accroître la performance de la gestion des matières résiduelles	1 → Réduire la quantité des matières résiduelles générées au Palais	1.1 → Pourcentage de réalisation du PGMR	40 %	93 % Atteinte
		1.2 → Taux de diversion des matières résiduelles	40 %	43 % Atteinte
5.6.1 → Accroître la durabilité du parc immobilier et des infrastructures	2 → Améliorer la performance environnementale du bâtiment	2.1 → Réduction des émissions de GES de 60 % par rapport à leur niveau de 2009 d'ici 2030 (mesure de 2009 = 1 333 TCO ₂)	Maintenir la réduction des émissions de GES de 60 % par rapport au niveau de 2009	-22 % (Émissions GES Inventaire Catégories 1 et 2 = 1 034 TCO ₂) Non atteinte
5.6.2 → Accroître la gestion écoresponsable des chantiers de construction et de rénovation	2 → Améliorer la performance environnementale du bâtiment	2.2 → Pourcentage de chantiers de construction et de rénovations gérés de façon écoresponsable	5 %	26 % Atteinte
1.1.1 → Accroître la proportion d'entreprises qui axent leur stratégie d'affaires sur le développement durable	3 → Intégrer des critères de durabilité dans les événements internes organisés par le Palais	3.1 → Pourcentage d'événements internes qui respectent minimalement le niveau 2 de la norme BNQ-9700-253	60 %	50 % Non atteinte
		4 → Accompagner les événements et nos partenaires dans l'amélioration de leur démarche en développement durable	4.1 → Implantation d'une promesse des événements durables auprès des événements et partenaires	Élaborer la promesse des événements durables
		4.2 → Taux des événements qui adhèrent à la promesse d'engagement durable	10 %	0 % Non atteinte

Sommaire des résultats 2024-2025 (suite)

Sous-objectifs de la SGDD	Actions	Indicateurs	Cibles 2024-2025	Résultats 2024-2025
5.8.2 → Accroître la part modale du transport actif, collectif et alternatif à l'auto solo des employé-e-s de l'État	5 → Renforcer l'adoption de comportements favorables à la mobilité durable auprès des membres du personnel, des participant-e-s, des visiteur-euse-s et des délégué-e-s	5.1 → Nombre d'initiatives ou de programmes visant à favoriser la mobilité durable du personnel, des participant-e-s, des visiteur-euse-s et des délégué-e-s	1 nouvelle initiative mise en place	100 % Atteinte
5.4.1 → Accroître la part des acquisitions responsables	6 → Renforcer la démarche en approvisionnement responsable	6.1 → Pourcentage des appels d'offres publics ayant des critères DD	15 %	100 % Atteinte
		6.2 → Taux d'acquisition durable par le Palais	30 %	100 % Atteinte
		6.3 → Pourcentage des nouveaux contrats de 25 000 \$ et plus octroyés sur la base de pratiques d'approvisionnement responsable (Gouv. du Québec)	10 %	100 % Atteinte
5.5.1 → Accroître la performance environnementale des systèmes numériques gouvernementaux	7 → Améliorer notre empreinte numérique	7.1 → Nombre de mesures mises en place pour améliorer notre empreinte numérique	2 mesures mises en place	100 % Atteinte
		7.2 → Pourcentage d'amélioration de notre indice de maturité numérique par rapport à l'année précédente	Amélioration de 5 % de notre indice de maturité	100 % Atteinte
5.3.1 → Favoriser la croissance du financement qui répond à des critères de durabilité	8 → Intégrer la grille d'évaluation de la durabilité aux processus décisionnels et de gouvernance	8.1 → Pourcentage des décisions respectant les procédures de prises en compte de l'évaluation de durabilité	10 % des projets évalués en fonction de l'évaluation de durabilité	0 % Non atteinte

Sommaire des résultats 2024-2025 (suite)

Sous-objectifs de la SGDD	Actions	Indicateurs	Cibles 2024-2025	Résultats 2024-2025
<p>3.2.1 → Favoriser la cohésion sociale par le dialogue culturel</p> <p>3.2.2 → Appuyer l'entrepreneuriat des femmes, des Autochtones et des personnes issues de la diversité</p> <p>3.2.3 → Créer des conditions sécuritaires et favorables à l'intégration de tous au marché du travail</p>	<p>9 → Mettre en place des mesures en matière d'équité, de diversité et d'inclusion au sein de la Société du Palais des congrès de Montréal</p>	<p>9.1 → Pourcentage de réalisation du plan d'action EDI</p>	20 %	5 % Non atteinte
<p>1.1.1 → Accroître la proportion d'entreprises qui axent leur stratégie d'affaires sur le développement durable</p>	<p>10 → Promouvoir notre démarche en développement durable et en mesurer les résultats</p>	<p>10.1 → Un minimum de 10 communications par année regroupant nos actions en DD</p>	Réaliser au moins 10 communications sur les enjeux du développement durable auprès du public externe	100 % Atteinte
<p>1.2.1 → Assurer le développement des compétences vertes</p>	<p>11 → Former et sensibiliser le personnel en matière de développement durable</p>	<p>11.1 → Pourcentage de membres du personnel qui ont suivi une formation en DD</p>	40 % du personnel permanent et 20 % du personnel temporaire	47 % du personnel permanent 42 % du personnel temporaire Atteinte
<p>3.1.2 → Soutenir les groupes communautaires et les entreprises d'économie sociale</p>	<p>12 → Soutenir les initiatives d'engagement communautaire du personnel</p> <p>13 → Augmenter le soutien à la communauté dans une perspective de développement durable</p>	<p>12.1 → Nombre de causes proposées par le personnel et appuyées par le Palais</p> <p>13.1 → Nombre d'initiatives visant à accompagner les organismes du milieu</p>	1 nouvelle cause appuyée par le Palais	100 % Atteinte
			S'engager auprès de 3 partenariats ou programmes	100 % Atteinte

Synthèse des activités

SOUS-OBJECTIF 5.7.1

Accroître la performance de la gestion des matières résiduelles

Actions	Indicateurs	Cibles 2024-2025	Résultats 2024-2025
Action 1 → Réduire la quantité des matières résiduelles générées au Palais	Indicateur 1.1 → Pourcentage de réalisation du PGMR	40 %	93 % Atteinte

Explication du résultat

Plusieurs actions ont été réalisées soit la mise à jour des affiches de signalisation de tri, l'élargissement des formations aux employé·e·s spécialisé·e·s, à la sécurité et aux commerces. Une caractérisation des matières résiduelles a également été effectuée en septembre 2024, permettant une optimisation de leur gestion à partir de l'analyse de leur composition.

Action 1 → Réduire la quantité des matières résiduelles générées au Palais	Indicateur 1.2 → Taux de diversion des matières résiduelles	40 %	43 % Atteinte
---	--	------	-------------------------

Explication du résultat

Ce résultat a été atteint grâce à l'amélioration du tri des matières de l'écocentre et l'ajout de matières envoyées à la récupération, telles que les gants en nitrile et le mobilier. La Société a également travaillé sur la réduction à la source avec ses partenaires.

SOUS-OBJECTIF 5.6.1

Accroître la durabilité du parc immobilier et des infrastructures

Actions	Indicateurs	Cibles 2024-2025	Résultats 2024-2025
Action 2 → Améliorer la performance environnementale du bâtiment	Indicateur 2.1 → Réduction des émissions de GES de 60 % par rapport à leur niveau de 2009 d'ici 2030 (mesure de 2009 = 1 333 TCO ₂)	Maintenir la réduction des émissions de GES de 60 % par rapport au niveau de 2009	-22 % (Émissions GES Inventaire Catégories 1 et 2 = 1 034 TCO ₂) Non atteinte

Explication du résultat

La certification Boma Best n'a pas été complétée et la Société est en attente des résultats pour débiter la réflexion et les ateliers visant l'élaboration d'un plan de décarbonation.

SOUS-OBJECTIF 5.6.2

Accroître la gestion écoresponsable des chantiers de construction et de rénovation

Actions	Indicateurs	Cibles 2024-2025	Résultats 2024-2025
Action 2 → Améliorer la performance environnementale du bâtiment	Indicateur 2.2 → Pourcentage de chantiers de construction et de rénovations gérés de façon écoresponsable	5 %	26 % Atteinte

Explication du résultat

Un travail en amont a été fait pour inclure des clauses environnementales dans les appels d'offres. Les rencontres de démarrage incluent l'aspect gestion des matières résiduelles et des clauses environnementales. Les suivis par les chargé-e-s de projets ont permis une gestion plus écoresponsable des chantiers (certificat de recyclage, etc.).

SOUS-OBJECTIF 1.1.1

Accroître la proportion d'entreprises qui axent leur stratégie d'affaires sur le développement durable

Actions	Indicateurs	Cibles 2024-2025	Résultats 2024-2025
Action 3 → Intégrer des critères de durabilité dans les événements internes organisés par le Palais	Indicateur 3.1 → Pourcentage d'événements internes qui respectent minimalement le niveau 2 de la norme BNQ-9700-253	60 %	50 % Non atteinte

Explication du résultat

Sur les deux événements internes organisés en 2024-2025, un seul a utilisé la grille de critères écoresponsables. Cela démontre qu'un accompagnement plus soutenu auprès des parties prenantes est nécessaire.

Action 4 → Accompagner les événements et nos partenaires dans l'amélioration de leur démarche en développement durable	Indicateur 4.1 → Implantation d'une promesse des événements durables auprès des événements et partenaires	Élaborer la promesse des événements durables	50 % Non atteinte
---	--	--	-----------------------------

Explication du résultat

La Société poursuit la réflexion pour établir les critères et définir la bonne façon de diffuser cet outil. Plusieurs intervenants internes ont été sollicités dans cette démarche.

Action 4 → Accompagner les événements et nos partenaires dans l'amélioration de leur démarche en développement durable	Indicateur 4.2 → Taux des événements qui adhèrent à la promesse d'engagement durable	10 %	0 % Non atteinte
---	---	------	----------------------------

Explication du résultat

La promesse des événements durables n'étant pas définie, aucun événement n'a bénéficié de l'accompagnement.

SOUS-OBJECTIF 5.8.2

Accroître la part modale du transport actif, collectif et alternatif à l'auto solo des employé-e-s de l'État

Actions	Indicateurs	Cibles 2024-2025	Résultats 2024-2025
Action 5 → Renforcer l'adoption de comportements favorables à la mobilité durable auprès des membres du personnel, des participant-e-s, des visiteur-euse-s et des délégué-e-s	Indicateur 5.1 → Nombre d'initiatives ou de programmes visant à favoriser la mobilité durable du personnel, des participant-e-s, des visiteur-euse-s et des délégué-e-s	1 nouvelle initiative mise en place	100 % Atteinte

Explication du résultat

Plusieurs actions expliquent ce résultat dont l'offre d'une clé Bixi d'hiver au personnel, la bonification du programme de mobilité durable aux employés et employées (remboursement de 50 % des carnets de 10 billets, introduction du programme de retour garanti, clés Bixi disponibles et abonnement Opus et Cie).

SOUS-OBJECTIF 5.4.1

Accroître la part des acquisitions responsables

Actions	Indicateurs	Cibles 2024-2025	Résultats 2024-2025
Action 6 → Renforcer la démarche en approvisionnement responsable	Indicateur 6.1 → Pourcentage des appels d'offres publics ayant des critères DD	15 %	100 % Atteinte

Explication du résultat

68 % des appels d'offres publics possèdent des critères en développement durable. Les appels d'offres en construction possèdent tous un ou plusieurs éléments de développement durable. Le code de conduite du fournisseur DD a été partagé avec les fournisseurs.

Action 6 → Renforcer la démarche en approvisionnement responsable	Indicateur 6.2 → Taux d'acquisition durable par le Palais	30 %	100 % Atteinte
--	--	------	--------------------------

Explication du résultat

53 % d'acquisitions responsables ont été réalisées. La Société fait partie de l'Espace de concertation sur les pratiques d'approvisionnement responsable (EPCAR) qui met à sa disposition plusieurs outils et des formations afin de poursuivre la démarche d'approvisionnement durable. La Société énonce clairement ses engagements auprès de ses fournisseurs.

Action 6 → Renforcer la démarche en approvisionnement responsable	Indicateur 6.3 → Pourcentage des nouveaux contrats de 25 000 \$ et plus octroyés sur la base de pratiques d'approvisionnement responsable (Gouv. du Québec)	10 %	100 % Atteinte
--	--	------	--------------------------

Explication du résultat

77 % nouveaux des contrats de 25 000 \$ et plus ont été octroyés sur la base de pratiques d'approvisionnement responsable. La Société tient ses fournisseurs informés de sa quête en matière de développement durable et de ses critères. Ceux-ci sont appelés à réfléchir aux aspects de développement durable et le Palais les soutient dans leurs démarches.

SOUS-OBJECTIF 5.5.1

Accroître la performance environnementale des systèmes numériques gouvernementaux

Actions	Indicateurs	Cibles 2024-2025	Résultats 2024-2025
Action 7 → Améliorer notre empreinte numérique	Indicateur 7.1 → Nombre de mesures mises en place pour améliorer notre empreinte numérique	2 mesures mise en place	100 % Atteinte

Explication du résultat

Une campagne de sensibilisation sur les bonnes pratiques en technologies de l'information a été déployée auprès du personnel, sous la forme de cinq capsules diffusées dans l'infolettre *Horizon durable*. Des réparations de plusieurs équipements tels que les cellulaires ont été effectuées.

Action 7 → Améliorer notre empreinte numérique	Indicateur 7.2 → Pourcentage d'amélioration de notre indice de maturité numérique par rapport à l'année précédente	Amélioration de 5 % de notre indice de maturité par rapport à l'année précédente (53 %)	100 % Atteinte
---	---	---	--------------------------

Explication du résultat

Selon l'outil du gouvernement du Québec (RadarNumériq) qui sert à déterminer l'indice de maturité numérique des organisations, la Société a obtenu un résultat de 56 % pour cette année. Des initiatives telles que le recyclage des appareils obsolètes et la réparation des cellulaires et d'autres équipements ont été mises sur pied. La Société est également engagée dans une réflexion en matière d'écoresponsabilité concernant le choix des nouveaux équipements.

SOUS-OBJECTIF 5.3.1

Favoriser la croissance du financement qui répond à des critères de durabilité

Actions	Indicateurs	Cibles 2024-2025	Résultats 2024-2025
Action 8 → Intégrer la grille d'évaluation de la durabilité aux processus décisionnels et de gouvernance	Indicateur 8.1 → Pourcentage des décisions respectant les procédures de prises en compte de l'évaluation de durabilité	10 % des projets évalués en fonction de l'évaluation de durabilité	0 % Non atteinte

Explication du résultat

Aucun projet structurant n'a été évalué cette année.

SOUS-OBJECTIF 3.2.1

Favoriser la cohésion sociale par le dialogue culturel

SOUS-OBJECTIF 3.2.2

Appuyer l'entrepreneuriat des femmes, des Autochtones et des personnes issues de la diversité

SOUS-OBJECTIF 3.2.3

Créer des conditions sécuritaires et favorables à l'intégration de tous au marché du travail

Actions	Indicateurs	Cibles 2024-2025	Résultats 2024-2025
Action 9 → Mettre en place des mesures en matière d'équité, de diversité et d'inclusion au sein de la Société du Palais des congrès de Montréal	Indicateur 9.1 → Pourcentage de réalisation du plan d'action EDI	20 %	5 % Non atteinte

Explication du résultat

Plusieurs actions concernant l'EDI ont été réalisées telles que la tenue de séances de sensibilisation et d'information lors des événements internes *On jase avec la PDG* et le Forum des collègues, l'envoi d'un sondage aux membres du personnel ainsi que trois groupes de discussion (cadres, personnes issues de la diversité ethnoculturelle et personnel à l'événement). Le Palais n'a pas encore de plan d'action en place, mais le travail a été entamé avec un consultant et le Comité EDI pour définir les axes d'actions pour les prochaines années.

SOUS-OBJECTIF 1.1.1

Accroître la proportion d'entreprises qui axent leur stratégie d'affaires sur le développement durable

Actions	Indicateurs	Cibles 2024-2025	Résultats 2024-2025
Action 10 → Promouvoir notre démarche en développement durable et en mesurer les résultats	Indicateur 10.1 → Un minimum de 10 communications par année regroupant nos actions en DD	Réaliser au moins 10 communications sur les enjeux du développement durable auprès du public externe	100 % Atteinte

Explication du résultat

Les différentes communications se retrouvent sur le site internet, les médias sociaux et l'infolettre du Palais. Au total, 19 publications avec un contenu de développement durable ont été diffusées.

SOUS-OBJECTIF 1.2.1 Assurer le développement des compétences vertes

Actions	Indicateurs	Cibles 2024-2025	Résultats 2024-2025
Action 11 → Former et sensibiliser le personnel en matière de développement durable	Indicateur 11.1 → Pourcentage de membres du personnel qui ont suivi une formation en DD	40 % du personnel permanent et 20 % du personnel temporaire	100 % Atteinte

Explication du résultat

Horizon durable, une infolettre destinée au personnel du Palais et de ses fournisseurs officiels, a été lancée en novembre 2024 et diffusée chaque mois depuis. Cette communication regroupe les sujets de l'heure et les activités en développement durable qui sont menés au Palais et ailleurs dans le monde. Diffusée via la plateforme Cyberimpact, elle permet de compiler des statistiques pour mesurer le taux d'ouverture ainsi que les sujets les plus consultés.

SOUS-OBJECTIF 3.1.2 Soutenir les groupes communautaires et les entreprises d'économie sociale

Actions	Indicateurs	Cibles 2024-2025	Résultats 2024-2025
Action 12 → Soutenir les initiatives d'engagement communautaire du personnel	Indicateur 12.1 → Nombre de causes proposées par le personnel et appuyées par le Palais	1 nouvelle cause appuyée par le Palais	100 % Atteinte

Explication du résultat

En 2024-2025, le Palais a appuyé le 48 HEURES VÉLO de Rêves d'enfants^{MD}.

Action 13 → Augmenter le soutien à la communauté dans une perspective de développement durable	Indicateur 13.1 → Nombre d'initiatives visant à accompagner les organismes du milieu	S'engager auprès de 3 partenariats ou programmes	100 % Atteinte
---	---	--	--------------------------

Explication du résultat

Voici les initiatives mises en place en 2024-2025 avec la collaboration de partenaires:

- Vente de paniers de légumes bio et locaux (AU/LAB) auprès du personnel du Palais et de ses fournisseurs officiels;
- Tenue d'un Concert midi devant la verrière (Destination centre-ville);
- Entrevue atypique de Mathieu Caron avec la présidente-directrice générale Emmanuelle Legault (initiative EDI);
- Exposition *La Beauté Sauvera le Monde* de la Fondation Albert II de Monaco (Canada);
- Œuvre *Biolumen* installée devant la verrière dans le cadre de l'événement LUMINO (Partenariat du Quartier des spectacles);
- Participation à la Nuit blanche 2025 avec une offre d'activités gratuites dans la galerie commerciale.

Réponses aux recommandations de la commissaire au développement durable

Nous avons reçu les recommandations de la commissaire au développement durable qui seront mises en place pour l'année 2025-2026 dans le cadre de la mise à jour du *Plan d'action de développement durable* de la Société.



Autres exigences légales



Application de la *Politique linguistique de l'État* et de la Directive relative à l'utilisation d'une autre langue que la langue officielle dans l'Administration

Émissaire

Questions	Réponses
Avez-vous un ou une émissaire ?	Oui
Au cours de l'exercice, avez-vous pris une ou des mesures pour faire connaître l'émissaire à votre personnel ou le nom d'une personne-ressource à qui poser des questions sur l'exemplarité de l'État ?	Oui
Si oui, énumérer cette ou ces mesures :	Publication d'une nouvelle sur l'intranet de la Société

Directive relative à l'utilisation d'une autre langue que la langue officielle

Questions	Réponses
Est-ce que votre organisation a pris une directive particulière relative à l'utilisation d'une autre langue que la langue officielle et l'a transmise au ministre de la Langue française en vue de son approbation ?	Oui
Si vous avez pris une directive particulière, combien d'exceptions cette directive compte-t-elle ?	44
Au cours de l'exercice, votre organisation a-t-elle eu recours aux dispositions de temporisation prévues par le <i>Règlement sur la langue de l'Administration</i> et le <i>Règlement concernant les dérogations au devoir d'exemplarité de l'Administration et les documents rédigés ou utilisés en recherche</i> ?	Non
Si oui, indiquez le nombre de situations, cas, circonstances ou fins pour lesquels votre organisation a eu recours à ces dispositions.	s.o.

Politique linguistique de l'État (PLE)

Questions	Réponses
Au cours de l'exercice, avez-vous pris une ou des mesures pour informer votre personnel sur l'application de la Politique linguistique de l'État ?	Oui
Si oui, énumérez cette ou ces mesures:	Publication d'une nouvelle sur l'intranet de la Société
L'article 20.1 de la <i>Charte de la langue française</i> prévoit qu'un organisme de l'Administration publique, dans les trois mois suivant la fin de son exercice financier, le nombre de postes pour lesquels il exige, afin d'y accéder notamment par recrutement, embauche, mutation ou promotion ou d'y rester, la connaissance ou un niveau de connaissance spécifique d'une autre langue que le français ainsi que ceux pour lesquels une telle connaissance ou un tel niveau de connaissance est souhaitable.	
Quel est le nombre de postes au sein de votre organisation pour lesquels la connaissance ou un niveau de connaissance d'une autre langue que le français:	
<ul style="list-style-type: none"> est exigé ? 	31 postes
<ul style="list-style-type: none"> est souhaitable ? 	9 postes

Financement des services publics

La Politique de financement des services publics vise, par de meilleures pratiques tarifaires, à améliorer le financement des services pour en maintenir la qualité et s'assurer de la transparence et de la reddition de comptes du processus tarifaire.

Conformément à cette Politique, les ministères et organismes sont tenus à une reddition de comptes sur la tarification des biens et des services qu'ils fournissent à la population et aux entreprises. Le tableau de la page suivante présente les renseignements exigés par la Politique en vigueur.

Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics

Conformément à l'article 25 de la *Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics*, entrée en vigueur le 1^{er} mai 2017, la Société doit produire une reddition de comptes annuelle à ce sujet.

Le tableau ci-dessous présente les renseignements exigés par la Loi en vigueur.

Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics (article 25), 2024-2025

	2024-2025
1. Le nombre de divulgations reçues par le responsable du suivi des divulgations entre le 1 ^{er} avril et le 29 novembre 2024	0
2. Le nombre de motifs allégués dans les divulgations reçues (point 1)	s. o.
3. Le nombre de motifs auxquels on a mis fin en application du paragraphe 3 de l'article 22	s. o.
4. Parmi les divulgations reçues (point 1), le nombre total de divulgations qui se sont avérées fondées, c'est-à-dire comportant au moins un motif jugé fondé	s. o.
5. Le nombre de communications de renseignements effectuées en application du premier alinéa de l'article 23	s. o.

Motifs vérifiés ventilés par catégorie d'acte répréhensible

	Nombre de motifs	Motifs fondés
Une contravention à une loi du Québec, à une loi fédérale applicable au Québec ou à un règlement pris en application d'une telle loi	s. o.	s. o.
Un manquement grave aux normes d'éthique et de déontologie	s. o.	s. o.
Un usage abusif des fonds ou des biens d'un organisme public, y compris de ceux qu'il gère ou détient pour autrui	s. o.	s. o.
Un cas grave de mauvaise gestion au sein d'un organisme public, y compris un abus d'autorité	s. o.	s. o.
Le fait, par un acte ou une omission, de porter gravement atteinte ou de risquer de porter gravement atteinte à la santé ou à la sécurité d'une personne ou à l'environnement	s. o.	s. o.
Le fait d'ordonner ou de conseiller à une personne de commettre un acte répréhensible désigné précédemment	s. o.	s. o.
Total	0	0

Accès aux documents et protection des renseignements personnels

Conformément au *Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels*, adopté en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et*

sur la protection des renseignements personnels, la Société présente le bilan des demandes reçues et traitées au cours de l'année 2024-2025.

Nombre total de demandes reçues:

→ 11 demandes

Nombre total de demandes traitées:

→ 11 demandes

Liste des demandes d'accès à l'information traitées

Numéro de la demande	Objet de la demande	Délai de traitement de la demande
AI_2024-2025_01	Liste des événements publics tenus au Palais des congrès de Montréal du 1 ^{er} janvier 2022 au 30 avril 2024.	25 jours
AI_2024-2025_02	Nombre de participants et de visiteurs au Palais des congrès de Montréal du 1 ^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2023.	29 jours
AI_2024-2025_03	<ul style="list-style-type: none">• Rapports, analyses ou études préparés concernant l'état physique et les vocations possibles des bâtiments situés au 51- 81, rue Saint-Antoine Ouest.• Correspondance entre le ministère des Transports et de la Mobilité durable qui font référence aux bâtiments situés au 51-81 rue Saint-Antoine Ouest.	29 jours
AI_2024-2025_04	<ul style="list-style-type: none">• Effectif et rémunération du département de gestion des communautés (réseaux sociaux) de 2019 à 2024.• Budget total des opérations du département de gestion des communautés.	18 jours
AI_2024-2025_05	Documents portant sur les achats d'alcool et de nourriture lors de la tenue de réunions du conseil d'administration et du comité de direction ces trois dernières années.	63 jours
AI_2024-2025_06	Politique(s) de télétravail qui régissent ce type de travail au sein de notre établissement.	20 jours
AI_2024-2025_07	Document faisant le suivi de la plainte portée au ministère du Tourisme contre la Société du Palais des congrès de Montréal.	20 jours
AI_2024-2025_08	Les dépenses totales en publicité pour la période entre le 01 janvier 2022 et le 20 décembre 2024.	30 jours
AI_2024-2025_09	La fréquentation au Palais des congrès de Montréal du 1 ^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2024.	15 jours
AI_2024-2025_10	Tous document ou message échangé entre la direction du Palais des congrès de Montréal et la ministre du Tourisme ou des membres de son cabinet ministériel pour la période allant du 1 ^{er} septembre 2023 au 1 ^{er} avril 2025.	18 jours

Liste des demandes d'accès à des renseignements personnels traitées

Numéro de la demande	Objet de la demande	Délai de traitement de la demande
PRP_2024-2025_01	Renseignements personnels	27 jours

Nombre de demandes traitées, en fonction de leur nature et des délais

Délai de traitement	Demandes d'accès à des documents administratifs	Demandes d'accès à des renseignements personnels	Rectification
0 à 20 jours	5	0	0
21 à 30 jours	4	1	0
31 jours et plus (le cas échéant)	1	0	0
Total	10	1	0

Nombre de demandes traitées, en fonction de leur nature et des décisions rendues

Décision rendue	Demandes d'accès à des documents administratifs	Demandes d'accès à des renseignements personnels	Rectification	Dispositions de la Loi invoquées
Acceptée (entièrement)	5	0	0	s. o.
Partiellement acceptée	2	1	0	Articles 14, 15, 21, 22, 23, 24, 31, 32, 37, 53, 54 et 88 <i>Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels</i> ; et Article 9 de la Charte des droits et libertés de la personne.

Nombre de demandes traitées, en fonction de leur nature et des décisions rendues (suite)

Décision rendue	Demandes d'accès à des documents administratifs	Demandes d'accès à des renseignements personnels	Rectification	Dispositions de la Loi invoquées
Refusée (entièrement)	2	0	0	Articles 9, 31, 32, 34, 37, 39, 53 et 54 <i>Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels</i> ; et Article 9 de la Charte des droits et libertés de la personne.
Autres	1	0	0	Article 1 <i>Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels</i>

Mesures d'accommodement et avis de révision

Nombre total de demandes d'accès ayant fait l'objet de mesures d'accommodement raisonnable	0
Nombre d'avis de révision reçus de la Commission d'accès à l'information	2

Code d'éthique et de déontologie

La Société dispose d'un code d'éthique et de déontologie qui peut être consulté en ligne au congresmtl.com/codeethiquepersonnel. Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2025, aucune situation nécessitant une intervention en matière d'éthique et de déontologie n'est survenue.



États financiers au 31 mars 2025

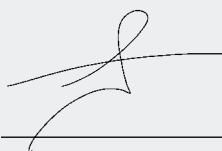


Rapport de la direction

Les états financiers de la Société du Palais des congrès de Montréal (la Société) ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées qui respectent les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

La Société reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.



Emmanuelle Legault
Présidente-directrice générale

Montréal, le 12 juin 2025

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité d'audit, dont les membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et le Vérificateur général du Québec, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers de la Société, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général du Québec peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité d'audit pour discuter de tout élément qui concerne son audit.



Carle Pomerleau
Directeur des finances et de l'approvisionnement



Rapport de l'auditeur indépendant

À l'Assemblée nationale

Rapport sur l'audit des états financiers

OPINION

J'ai effectué l'audit des états financiers de la Société du Palais des congrès de Montréal (« la Société »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2025, et l'état des résultats et l'excédent cumulé, l'état de la variation de la dette nette et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 mars 2025, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

FONDEMENT DE L'OPINION

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendant de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquitté des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES RESPONSABLES DE LA GOUVERNANCE À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

RESPONSABILITÉS DE L'AUDITEUR À L'ÉGARD DE L'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que,

individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et je fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, je conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;

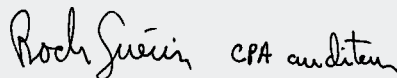
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenu d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser son exploitation;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces normes ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Pour le vérificateur général par intérim du Québec,



Roch Guérin, CPA auditeur

Directeur général d'audit

Montréal, le 12 juin 2025

État des résultats et de l'excédent cumulé de l'exercice clos le 31 mars 2025

	2025 Budget	2025 Réel	2024 Réel
REVENUS			
Subventions du gouvernement du Québec			
Relative au fonctionnement	17 650 962 \$	20 570 321 \$	20 374 265 \$
Relative aux immobilisations corporelles (note 13)	6 474 097	5 864 718	5 516 147
Location d'espaces	12 020 455	14 949 203	12 292 124
Services auxiliaires (note 3)	8 788 931	9 736 974	9 935 478
Redevances (note 4)	6 918 201	8 262 386	7 364 601
Recouvrement des travaux d'aménagement		1 665 013	—
Location de locaux	1 042 379	1 201 454	1 668 118
Location à titre gratuit (note 5)	—	277 779	225 009
Intérêts	600 000	830 863	691 883
Virement des contributions reportées (note 14)	77 693	76 469	77 692
Révisions des estimations - OMHS	—	(405)	5 146
	53 572 718	63 434 775	58 150 463
CHARGES			
Frais d'événements (note 6)	7 411 083	9 047 341	9 210 556
Frais d'exploitation et d'administration (note 7)	33 312 206	37 652 972	33 053 589
Taxes municipales et scolaires	9 408 356	9 002 491	9 350 294
Frais financiers (note 8)	1 881 398	1 910 070	2 924 122
Amortissement des immobilisations corporelles (note 17)	7 711 101	7 061 467	7 072 383
Perte à la location à titre gratuit (note 5)	—	277 779	225 009
Perte (gain) à la cession d'immobilisations corporelles	—	26 635	(7 937)
Charge de désactualisation - OMHS (note 16)	9 100	8 475	8 886
	59 733 244	64 987 230	61 836 902
DÉFICIT DE L'EXERCICE	(6 160 526)	(1 552 455)	(3 686 439)
EXCÉDENT CUMULÉ AU DÉBUT DE L'EXERCICE		69 933 997	73 620 436
EXCÉDENT CUMULÉ À LA FIN DE L'EXERCICE		68 381 542 \$	69 933 997 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État de la situation financière au 31 mars 2025


	2025	2024
ACTIFS FINANCIERS		
Trésorerie	11 442 094 \$	10 868 915 \$
Débiteurs (note 9)	4 956 552	1 945 812
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec	69 133 155	81 486 907
	85 531 801	94 301 634
PASSIFS		
Charges à payer et frais courus (note 10)	23 049 711	18 012 836
Intérêts courus à payer	372 766	431 234
Revenus perçus d'avance	7 510 956	6 506 795
Emprunts (note 11)	10 751	1 733 325
Dettes (note 12)	67 368 952	77 341 358
Subventions reportées (note 13)	94 156 778	95 841 423
Contributions reportées (note 14)	1 154 300	1 230 769
Passif au titre des sites contaminés (note 15)	645 141	630 019
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (note 16)	232 565	177 766
	194 501 920	201 905 525
DETTE NETTE	(108 970 119)	(107 603 891)
ACTIFS NON FINANCIERS		
Charges payées d'avance	3 820 343	3 363 015
Frais reportés	101 689	116 382
Stocks	238 885	—
Immobilisations corporelles (note 17)	173 190 744	174 058 491
	177 351 661	177 537 888
EXCÉDENT CUMULÉ	68 381 542 \$	69 933 997 \$

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET DROITS CONTRACTUELS (note 18)

ÉVENTUALITÉS (note 19)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil d'administration,



Josée Noisieux

Présidente du conseil d'administration



Annie Tremblay

Présidente du comité d'audit

État de la variation de la dette nette de l'exercice clos le 31 mars 2025

	2025 Budget	2025 Réel	2024 Réel
DÉFICIT DE L'EXERCICE	(6 160 526) \$	(1 552 455) \$	(3 686 439) \$
Acquisition d'immobilisations corporelles	(5 684 700)	(4 845 881)	(3 979 769)
Ajustement des immobilisations corporelles		(1 379 106)	1 234 112
Réévaluation des immobilisations corporelles - OMHS		(45 918)	8 765
Amortissement des immobilisations corporelles	7 711 101	7 061 467	7 072 383
Perte (gain) à la cession d'immobilisations corporelles		26 635	(7 937)
Produit de disposition d'immobilisations corporelles		50 550	9 168
	2 026 401	867 747	4 336 722
Acquisition de charges payées d'avance		(11 400 331)	(11 067 412)
Utilisation des charges payées d'avance		10 943 003	11 092 065
Utilisation des frais reportés		14 693	22 333
Acquisition des stocks		(238 885)	—
		(681 520)	46 986
(AUGMENTATION) DIMINUTION DE LA DETTE NETTE		(1 366 228)	697 269
DETTE NETTE AU DÉBUT DE L'EXERCICE		(107 603 891)	(108 301 160)
DETTE NETTE À LA FIN DE L'EXERCICE		(108 970 119) \$	(107 603 891) \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État des flux de trésorerie de l'exercice clos le 31 mars 2025

	2025	2024
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Déficit de l'exercice	(1 552 455) \$	(3 686 439) \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie:		
Amortissement des immobilisations corporelles	7 061 467	7 072 383
Virement des subventions reportées relatives aux immobilisations corporelles	(5 864 718)	(5 516 147)
Virement des contributions reportées	(76 469)	(77 692)
Perte (gain) à la cession d'immobilisations corporelles	26 635	(7 937)
Réévaluation des immobilisations corporelles - OMHS	405	(5 146)
Amortissement des frais d'émission de la dette	51 238	80 347
Intérêts courus sur marge de crédit	(29 843)	(22 923)
Charges de désactualisation - OMHS	8 475	8 886
Variation des actifs et des passifs liés au fonctionnement:		
Débiteurs	(3 010 740)	319 454
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec	(2 956 393)	2 347 087
Charges à payer et frais courus	1 656 552	(253 029)
Intérêts courus à payer	(58 468)	(213 861)
Revenus perçus d'avance	1 004 161	130 655
Subventions reportées	4 180 073	3 494 421
Passif au titre des sites contaminés	15 122	23 648
Charges payées d'avance	(457 328)	24 653
Frais reportés	14 693	22 333
Stocks	(238 885)	—
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	(226 478)	3 740 693
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(2 844 664)	(3 908 062)
Produit de disposition d'immobilisations corporelles	50 550	9 168
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations	(2 794 114)	(3 898 894)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Emprunts contractés	13 617 414	10 949 431
Dettes remboursées	(10 023 643)	(14 203 392)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	3 593 771	(3 253 961)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE DE L'EXERCICE	573 179	(3 412 162)
TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	10 868 915	14 281 077
TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	11 442 094 \$	10 868 915 \$
Intérêts payés	1 917 300 \$	3 057 636 \$
Intérêts reçus	846 179	687 681

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Notes complémentaires

31 mars 2025

1. Constitution et objets

La Société du Palais des congrès de Montréal (la Société), personne morale au sens du Code civil, a été constituée sans capital-actions par la *Loi sur la Société du Palais des congrès de Montréal* (RLRQ, chapitre S-14.1). Elle a pour mission :

- d'administrer et d'exploiter le Palais des congrès de Montréal;
- d'élaborer des projets de développement ou d'exploitation du Palais des congrès de Montréal;
- d'exercer des activités commerciales ou autres de nature à contribuer au développement du Palais des congrès de Montréal et d'en assurer l'exploitation, la promotion et l'administration.

En vertu de l'article 985 de la *Loi sur les impôts du Québec* (RLRQ, chapitre 1-3) et de l'article 149 de la *Loi de l'impôt sur le revenu du Canada* (L.R.C. (1985), chapitre 1 (5^e suppl.)), la Société n'est pas assujettie aux impôts sur le revenu.

2. Principales méthodes comptables

RÉFÉRENTIEL COMPTABLE

Les états financiers sont établis selon le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. L'utilisation de toute autre source dans l'application de méthodes comptables est permise lorsqu'elle est cohérente avec ce dernier.

UTILISATION D'ESTIMATIONS

La préparation des états financiers de la Société, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que la direction ait recours à des estimations et des hypothèses. Ces dernières ont des incidences à l'égard de la comptabilisation des actifs et des passifs, de la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges de l'exercice présenté dans les états financiers. Des estimations et hypothèses ont été utilisées pour évaluer certains éléments, principalement la provision pour créances douteuses, la durée de vie utile des immobilisations ainsi que les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions établies par la direction.

INCERTITUDE RELATIVE À LA MESURE

Le passif relatif aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations est sujet à une incertitude relative à la mesure et peut varier en raison des technologies en constante évolution utilisées dans les activités de mise hors service des immobilisations et des écarts entre les hypothèses retenues aux fins de l'évaluation du passif et les résultats réels. Les principales hypothèses retenues comprennent l'estimation des coûts actuels de mise hors service, l'échéancier prévu des travaux, le taux d'inflation des coûts et le taux d'actualisation. Par ailleurs, l'obligation de disposer de manière sécuritaire de l'amiante dans les bâtiments est sujette à une incertitude relative à la mesure en raison des limites inhérentes à l'évaluation des quantités d'amiante qui y sont contenues ainsi que de l'échéancier des travaux qui est inconnu lorsqu'aucun plan de mise hors service des bâtiments n'est prévu.

ÉTAT DES GAINS OU PERTES DE RÉÉVALUATION

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté étant donné qu'aucun élément n'est comptabilisé à la juste valeur ou libellé en devises.

REVENUS

Subventions

Les revenus de subvention sont constatés dans l'exercice au cours duquel les faits qui donnent lieu à ces revenus se sont produits, dans la mesure où lesdites subventions sont autorisées, que la Société a satisfait à tous les critères d'admissibilité, le cas échéant, et qu'il est possible de faire une estimation raisonnable des montants en cause. Elles sont comptabilisées en subventions reportées lorsque les stipulations imposées par le cédant créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Elles sont virées aux revenus au fur et à mesure que les conditions relatives au passif sont remplies.

Contributions

Les contributions reçues qui font l'objet d'une affectation externe pour l'acquisition d'immobilisations corporelles sont comptabilisées à titre de contributions reportées et sont virées aux revenus au même rythme que l'amortissement des immobilisations qui s'y rapportent.

Recouvrement des travaux d'aménagement

Les revenus découlant du recouvrement des travaux d'aménagement qui ne présentent pas d'obligations de prestations sont comptabilisés lorsque la Société a le pouvoir de les revendre ou de prélever en vertu d'un événement passé.

Les revenus de recouvrement sont comptabilisés en fonction de l'avancement des travaux réalisés par la Société pour des services de construction rendus en vertu d'une entente avec la Société québécoise des infrastructures.

Location d'espaces

Les revenus provenant de la location d'espaces constituent des opérations avec obligations de prestation et sont constatés progressivement, à mesure que la Société remplit son obligation de prestation. L'évaluation de la mesure dans laquelle l'obligation de prestation est remplie est habituellement déterminée en fonction de l'espace locatif qui est mis à disposition des clients au cours de la période de location.

Services auxiliaires

Les revenus provenant de la prestation de services auxiliaires constituent des opérations avec obligations de prestation pour lesquelles la Société doit rendre un service précis en échange de la somme reçue d'un payeur (clientèle événementielle, visiteurs, sous-traitants et divers autres clients). Ces revenus sont constatés au fur et à mesure que l'obligation est remplie, soit à un moment précis ou progressivement.

Obligations de prestation remplies à un moment précis

Les revenus des services de stationnement rendus aux visiteurs du Palais sont comptabilisés à un moment précis, soit le jour où le service est rendu. L'évaluation de la mesure est déterminée en fonction du tarif et de la durée du service.

Obligations de prestation remplies progressivement

L'obligation liée aux prestations de services auxiliaires (audiovisuel, aménagement, plomberie et électricité, accueil, vestiaire et sécurité, télécommunications, entretien ménager, stationnement événementiel) étant remplie progressivement, les revenus sont constatés en fonction d'un degré d'avancement. Cette méthode d'évaluation tient compte du montant facturé aux clients pour les services additionnels au rythme auquel ces services leur sont rendus.

Redevances

Les revenus de redevances pour lesquels la Société a une obligation de prestation sont comptabilisés au fur et à mesure que cette obligation est remplie, soit à un moment précis ou progressivement. La Société a une obligation de prestation lorsqu'elle doit rendre un service ou fournir un bien précis en échange de la somme reçue d'un payeur (les fournisseurs exclusifs de services audiovisuels et de services alimentaires et aussi la clientèle des événements pour la billetterie).

Obligations de prestation remplies à un moment précis

Les redevances de billetterie sont constatées au moment où les billets sont émis puisque la Société remplit son obligation de prestation à ce moment.

Obligations de prestation remplies progressivement

Les redevances perçues sur les services audiovisuels, les services alimentaires ainsi que les autres redevances sont constatés progressivement, au moment où les services donnant lieu à des redevances sont rendus par les partenaires commerciaux de la Société.

Location de locaux

Les revenus de location de locaux constituent des opérations avec obligations de prestation. Les loyers de base sont constatés progressivement, à mesure que la Société remplit son obligation de prestation de mettre des locaux à la disposition du payeur. Ces revenus sont donc constatés de façon linéaire sur la durée du contrat de location connexe. Un loyer à recevoir des locataires établis selon la méthode linéaire est comptabilisé au titre de l'écart entre le loyer comptabilisé selon la méthode linéaire et le loyer contractuel exigible. Les avantages consentis aux locataires sont comptabilisés en diminution des produits de location de façon linéaire sur la durée du contrat de location.

Les loyers à pourcentage, généralement calculés d'après les revenus bruts générés par les locataires, et s'ajoutant aux loyers de base, sont comptabilisés progressivement, à mesure que la Société remplit son obligation de prestation de mettre des locaux à la disposition du payeur et dès que les revenus bruts sur lesquels ils sont calculés sont générés par les locataires. Enfin, les frais d'exploitation dont le remboursement par les locataires est prévu aux contrats de location sont constatés à titre de revenus à mesure que ces frais sont encourus puisque c'est à ce moment que les sommes sont exigibles.

Location à titre gratuit

Les opérations non monétaires ayant une substance commerciale sont comptabilisées à la juste valeur.

INSTRUMENTS FINANCIERS

La trésorerie, les débiteurs, à l'exception des taxes à la consommation, et les subventions à recevoir du gouvernement du Québec sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les charges à payer et frais courus, à l'exception des charges sociales à payer et de la provision pour allocation de transition, les intérêts courus à payer, les emprunts et les dettes sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement lors de leur comptabilisation initiale.

Trésorerie

La trésorerie est composée uniquement des soldes bancaires.

PASSIFS**Provision pour vacances et maladies**

Les obligations découlant des congés de vacances et des jours de maladie dus aux employés sont comptabilisées à titre de traitement au poste « Charges à payer et frais courus ». Aucun calcul d'actualisation n'est jugé nécessaire, puisque les jours de maladie non pris sont payables annuellement et que la direction estime que les vacances accumulées seront prises dans l'exercice suivant.

Avantages sociaux futurs*Régimes de retraite*

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes interemployeurs à prestations déterminées gouvernementaux, étant donné que la direction ne dispose pas de suffisamment d'information pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

Provision pour allocation de transition

Les obligations découlant de l'allocation de transition accumulée par le titulaire d'un emploi supérieur qui ne bénéficie pas de la sécurité d'emploi de la fonction publique sont évaluées à la valeur courante. Le passif et la charge correspondante qui en résultent sont comptabilisés sur la base du mode d'acquisition de ces avantages sociaux, c'est-à-dire en fonction de l'accumulation d'un mois de traitement par année de service continu, sans toutefois excéder douze mois. Les obligations découlant de l'allocation de transition accumulée sont comptabilisées à titre de traitement au poste « Charges à payer et frais courus ».

Passif au titre des sites contaminés

Les obligations au titre de l'assainissement des sites contaminés sous la responsabilité de la Société, ou pouvant de façon probable relever de sa responsabilité, sont comptabilisées à titre de passif au titre des sites contaminés dès que la contamination dépasse une norme environnementale existante ou dès que la Société en est informée, qu'il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés et qu'il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause. Le passif au titre des sites contaminés comprend les coûts estimatifs des activités d'assainissement.

L'évaluation de ces coûts est établie à partir de la meilleure information disponible et est révisée annuellement. Compte tenu de l'incertitude quant à la période au cours de laquelle les activités d'assainissement seront menées, la Société n'actualise pas ces coûts. Cependant, les coûts ont été majorés pour tenir compte du degré de précision associé au moyen de l'évaluation employée.

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Une obligation liée à la mise hors service d'immobilisations est comptabilisée lorsque toutes les conditions suivantes sont respectées :

- Il y a présence d'une obligation juridiquement exécutoire qui contraint la Société à réaliser des activités particulières liées à la mise hors service permanente d'une immobilisation nécessitant une sortie de ressources économiques;
- L'obligation résulte de l'acquisition, de la construction, du développement, de la mise en valeur et/ou de l'utilisation normale de l'immobilisation;
- Il est prévu que les activités particulières de mise hors service soient réalisées;
- Il est possible de procéder à une estimation raisonnable des coûts relatifs à cette obligation.

Pour les immobilisations faisant l'objet d'un usage productif, les coûts de mise hors service sont capitalisés au coût des immobilisations concernées et amortis linéairement à compter de la date de l'obligation juridique jusqu'au moment prévu de l'exécution des activités de mise hors service. Pour les immobilisations ne faisant plus l'objet d'un usage productif, les coûts de mise hors service sont passés en charge à l'état des résultats, car il n'y a plus de période de réalisation des avantages futurs à laquelle les rattacher.

L'évaluation initiale de la valeur comptable de l'obligation est effectuée en ayant recours à l'actualisation des flux de trésorerie estimatifs nécessaires pour procéder aux activités de mise hors service. Les flux de trésorerie sont ajustés en fonction de l'inflation et actualisés selon le taux d'actualisation qui représente la meilleure estimation de la direction quant au coût des fonds nécessaires pour régler l'obligation à son échéance qu'elle soit connue ou estimée.

À la suite de sa comptabilisation initiale, la valeur comptable de l'obligation est augmentée de la charge de désactualisation annuelle pour tenir compte de l'écoulement du temps. De plus, sa valeur comptable est ajustée pour tenir compte des variations de l'échéancier ou du montant des flux de trésorerie non actualisés par rapport à l'estimation initiale ou d'une révision du taux d'actualisation. Pour les immobilisations faisant l'objet d'un usage productif, ces ajustements sont constatés à titre d'augmentation ou de diminution de la valeur comptable de l'immobilisation en cause. La valeur comptable révisée de l'immobilisation doit être amortie prospectivement. Pour les immobilisations ne faisant plus l'objet d'un usage productif, les ajustements sont constatés à titre de revenu ou de charge de l'exercice.

ACTIFS NON FINANCIERS

En raison de leur nature, les actifs non financiers sont employés normalement pour fournir des services futurs.

Frais reportés

Les frais initiaux directs encourus pour la location des espaces commerciaux sont reportés et amortis selon la méthode linéaire sur la durée du bail.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties (à l'exception des terrains qui ne sont pas amortis) selon la méthode de l'amortissement linéaire, en fonction de leur durée probable d'utilisation, établie comme suit:

Bâtiment	26 à 40 ans (1)
Aménagements	10 à 25 ans
Mobilier et équipement	10 ans
Équipement informatique	5 et 10 ans
Logiciels	5 et 10 ans

(1) Les coûts de mise hors service d'immobilisations capitalisés dans la catégorie des bâtiments sont amortis sur une durée de 40 à 100 ans.

Les immobilisations en cours de construction ou d'agrandissement ne font pas l'objet d'amortissement avant leur mise en service.

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la Société de fournir des biens et des services ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Les moins-values sur immobilisations corporelles sont passées en charges dans l'état des résultats. Aucune reprise sur réduction de valeur n'est permise.

OPÉRATIONS INTERENTITÉS

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint.

Les actifs reçus ou transférés sans contrepartie à une entité incluse au périmètre comptable du gouvernement du Québec sont constatés à leur valeur comptable. Quant aux services reçus à titre gratuit, ils ne sont pas comptabilisés. Les autres opérations interentités ont été réalisées à la valeur d'échange, c'est-à-dire au montant convenu pour la contrepartie donnée en échange de l'élément transféré ou du service fourni.

3. Services auxiliaires

	2025	2024
Plomberie et électricité	2 864 447 \$	2 273 847 \$
Aménagement	1 768 812	1 435 935
Stationnement	1 706 494	1 627 858
Télécommunications	1 214 708	1 337 798
Entretien ménager	848 786	690 956
Accueil, vestiaire et sécurité	604 769	428 412
Autres	563 334	766 856
Audiovisuel	165 624	1 373 816
	9 736 974 \$	9 935 478 \$

4. Redevances

	2025	2024
Services alimentaires	4 684 532 \$	4 376 404 \$
Services audiovisuels	2 239 214	1 663 785
Billets vendus	1 096 664	1 153 174
Autres	241 976	171 238
	8 262 386 \$	7 364 601 \$

5. Location à titre gratuit

La Société a loué des espaces à titre gratuit à la ville de Montréal, une entité non apparentée. Ces opérations sont effectuées en contrepartie partielle de l'expropriation, aux fins des travaux d'agrandissement du Palais des congrès de Montréal, de certains actifs qui leur appartenaient.

6. Frais d'événements

	2025	2024
Traitements – personnel à l'événement		
Accueil et vestiaire	1 501 410 \$	1 574 483 \$
Services à la clientèle	791 341	769 304
Audiovisuel	–	306 222
Télécommunications	414 699	320 566
Stationnement	55 790	110 579
Audiovisuel	6 177	327 086
Aménagement	2 781 221	2 956 039
Sécurité	185 208	115 445
Entretien ménager	1 999 709	1 440 147
Plomberie et électricité	742 566	645 545
Divers services externes	569 220	645 140
	9 047 341 \$	9 210 556 \$

7. Frais d'exploitation et d'administration

	2025	2024
Traitements et avantages sociaux	13 140 614 \$	12 134 507 \$
Entretien et réparations	12 459 659	10 875 799
Services professionnels et administratifs	2 819 715	1 682 788
Promotion et communications	1 342 483	1 501 878
Électricité et chauffage	2 091 469	1 930 693
Service d'entretien ménager	1 573 421	1 162 044
Service d'entretien spécialisé	1 402 544	1 301 916
Gardiennage	2 107 786	1 806 142
Assurances et permis	633 565	559 939
Formation professionnelle	34 149	40 155
Créances douteuses et irrécouvrables	21 890	22 105
Loyers	10 555	11 975
Frais de décontamination	15 122	23 648
	37 652 972 \$	33 053 589 \$

8. Frais financiers

	2025	2024
Intérêts sur les dettes	1 765 398 \$	2 789 063 \$
Autres intérêts et frais bancaires	144 672	135 059
	1 910 070 \$	2 924 122 \$

9. Débiteurs

	2025	2024
Débiteurs	2 178 036 \$	1 101 249 \$
Provision pour créances douteuses	(36 815)	(14 925)
Autres débiteurs		
Débiteurs – liés à l'exploitation	723 947	304 681
Débiteurs – recouvrement des travaux d'aménagement	1 665 013	–
Taxes à recevoir	372 581	471 118
Intérêts à recevoir	36 164	51 480
Divers à recevoir	17 626	32 209
	4 956 552 \$	1 945 812 \$

10. Charges à payer et frais courus

	2025	2024
Fournisseurs – liés à l'exploitation	5 063 037 \$	5 472 386 \$
Fournisseurs – liés aux immobilisations corporelles	12 432 487	9 052 164
Traitements	3 209 058	1 968 652
Charges sociales	1 272 324	837 562
Remboursement – clients	903 198	–
Autres	169 607	682 072
	23 049 711 \$	18 012 836 \$

11. Emprunts

La Société est autorisée, par décret du gouvernement du Québec, à contracter d'ici au 30 juin 2027, des emprunts à court terme ou par voie de marge de crédit, jusqu'à concurrence d'un montant total en cours de 12 000 000 \$ (2024: 12 000 000 \$) pour ses besoins opérationnels et 32 417 800 \$ (2024: 19 528 900 \$) pour ses projets d'investissement. Les emprunts peuvent être contractés auprès d'une institution financière ou auprès du Fonds de financement du gouvernement du Québec et portent intérêt à taux variable. Au 31 mars 2025, la Société avait contracté des emprunts pour ses projets d'investissement de 10 751 \$ (2024: 1 733 325 \$).

Pendant l'exercice, des remboursements d'emprunts à court terme de 15 310 145 \$ (2024: 11 656 200 \$) ont été effectués directement par le ministère du Tourisme. Pour cette raison, ces remboursements n'apparaissent pas dans l'état de flux de trésorerie.

12. Dettes

	2025	2024
Billets à payer auprès du Fonds de financement du gouvernement du Québec		
Taux fixe de 2,130 %, remboursable par versements semestriels de 170 472 \$, jusqu'au 1 ^{er} mars 2026 et par un versement de 1 764 669 \$ le 1 ^{er} septembre 2026	2 042 313 \$	2 332 774 \$
Taux fixe de 2,813 %, remboursable par versements semestriels de 1 017 783 \$, jusqu'au 1 ^{er} septembre 2028	6 724 921	8 523 751
Taux fixe de 2,145 %, remboursable par versements semestriels de 3 800 597 \$, jusqu'au 1 ^{er} juin 2029	32 383 722	39 151 916
Taux fixe de 2,655 %, remboursable par versements semestriels de 144 795 \$, jusqu'au 1 ^{er} juin 2036	2 841 195	3 048 797
Taux fixe de 3,226 %, remboursable par versements semestriels de 294 378 \$, jusqu'au 1 ^{er} septembre 2043	8 107 627	8 421 513
Taux fixe de 2,335 %, remboursable par versements semestriels de 266 670 \$, jusqu'au 1 ^{er} décembre 2044	8 443 670	8 769 673
Taux fixe de 1,934 %, remboursable par versements semestriels de 203 442 \$, jusqu'au 1 ^{er} septembre 2045	6 825 504	7 092 934
	67 368 952 \$	77 341 358 \$

Aux fins d'assurer le remboursement en capital et intérêts des emprunts contractés en vertu des régimes d'emprunts institués par la Société, le ministère du Tourisme (le ministère), après s'être assuré que la Société n'est pas en mesure de respecter ses obligations sur l'un ou l'autre de ces emprunts, est autorisé à verser à la Société les sommes requises pour suppléer à leur inexécution.

Pendant l'exercice, aucun remboursement de dettes n'a été effectué directement par le ministère (2024: 48 153 722 \$). Pour cette raison, ces remboursements n'apparaissent pas dans l'état de flux de trésorerie.

Les montants des versements en capital à effectuer sur les dettes au cours des prochains exercices se détaillent comme suit:

2026	10 256 607 \$
2027	11 935 789
2028	10 427 304
2029	9 652 754
2030	5 040 242
2031 et les suivants	20 264 222
	67 576 918 \$

13. Subventions reportées

	2025	2024
Solde au début de l'exercice	95 841 423 \$	97 863 149 \$
Sommes obtenues de l'exercice courant	4 180 073	3 494 421
Virement de l'exercice	(5 864 718)	(5 516 147)
Solde à la fin de l'exercice	94 156 778 \$	95 841 423 \$

14. Contributions reportées

	2025			2024
	Concessionnaire	Fournisseur officiel	Total	Total
Solde au début de l'exercice	1 222 202 \$	8 567 \$	1 230 769 \$	1 308 461 \$
Virement aux résultats	(67 902)	(8 567)	(76 469)	(77 692)
Solde à la fin de l'exercice	1 154 300 \$	0 \$	1 154 300 \$	1 230 769 \$

De tierces parties ont financièrement participé, en tout ou en partie, à l'acquisition d'immobilisations corporelles (notamment de l'équipement de cuisine et du matériel audiovisuel), à l'aménagement d'une passerelle et à la transformation d'un espace.

15. Passif au titre des sites contaminés

La Société a comptabilisé un passif qui s'élève à 645 141 \$ (2024: 630 019 \$) au titre de l'assainissement de certains sites contaminés acquis par expropriation dans le cadre de l'agrandissement potentiel du Palais des congrès de Montréal. Les coûts de décontamination sont basés sur une étude obtenue auprès d'une firme externe.

Aucun montant de recouvrement relatif aux travaux de décontamination des sites n'est attendu à la date des états financiers.

16. Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations de la Société concernent le désamiantage des bâtiments et le démantèlement de réservoirs contenant des produits pétroliers.

Évolution des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

	2025			2024
	Désamiantage	Démantèlement de réservoirs	Total	Total
Solde au début	66 589 \$	111 177 \$	177 766 \$	182 791 \$
Charge de désactualisation	3 391	5 084	8 475	8 886
Révision des estimations	44 634	1 690	46 324	(13 911)
Solde à la fin	114 614 \$	117 951 \$	232 565 \$	177 766 \$

PRINCIPALES HYPOTHÈSES UTILISÉES

Au 31 mars 2025, les principales hypothèses utilisées pour l'obligation liée au désamiantage des bâtiments sont les suivantes:

Hypothèses - Désamiantage

	2025	2024
Taux d'actualisation	4,83 %	5,09 %
Période d'actualisation ¹	De 58 à 77 ans	De 59 à 78 ans
Taux d'inflation	2,50 %	2,57 %

¹ La période d'actualisation présentée tient compte de la durée estimative des travaux de mise hors service qui s'échelonne en général sur une période d'un an.

Les coûts estimés non actualisés pour réaliser les activités de mise hors service relatifs au désamiantage des bâtiments au 31 mars 2025 et inclus dans l'évaluation du passif s'élèvent à 536 535 \$ (321 769 \$ au 31 mars 2024).

Au 31 mars 2025, les principales hypothèses utilisées pour l'obligation liée au démantèlement des réservoirs contenant des produits pétroliers sont les suivantes:

Hypothèses - Démantèlement de réservoirs

	2025	2024
Taux d'actualisation	4,42 % et 4,83 %	4,52 % et 4,98 %
Période d'actualisation ¹	De 17 à 35 ans	De 18 à 36 ans
Taux d'inflation	2,00 % et 2,13 %	2,03 % et 2,15 %

¹ La période d'actualisation présentée tient compte de la durée estimative des travaux de mise hors service qui s'échelonne en général sur une période d'un an.

Les coûts estimés non actualisés pour réaliser les activités de mise hors service relatifs au démantèlement des réservoirs contenant des produits pétroliers au 31 mars 2025 et inclus dans l'évaluation du passif s'élèvent à 187 600 \$ (184 327 \$ au 31 mars 2024).

17. Immobilisations corporelles

	Terrain	Bâtiment	Mobilier et équipement	Aménagements	Équipement informatique	Logiciels	Total
COÛTS							
1^{er} avril 2023	67 115 637 \$	320 621 247 \$	24 977 106 \$	8 807 073 \$	11 241 271 \$	6 031 976 \$	438 794 310 \$
Acquisitions	—	—	490 203	1 736 289	430 211	1 323 066	3 979 769
Réévaluation des immobilisations corporelles – OMHS	—	(8 765)	—	—	—	—	(8 765)
Ajustement des immobilisations corporelles	(1 234 112)	—	—	—	—	—	(1 234 112)
Cessions	—	—	(121 314)	—	(150 573)	—	(271 887)
31 mars 2024	65 881 525 \$	320 612 482 \$	25 345 995 \$	10 543 362 \$	11 520 909 \$	7 355 042 \$	441 259 315 \$
Acquisitions	—	—	584 364	2 616 584	1 031 798	613 135	4 845 881
Réévaluation des immobilisations corporelles – OMHS	—	45 918	—	—	—	—	45 918
Ajustement des immobilisations corporelles	1 379 106	—	—	—	—	—	1 379 106
Cessions	—	—	(5 238 173)	(3 697)	(6 346 229)	(2 095 147)	(13 683 246)
31 mars 2025	67 260 631 \$	320 658 400 \$	20 692 186 \$	13 156 249 \$	6 206 478 \$	5 873 030 \$	433 846 974 \$
CUMUL DES AMORTISSEMENTS							
1^{er} avril 2023	— \$	217 701 060 \$	22 301 088 \$	6 086 329 \$	9 705 417 \$	4 605 203 \$	260 399 097 \$
Amortissement de l'exercice	—	5 237 934	558 389	308 535	679 684	287 841	7 072 383
Cessions	—	—	(121 314)	—	(149 342)	—	(270 656)
31 mars 2024	— \$	222 938 994 \$	22 738 163 \$	6 394 864 \$	10 235 759 \$	4 893 044 \$	267 200 824 \$
Amortissement de l'exercice	—	5 248 957	495 821	317 709	480 253	518 727	7 061 467
Cessions	—	—	(5 204 649)	(3 697)	(6 329 485)	(2 068 230)	(13 606 061)
31 mars 2025	— \$	228 187 951 \$	18 029 335 \$	6 708 876 \$	4 386 527 \$	3 343 541 \$	260 656 230 \$
VALEUR NETTE COMPTABLE							
31 mars 2024	65 881 525 \$	97 673 488 \$	2 607 832 \$	4 148 498 \$	1 285 150 \$	2 461 998 \$	174 058 491 \$
31 mars 2025	67 260 631 \$	92 470 449 \$	2 662 851 \$	6 447 373 \$	1 819 951 \$	2 529 489 \$	173 190 744 \$

Les projets en cours inclus au tableau ci-dessus se rapportent à de l'aménagement d'une valeur de 3 116 767 \$ (2024: 632 474 \$), à des logiciels informatiques d'une valeur de 445 830 \$ (2024: 634 266 \$) et à des équipements informatiques d'une valeur de 924 358 \$ (2024: 128 941 \$). Ils n'ont fait l'objet d'aucun amortissement.

18. Obligations contractuelles et droits contractuels

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

La Société est engagée dans des contrats à long terme pour son exploitation, dont la majorité a pour objet des services d'entretien ménager, de sécurité, de manutention, d'entretien spécialisé et de maintien d'actifs. Ils viennent à échéance à diverses dates jusqu'en 2029.

Les paiements minimaux futurs en vertu de ces contrats totalisent 25 133 277 \$ (2024: 21 226 046 \$) et s'établissent comme suit pour les prochains exercices:

2026	17 880 151 \$
2027	6 695 711
2028	547 415
2029	10 000
	25 133 277 \$

De plus, la Société a une entente de collaboration et de partenariat avec Tourisme Montréal échéant le 21 octobre 2027 selon laquelle elle contribue financièrement à un programme visant à améliorer la position concurrentielle de Montréal sur les marchés internationaux et américains. En date du 31 mars 2025, la Société s'est engagée à verser des sommes qui totalisent 49 342 \$ (2024: 72 771 \$) et s'établissent comme suit pour les prochains exercices:

2026	44 342 \$
2027	—
2028	5 000
	49 342 \$

DROITS CONTRACTUELS

La Société a conclu différentes ententes de location de salles et d'espaces commerciaux en vertu desquelles elle recevra des sommes qui s'échelonnent jusqu'en 2038.

Les paiements minimaux futurs en vertu de ces contrats totalisent 17 960 675 \$ (2024: 15 438 620 \$) et s'établissent comme suit pour les prochains exercices:

2026	7 895 479 \$
2027	5 532 279
2028	2 074 115
2029	852 210
2030	209 838
2031 et les suivants	1 396 754
	17 960 675 \$

La Société a aussi conclu des ententes avec des partenaires commerciaux pour leur permettre d'offrir leurs services à sa clientèle moyennant le paiement de redevances établies à un certain pourcentage du chiffre d'affaires ainsi généré. Elles viennent à échéance à diverses dates jusqu'en 2033.

19. Éventualités

À la suite de l'acquisition par expropriation de terrains limitrophes à l'est de la Société, cette dernière conteste une décision rendue par le Tribunal administratif du Québec aux fins de l'indemnisation d'un des propriétaires impactés. Des provisions ont été comptabilisées en fin d'exercice avec l'information disponible à la date d'approbation des états financiers.

Diverses autres réclamations et poursuites judiciaires entamées, par ou contre la Société, sont en cours. La direction est d'avis que leur dénouement n'aura pas d'incidence défavorable importante sur sa situation financière ni sur les résultats de ses activités. Par conséquent, aucune provision n'a été constituée dans les états financiers en lien avec celles-ci.

20. Avantages sociaux futurs

RÉGIMES DE RETRAITE

Les employés de la Société participent au Régime de retraite du personnel employé du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) ou au Régime de retraite de l'administration supérieure (RRAS). Ces régimes interemployeurs sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès.

Au 1^{er} janvier 2025, le taux de cotisation pour le RREGOP est passé de 9,39 % à 9,09 % de la masse salariale admissible et le taux pour le RRPE et le RRAS, qui fait partie du RRPE, est demeuré à 12,67 % de la masse salariale admissible.

Les cotisations de la Société imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent à 817 379 \$ (2024: 775 716 \$). Les obligations de la Société envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

PROVISION POUR ALLOCATION DE TRANSITION

L'allocation de transition est payable au titulaire d'un emploi supérieur qui ne bénéficie pas de la sécurité d'emploi dans la fonction publique, et dont le mandat n'est pas renouvelé à son terme par le gouvernement. Selon les *Règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'un emploi supérieur à temps plein*, cette allocation correspond à un mois de salaire par année de service continu, sans toutefois excéder douze mois. Elle se calcule sur la base du traitement que le titulaire reçoit au moment de son départ et en proportion du temps pendant lequel il a exercé ses fonctions.

	2025	2024
Solde au début	61 145 \$	37 793 \$
Charge nette de l'exercice	25 047	23 352
Solde à la fin	86 192 \$	61 145 \$

21. Opérations entre apparentés

La Société est apparentée avec toutes les entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint. Elle est également apparentée à ses principaux dirigeants, leurs proches parents, ainsi qu'avec les entités pour lesquelles une ou plusieurs de ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives de ces entités. Les principaux dirigeants sont composés des membres du conseil d'administration et du comité de direction ainsi que de la présidente-directrice générale de la Société.

AUTRES OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La Société a conclu d'autres opérations avec des apparentés, mais elles ont été effectuées dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers.

22. Gestion des risques liés aux instruments financiers

La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en limiter les impacts.

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit découle de la possibilité qu'une perte survienne en raison du manquement d'un tiers à ses obligations. L'exposition maximale au risque de crédit correspond à la valeur comptable des actifs financiers à l'état de la situation financière. Les principaux risques de crédit pour la Société sont liés à la trésorerie, aux débiteurs et aux subventions à recevoir du gouvernement du Québec.

Trésorerie

Le risque de crédit associé à la trésorerie est essentiellement réduit au minimum en s'assurant qu'elle est investie auprès d'institutions financières réputées.

Débiteurs

La direction estime que les concentrations de risque de crédit relativement aux débiteurs sont limitées en raison de la diversité de leur provenance.

Le classement chronologique des débiteurs, déduction faite de la provision pour créances douteuses, se détaille comme suit au 31 mars:

	2025	2024
Moins de 31 jours suivant la date de facturation	2 979 223 \$	623 954 \$
De 31 à 60 jours suivant la date de facturation	896 450	443 006
De 61 à 90 jours suivant la date de facturation	90 893	27 819
Plus de 90 jours suivant la date de facturation	600 430	338 010
	4 566 996	1 432 789
Provision pour créances douteuses	(36 815)	(14 925)
Autres débiteurs	53 790	56 830
	4 583 971 \$	1 474 694 \$

La Société doit faire des estimations en ce qui a trait à la provision pour créances douteuses. La direction considère le type de clients, le secteur d'activité auquel ils appartiennent, l'historique de paiement et les raisons pour lesquelles les comptes sont en souffrance afin de déterminer la provision.

Le tableau suivant présente les mouvements de l'exercice liés à la provision pour créances douteuses:

	2025	2024
Solde au début de l'exercice	14 925 \$	594 034 \$
Charge	21 890	14 925
Recouvrement et radiation de créances provisionnées	—	(594 034)
Solde à la fin de l'exercice	36 815 \$	14 925 \$

La Société est d'avis que la provision pour créances douteuses est suffisante pour couvrir le risque de non-paiement.

Subventions à recevoir du gouvernement du Québec

Le risque de crédit associé aux subventions à recevoir du gouvernement du Québec est essentiellement réduit au minimum puisque ce poste est constitué de contributions à recevoir confirmées par le gouvernement qui jouit d'une bonne notation de crédit. La réception de ces sommes se fait tout au long de l'exercice financier de la Société.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne soit pas en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou d'honorer ses obligations liées à ses passifs financiers lorsqu'elles arrivent à échéance.

La Société finance ses activités de fonctionnement ainsi que l'acquisition et l'amélioration de ses immobilisations corporelles en combinant les flux de trésorerie provenant des subventions, des marges de crédit et de ses activités d'exploitation. La Société satisfait ses besoins en matière de liquidité en préparant et en surveillant les plans de financement et de charges, et en détenant des actifs financiers pouvant facilement être transformés en trésorerie.

Le tableau suivant présente l'échéance estimative des passifs financiers. Les montants indiqués correspondent aux flux de trésorerie contractuels non actualisés représentant les versements d'intérêt et de capital relatifs aux passifs financiers de la Société.

2025						
	Échéance				Total des flux de trésorerie contractuels	Valeur comptable
	Moins d'un an	De 1 an à moins de 3 ans	De 3 ans à moins de 5 ans	5 ans et plus		
Charges à payer et frais courus	21 610 980 \$	80 215 \$	— \$	— \$	21 691 195 \$	21 691 195 \$
Emprunts	10 751	—	—	—	10 751	10 751
Dettes et intérêts courus	11 796 273	24 675 328	16 056 713	24 137 328	76 665 642	67 741 717
	33 418 004 \$	24 755 543 \$	16 056 713 \$	24 137 328 \$	98 367 588 \$	89 443 663 \$
2024						
	Échéance				Total des flux de trésorerie contractuels	Valeur comptable
	Moins d'un an	De 1 an à moins de 3 ans	De 3 ans à moins de 5 ans	5 ans et plus		
Charges à payer et frais courus	17 050 452 \$	59 852 \$	14 347 \$	— \$	17 124 651 \$	17 124 651 \$
Emprunts	1 733 325	—	—	—	1 733 325	1 733 325
Dettes et intérêts courus	11 796 273	25 016 271	21 892 876	29 756 495	88 461 915	77 772 592
	30 580 050 \$	25 076 123 \$	21 907 223 \$	29 756 495 \$	107 319 891 \$	96 630 568 \$

RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché est le risque que le cours du marché ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix sur le marché. Le risque de marché comprend trois types de risque: le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. La Société est exposée au risque de taux d'intérêt.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt sur le marché. L'exposition au risque de taux d'intérêt de la Société est attribuable à ses actifs et passifs financiers portant intérêt.

La trésorerie porte intérêt à taux variable. Si les taux d'intérêt pour l'exercice terminé le 31 mars 2025 avaient été inférieurs ou supérieurs à 50 points de base, toutes les autres variables étant demeurées constantes, les revenus d'intérêt pour la même période auraient varié de 92 237 \$ (2024: 65 039 \$).

Les emprunts de la Société portent intérêt à des taux variables et sont renouvelés mensuellement auprès du Fonds de financement du gouvernement du Québec. La Société juge qu'une variation du taux d'intérêt n'aurait pas d'impact important, car les emprunts réalisés pour ses besoins opérationnels seront limités et contractés uniquement pour pallier l'attente de réception des subventions autorisées. Quant aux emprunts contractés pour ses besoins en investissements, les intérêts seront entièrement remboursés par le gouvernement du Québec.

La dette à long terme porte intérêt à taux fixe. Par conséquent, le risque de taux d'intérêt relativement aux flux de trésorerie auquel est exposée la Société est minime étant donné que la Société prévoit le remboursement selon l'échéancier prévu.

23. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de 2024 ont été reclassés pour les rendre conformes à la présentation adoptée en 2025.

Index des tableaux et des graphiques

FAITS SAILLANTS 2024-2025

- 7 → Faits saillants 2024-2025
- 8 → Événements tenus au cours de l'année financière 2024-2025
- 8 → Total des événements de 2020-2021 à 2024-2025
- 8 → Total du nombre de participant-e-s de 2020-2021 à 2024-2025
- 8 → Répartition du nombre total de participant-e-s par marché en 2024-2025
- 8 → Répartition des événements par marché en 2024-2025
- 8 → Répartition des revenus événementiels par marché en 2024-2025
- 9 → Total des revenus autonomes (en M\$) de 2020-2021 à 2024-2025
- 9 → Total des revenus autonomes au pi² de 2020-2021 à 2024-2025
- 9 → Répartition des revenus autonomes par marché en 2024-2025
- 9 → Retombées économiques (en M\$) de 2020-2021 à 2024-2025
- 11 → Nombre total de nuitées (en milliers) de 2020-2021 à 2024-2025
- 9 → Ententes conclues au cours de l'année financière 2024-2025

SUIVI DU PLAN STRATÉGIQUE 2023-2027

- 64 → Enjeu 1
- 65 → Enjeu 2

UTILISATION DES RESSOURCES

- 79 → Portrait de l'effectif
 - Effectif au 31 mars 2025
 - Taux de départ volontaire du personnel régulier
- 80 → Formation et perfectionnement du personnel
 - Proportion de la masse salariale investie en formation
 - Nombre moyen de jours de formation par personne
 - Somme allouée par personne
- 81 → Contrats de service
 - Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus, conclus entre le 1^{er} avril 2024 et le 31 mars 2025
- 82 → Gestion des effectifs
 - Répartition et évolution des effectifs en heures rémunérées et en ETC transposés
- 83 → Ressources informationnelles
 - Coûts prévus et coûts réels des ressources informationnelles en 2024-2025

GOVERNANCE

- 98 → La présence des administrateurs et administratrices aux réunions du conseil et de ses comités
 - Réunions
- 99 → Rémunération des membres du conseil d'administration pour l'exercice clos le 31 mars 2025
- 100 → Mesures d'étalonnage
 - Résultats des mesures d'étalonnage de la Société au 31 mars 2025
- 103 → Rémunération des dirigeants et dirigeantes pour l'exercice clos le 31 mars 2025
 - Les cinq plus hauts salaires de l'équipe de direction

DÉVELOPPEMENT DURABLE

113 → Reddition de comptes en matière de développement durable

AUTRES EXIGENCES LÉGALES

123 → Politique linguistique

– Émissaire

– Directive relative à l'utilisation d'une autre langue que la langue officielle

124 – Politique linguistique de l'État (PLE)

125 → Reddition de comptes sur la tarification

126 → Divulcation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics

– Divulcation d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics (article 25), 2024-2025

– Motifs vérifiés ventilés par catégorie d'acte répréhensible

127 → Accès aux documents et protection des renseignements personnels

– Liste des demandes d'accès à l'information traitées

128 – Liste des demandes d'accès à des renseignements personnels traitées

– Nombre de demandes traitées, en fonction de leur nature et des délais

– Nombre de demandes traitées, en fonction de leur nature et des décisions rendues

129 – Mesures d'accommodement et avis de révision

ÉTATS FINANCIERS AU 31 MARS 2025

135 → État des résultats et de l'excédent cumulé de l'exercice clos le 31 mars 2025

136 → État de la situation financière au 31 mars 2025

137 → État de la variation de la dette nette de l'exercice clos le 31 mars 2025

138 → État des flux de trésorerie de l'exercice clos le 31 mars 2025

Palais des congrès de Montréal

1001, place Jean-Paul-Riopelle

Administration

159, rue Saint-Antoine Ouest, 9^e étage
Montréal (Québec) H2Z 1H2 Canada

Tél.: 514 871-8122

Tél. sans frais: 1 800 268-8122

info@congresmtl.com

congresmtl.com

Rapport annuel 2024-2025

Dépôt légal, 3^e trimestre 2025

Bibliothèque nationale du Québec

978-2-555-01626-2

Direction du marketing et des communications

Rédaction, révision et design: Samarkand

Photo en page couverture: Mathieu Dupuis –

Tourisme Montréal





